

ENTREPOSAGE de FOURRURES
chez
CHAS DESJARDINS & C^{IE}
1170, RUE ST-DENIS
Montréal
HA. 8191

Le Canada

allan's
BOUTEILLE DE DEUX VERRES
5c
Grape Punch • Root Beer

VOL XXXVII — No 38 Temps probable: beau et frais (v. détails p. 3) MONTREAL, VENDREDI 19 MAI 1939 Minimum, hier: 34 — Maximum, hier: 54 PRIX: TROIS SOUS

Splendide accueil de Montréal à son roi

L'enthousiasme populaire a atteint son comble ici

George VI et Elizabeth illuminent de leurs saluts et de leurs sourires le cœur de tous ceux qui les voient défilé par les rues de Montréal. — Tous les Montréalais se souviendront longtemps de la journée historique d'hier. — Splendeur des décorations et illuminations

S'il y a un comble à l'enthousiasme, c'est à Montréal qu'on l'atteint, hier, lors de la réception que la population entière réservait aux souverains britanniques, nos augustes visiteurs. Depuis leur arrivée à la gare Jean-Talon, à 2 heures 20 jusqu'à leur départ vers 10 heures 30, ce ne fut pour eux qu'un triomphe continu, éclatant. Les acclamations sur tout le parcours s'accrochèrent jusqu'à devenir assourdissantes et jusqu'à percer les murs de l'hôtel Windsor où les attendait une dernière manifestation, le dîner que leur offrait la ville de Montréal.

Après les avoir suivis un peu partout dans leur tournée par la ville, la foule vint se masser sur le square Dominion pour les réclamer au balcon principal de l'hôtel avec une insistance telle que George VI et Elizabeth, en dépit de la rigidité de l'horaire de leur voyage canadien, se rendirent à ce balcon avant le dîner, pendant le dîner qu'ils interrompirent après le service du plat de résistance, enfin une troisième fois au dessert, au moment de partir pour Ottawa.

Un million de personnes de tous âges se trouvaient à Montréal, hier, pour les cérémonies de cet accueil. Là-dessus, on estime qu'il y avait 62,000 écoliers, réunis ou au parc Lafontaine ou au Stade Delorimier. Des milliers de religieux étaient présents sur le porche de la basilique et des principales églises.

Jamais Montréal n'a connu pareille démonstration de loyalisme et de patriotisme. S'il se trouvait quelque esprit fumeux pour douter de l'allégresse spontanée de tous les Canadiens à la Couronne, c'est la journée d'hier qui l'aurait confondu par la qualité de l'exaltation dont tous furent saisis à la vue du charme extraordinaire émanant des figures royales. Le salut du roi et le sourire constant de la reine ont fait autant pour consolider les liens qui unissent le Canada à la Métropole que de nombreuses années de sage administration britannique au pays.

La journée fut sereine et froide et le ciel presque toujours inaltérable. Le soleil donnait un éclat particulier à ces fêtes d'un caractère si imposant. Les décorations et les embellissements que personne n'a méprisés sur le parcours et même sur des rues très éloignées du trajet de leurs Majestés, offraient, dans cette lumière crue du mois de mai, un spectacle impressionnant.

La verdure avait eu le temps de paraître aux pelouses et aux arbres, beaucoup plus qu'à Québec. Les jeunes frondaisons ressortaient dans les faibles lueurs du soir, lorsqu'il fallut, au crépuscule, suppléer artificiellement au soleil.

Les landaulets-automobiles dans lesquels avaient pris place le roi et la reine, puis le très honorable W. L. Mackenzie King, le maire et la mairesse de Montréal, sont partis à petite allure de la gare Jean-Talon, escortés par le 17^e régiment du duché d'York des Royal Canadian Hussards sur une distance de quatre milles, c'est-à-dire jusqu'à Outremont.

Leurs Majestés parcoururent tout à tour la rue Van Horne, la rue Dunlop, le chemin de la Côte Ste-Catherine, l'avenue du Parc, l'avenue des Pins, la rue Cherrier, la rue St-Hubert, la rue Christophe-Colomb, le parc Lafontaine, la rue Sherbrooke, la rue DeLorimier, le stade, l'île Ste-Hélène, la rue Papineau, la rue Ste-Catherine-est, la rue St-Denis au sud, l'hôtel de ville, la rue Notre-Dame, la Place d'Armes, la rue Saint-Jacques, la rue de la Beaver-Hall, la rue Dorchester, la rue Union, l'Université McGill, la rue Sherbrooke ouest, le chemin de la Côte Saint-Antoine, l'hôtel de ville de Westmount, le Mont-Royal en montant par le chemin Shakespeare.

Bref, une tournée considérable, entre d'épaisses haies humaines d'où jaillissaient à tout moment des vivats frénétiques. Et partout, hommes, femmes, enfants, poitrines couvertes de rubans et de médailles, agités de petits drapeaux, brandissaient des périsopes en carton avec une indéfinissable expression de joie sur la figure.

Jamais solennité ne fut aussi collectivement, aussi universellement célébrée que le passage des souverains britanniques à Montréal. Jamais la métropole du Canada n'eut tant de monde dans ses rues.

La ferveur populaire commença à se manifester ici très à bonne heure, hier matin, à l'arrivée de plusieurs trains d'excursion de diverses régions des provinces de Québec et d'Ontario. Cela s'accrut, lorsqu'à l'horizon, du côté de Bordeaux, on vit s'élever un gros panache blanc. Tout le monde, attendant à la gare Jean-Talon, avait repéré le train royal.

A la gare Jean-Talon
Les tapis étaient tout prêts sur les quais de la gare et personne n'avait encore eu le droit de les fouler, lorsque le roi, suivi de la reine, descendit sur cette petite lisière de laine rouge. Tous deux se trouvaient à l'extrémité du dernier wagon du train, dans un encadrement d'acier bleu pâle, bleu foncé et de nickel. Sa Majesté Elizabeth portait une robe d'une couleur de pastel de bleu, teinte d'une affection et qui ressemblait à s'y méprendre au gris perle de la robe dont elle se vêtait pour débarquer à Québec, mercredi. Dans l'encadrement de la porte donnant sur la plate-forme, elle dissimulait à peine le roi immédiatement derrière elle en uniforme d'officier de mari-

LE DINER OFFERT PAR LA VILLE DE MONTREAL A SES SOUVERAINS



Voici l'aspect féérique que présentait hier soir le salon Windsor de l'hôtel Windsor, pendant le dîner officiel offert à leurs Majestés le roi George VI et la reine Elizabeth d'Angleterre, par la municipalité de Montréal. La table d'honneur est à l'arrière-plan droit.

des journaux sur la pelouse, pour faire asseoir des enfants, et d'autres placer les gens de façon à ce que tous, grands et petits, puissent voir nettement les souverains. D'anciens soldats, des gardes indépendantes, des Jockites et des Guides faisaient la haie avec plusieurs agents et officiers de la Sûreté provinciale du Québec et de la police municipale.

Le capitaine Frank Lemlin, du poste de police du parc Lafontaine, avait la charge du service d'ordre à cet endroit.

Les policiers étaient si courtois qu'avant et après le passage du cortège royal, ils se sont fait acclamer.

Au Stade
Le Stade, où se pressaient près de cinquante mille écoliers catholiques de Montréal, présentait l'aspect d'une véritable mer de petits drapeaux tricolores, anglais et papaux, et tout ce petit monde chantait en français et en anglais et lançait mille et un cris de joie. Chaque enfant portait une carte d'identité et leurs groupes étaient encadrés de religieux et de religieuses.

A l'île Sainte-Hélène
A trois heures et demie, le cortège s'engagea sur le pont aqueduc qui relie la terre ferme à l'île baptisée en 1611 du nom de la femme de Samuel de Champlain, Hélène Boulé. Chaque instant du pont était aux couleurs de la Nouvelle-France. Sur le fleuve, tout en bas, de nombreux remorqueurs donnaient de la journée: 11 h. a.m., heure de l'Est. — Arrivée. Hommage du gouverneur-général et de Lady Tweedsmuir. Présentation des ministres fédéraux, du maire d'Ottawa, M. Stanley Lewis et de Mme Lewis, des membres du Parlement d'Ottawa et de leurs épouses, plus de 800 personnes en tout. Visite par les rues de Hull et d'Ottawa; 12 h. 30 p.m. — Présentation des lettres de créance à Sa Majesté par M. Daniel C. Roper, nouveau ministre des Etats-Unis au Canada. Réception des autres diplomates; 3 h. p.m. — Sanction royale de la législation au Sénat; 5 h. 15 p.m. — Réception aux représentants de la presse à Rideau-Hall; 8 h. 15 p.m. — Dîner d'Etat à Rideau-Hall.

Le programme de la première journée des souverains à Ottawa
Ottawa, 19. (P.C.). — Le roi et la reine arrivent aujourd'hui à Ottawa pour y séjourner durant deux jours et demi. Voici le programme de la première journée: 11 h. a.m., heure de l'Est. — Arrivée. Hommage du gouverneur-général et de Lady Tweedsmuir. Présentation des ministres fédéraux, du maire d'Ottawa, M. Stanley Lewis et de Mme Lewis, des membres du Parlement d'Ottawa et de leurs épouses, plus de 800 personnes en tout. Visite par les rues de Hull et d'Ottawa; 12 h. 30 p.m. — Présentation des lettres de créance à Sa Majesté par M. Daniel C. Roper, nouveau ministre des Etats-Unis au Canada. Réception des autres diplomates; 3 h. p.m. — Sanction royale de la législation au Sénat; 5 h. 15 p.m. — Réception aux représentants de la presse à Rideau-Hall; 8 h. 15 p.m. — Dîner d'Etat à Rideau-Hall.

Trois-Rivières accueille les souverains

Toute la population se rend à la gare, où le roi descend quelques minutes avec sa suite

Le maire Pitt

Trois-Rivières, 18. (Du correspondant du Canada). — Une foule d'au 75,000 personnes a acclamé, ce midi, leurs Majestés le roi George et la reine Elizabeth dans la ville des Trois-Rivières. Les souverains sont arrêtés un quart d'heure à la gare de la ville et ont été salués par une population enthousiaste venant de toutes les parties de la Mauricie. Le train royal entra en gare à 11 heures 45 salué par une batterie de canon. Les souverains se tenaient à l'arrière du train et saluaient avec grâce aux applaudissements des assistants.

L'hon. Maurice-L. Duplessis, premier ministre de la province de Québec, présenta son honneur le maire Atchez Pitt et Mme Pitt aux souverains; M. le maire présenta Son Excellence Monseigneur Alfred-Odilon Comtois, Mgr Hormidas Trudel, vicaire général, et le chancelier du diocèse, M. l'abbé Henri-Paul Pellerin, puis le ministre de l'Eglise anglicane, le révérend K.-E.-E. Legge, les évêques et leurs épouses et quelques autres notables.

S. H. le maire Pitt
S. H. le maire présenta un parchemin enluminé portant les hommages des citoyens de la région et Mme Pitt présenta une gerbe de roses.

Lorsque leurs Majestés prirent place sur l'estrade, ils étaient accompagnés du secrétaire particulier du roi, le vicomte Lascelles et de la dame de compagnie de la reine, lady Nunburnholme, du très honorable premier ministre du Canada, M. William Lyon Mackenzie King, de l'honorable Fernand Rinfret, secrétaire d'Etat, et de l'hon. Maurice-L. Duplessis, premier ministre de la province de Québec, et député des Trois-Rivières.

Après les présentations, leurs Majestés s'avancèrent sur l'estrade devant laquelle avaient pris place environ 75,000 personnes. Tout au bord se tenait le régiment des Trois-

Entrée de la reine à l'Hôtel de Ville



Sa Majesté la reine entrant à l'hôtel de Ville de Montréal au bras de Son Honneur le maire Camille Houde, hier après-midi, pour la présentation des notables.

Rivières, sous le commandement du lieutenant colonel Keating et sur le quai de la gare, on voyait la garde d'honneur composée de vétérans de la légion canadienne, sous le commandement du colonel Pellerin.

Les scouts catholiques montaient également la garde, sous le commandement du commissaire Frédéric Poliquin. Les boy-scouts étaient commandés par le commissaire Tom Jones. Les fanfares de l'Union musicale et de l'Académie de La Salle jouaient le "God Save the King" à l'arrivée et au départ du train.

Le roi portait le grand uniforme d'amiral de la flotte britannique.

Sur l'estrade d'honneur
En descendant du train, leurs Majestés prirent place sur une estrade brillamment décorée et son honneur le maire Atchez Pitt leur fut présenté ainsi que son épouse par le lieutenant colonel Keating.

L'honorable Maurice-L. Duplessis, M. Pitt présenta Son Excellence Monseigneur Alfred-Odilon Comtois, évêque des Trois-Rivières, Mgr Hormidas Trudel, V.G., et le révérend A.-E. Legge, de l'Eglise anglicane, puis ses collègues du conseil de ville, les évêques et leurs épouses: MM. et Mmes Robert Ryan, Joseph Guay,

Leurs Majestés sont les hôtes de la Cité à un grand dîner

Plusieurs centaines de convives réunies à l'hôtel Windsor en leur honneur

Conversations

Leurs Majestés britanniques ont reçu, hier soir, au dîner que la Cité de Montréal donna en leur honneur, l'hommage éclatant de tous les principaux citoyens de la métropole du Canada.

Des centaines de convives avaient été groupés dans le Hall et le Salon Rose de l'hôtel Windsor où l'on avait aménagé deux tables d'honneur afin d'offrir au désir manifesté par nos gracieux souverains qui, dans leur tournée canadienne, souhaitent rencontrer le plus de monde possible, le roi et la reine prirent donc les premiers plats dans le hall pour passer ensuite au Salon Rose au dessert et au café. Nous avons dit plus haut que la façon de dîner fut interrompue pendant quelques minutes. La foule était devenue de plus en plus exigeante à l'extérieur et réclamait leurs Majestés au balcon principal de l'hôtel.

Le centre de la table d'honneur du Hall était occupée, au début, de gauche à droite, par le lord-bishop de Montréal, le très révérend Arthur Carlisle, S. Exc. Mgr George Gauthier, archevêque-coadjuteur de Montréal, Sa Majesté la reine, Elizabeth; S. H. le maire Camille Houde, C.B.E., Sa Majesté le roi George VI; Mme Houde, M. J.-M. Savignac, président du Comité Exécutif de la Cité; Mme Savignac; le très honorable W. L. Mackenzie King, premier ministre du Canada; l'hon. P.-J.-A. Cardin, ministre de Travaux publics, à Ottawa; Mme Cardin, l'hon. juge Greenshield, l'hon. Fernand Rinfret, secrétaire d'Etat.

Sa Majesté le roi portait l'habit avec la décoration de l'Ordre de l'Éléphant; Sa Majesté la reine était vêtue d'une robe constellée de palettes d'argent. Un diadème de pier-

(Suite page neuf)

(Suite page neuf)

Le Canada

Journal du matin

Membre de la Presse Canadienne
Membre de l'Audit Bureau of Circulations

Le Canada est imprimé par la Compagnie de Publication du Canada, Limited, au numéro 35 ouest, rue Saint-Jacques, à Montréal.

Rédacteur en chef :
Eustache Letellier de Saint-Just

VENDREDI, 19 MAI 1939

Une grande journée

Ce fut une grande journée !

Le soleil avait tout égayé. Le thermomètre restait un peu bas. Mais le petit vent frais ne suffisait pas à refroidir l'enthousiasme tandis qu'il rendait plus supportable les longs contacts avec la foule. Avec un soleil aussi brillant que celui d'hier la chaleur eût provoqué des insulations et des évanouissements. Le temps frais contribuait à éviter tout cela et ajoutait à la gaieté et à l'animation en faisant claquer énergiquement drapeaux et décorations.

On respirait l'atmosphère des grands jours. Il y avait dans l'air cet on-ne-sait-quoi d'indéfinissable qui rend possible la contagion rapide et presque instantanée de dispositions communes exprimant le sentiment collectif d'une population à un moment donné. De tels sentiments sont difficiles sinon impossibles à définir. On les reconnaît à ce que les gens se comprennent sans se parler et se sourient sans se connaître. C'est alors qu'on peut dire que le sentiment de la foule est au diapason de la fête et correspond vraiment à l'importance de l'événement.

A l'heure où ces lignes sont écrites, leurs Majestés sont les hôtes de la Ville en un banquet auquel assiste l'élite de notre société. A plusieurs reprises, le roi et la reine ont dû quitter momentanément la salle du banquet pour paraître sur le balcon de l'hôtel et saluer la foule qui les réclamait et les acclamait. Jusqu'à la fin de leur séjour à Montréal, le programme s'est exécuté point par point avec une régularité remarquable, sans incident ni accident, de la façon la plus parfaite qui se puisse désirer.

Les deux millions de personnes qui ont acclamé leurs Majestés le long du parcours qu'a suivi le cortège officiel ont subi à leur tour, comme toutes les foules qui les ont acclamées en quelque occasion, le charme prenant de ce couple royal dont la seule présence suffit à lui attacher tous les cœurs. L'apparition était brève et beaucoup de gens ont déploré de ne pouvoir contempler plus longtemps ces physionomies déjà rendues si populaires par la photographie et le cinéma. C'est que la photographie et le cinéma, malgré tout, ne rendent pas justice à nos souverains. L'impression de la vision directe est encore meilleure que celle à laquelle on pouvait s'attendre.

Le Canada ne croyait pas dire si vrai en écrivant l'autre jour : "Le roi George VI et la reine Elizabeth savent avec un art subtil marquer d'un certain individualisme leurs actes officiels. Cela donne une touche humaine à l'accomplissement de leurs fonctions royales au lieu d'en faire un rite impersonnel et séchement protocolaire."

L'air sympathique de notre jeune souverain imprimera un souvenir inoubliable dans toutes les mémoires. Le sourire de la reine est encore beaucoup plus charmant que ne laissent croire ses meilleures photographies. Et cela a acquis instantanément tout le monde.

Ce contact personnel de nos souverains avec leurs sujets canadiens les leur attachera plus profondément que n'aurait pu le faire aucun moyen quelconque de persuasion. L'accueil que notre population a fait à leurs Majestés rendra ce sentiment parfaitement réciproque. Car dans cet échange de sentiments entre un souverain et son peuple ils sont l'un et l'autre payés de retour. Mieux que n'aurait pu le faire aucun moyen de propagande cet accueil de notre population au roi et à la reine leur aura apporté la révélation de ce que sont notre ville et ceux qui y vivent, notre pays et les gens qui l'habitent.

Si la suite de ce voyage se déroule avec autant de bonheur que les journées de Québec et de Montréal, nos souverains en conserveront un souvenir impérissable. Ils savent maintenant, pour l'avoir constaté de leurs yeux, beaucoup mieux que de l'avoir entendu dire ou que de l'avoir appris même les témoignages les plus autorisés, ils savent que le Canada est habité par une grande nation, une nation dont l'importance dépasse elle que semblerait indiquer le seul nombre les gens qui la composent, une nation qui ait bien faire les choses.

La population de Québec et celle de Montréal ont bien fait les choses. On saura désormais dans le monde entier que dans la grande nation canadienne il y a un petit couple de langue française qui est à la hauteur des grandes circonstances, qui sait recevoir royalement ses rois, descendants des souverains à qui ils ont jadis, à deux reprises, conservé leur territoire que des armées étrangères avaient envahi.

On parlera longtemps de la journée historique d'hier qui fut, vraiment, une grande journée.

Nouvelles émeutes en Palestine

En ces heures de fièvre internationale, où, en dépit d'une apparente accalmie, les jeux de la diplomatie continuent d'opposer les puissances européennes au point d'absorber presque toute leur vie, on peut certes trouver fâcheuses et inopportunes les revendications des Juifs et des Arabes en Palestine, aujourd'hui plus qu'en tout autre temps.

Au moment même où la Grande-Bretagne multiplie ses efforts pour compléter son réseau d'alliances et s'efforce, de concert, avec la France, à conclure une entente avec la Russie, la crise palestinienne donne l'effet d'un abcès inutile qui ne fait qu'ajouter à un mal plus grave et plus général.

Si les intérêts de l'Angleterre ne lui commandaient de conserver ses positions en Méditerranée et dans le Proche-Orient, et si des engagements précis ne l'obligeaient à continuer de jouer le rôle d'arbitre en Terre-Sainte, il y a longtemps, se dit-on, qu'à sa place on aurait laissé Arabes et Juifs à leur sort, qu'on les aurait laissés vider une querelle qui, avec le temps, les eût épuisés.

En fait, le problème palestinien affecte l'Angleterre plus que le problème syrien n'affecte la France. En Palestine, comme en Syrie, l'islam a l'appui plus ou moins avoué de la propagande italienne et allemande. Cela aussi ne fait qu'ajouter à l'acuité de la crise.

Après l'échec du projet de démembrement de la Palestine en trois Etats indépendants, l'un arabe, le deuxième juif, le troisième britannique, devant la quasi-impossibilité d'amener les uns et les autres à de mutuelles concessions, vu enfin la gravité de la situation internationale, la Grande-Bretagne vient de soumettre, comme de guerre lasse, un nouveau projet, exposé dans un livre blanc, dont la teneur a soulevé les protestations des Juifs avant même qu'elle n'eût été publiée. Irréductibles dans leurs revendications à l'égard des Arabes, ils ont manifesté avec violence leurs sentiments dès qu'ils ont appris que le nouveau projet anglais était plutôt favorable aux Arabes.

Bien que l'Angleterre se fût attendue à ce soulèvement, elle est, dit-on, déterminée à mettre son projet en vigueur, histoire d'en finir, semble-t-il, avec cette interminable querelle palestinienne. Or, les extrémistes arabes, jouets conscients de la propagande étrangère, ne cachent pas leur mécontentement, tandis que l'on prête aux Arabes modérés des velléités de négocier un accord avec les Anglais.

Quoi qu'il en soit, la querelle judéo-arabe n'est pas près de son terme. Des Juifs ont voulu descendre le drapeau anglais à Tel-Aviv. La police britannique a dû mettre des émeutiers à la raison. De multiples incidents ont fait heurter les autorités anglaises à la ténacité juive.

Bien que les Juifs aient précisé qu'ils restaient toujours de sentiment britannique et qu'ils s'attachaient au gouvernement et non à la Grande-Bretagne, il est curieux que, dans leur soulèvement, ils s'en prennent à l'une des puissances mondiales dont la bonne volonté des chefs leur est pourtant acquise.

Les Juifs ont de la peine à se trouver un asile de tout repos, un pays bien à eux en Palestine. Une fatalité inéluctable veut-elle qu'ils poursuivent dans le monde leur destinée de peuple errant ?

Choses du temps

La Russie et l'Europe

Sur les aléas des négociations anglo-russes qui se poursuivent actuellement, on aimera connaître l'opinion d'un homme dont l'autorité est grande en matière de politique internationale. M. Wladimir d'Ormesson écrivait ce qui suit dans *Le Figaro*, il y a une couple de mois, à l'occasion du 18e congrès du parti communiste, à Moscou, c'est-à-dire avant l'occupation de la Tchécoslovaquie par l'Allemagne, avant les menaces allemandes contre la Pologne et avant les manœuvres diplomatiques de l'Angleterre en Europe orientale. M. d'Ormesson s'étonnait alors qu'on n'entendit presque plus parler de la Russie depuis quelque temps.

Il est extraordinaire de constater, écrit-il, qu'un immense pays comme la Russie, le plus vaste et le plus peuplé d'Europe, possesseur de richesses presque illimitées, et qui devrait, par conséquent, jouer un rôle considérable, sinon le premier, dans les affaires internationales, se trouve relégué à l'arrière-plan. C'est la condamnation la plus accablante du régime qui l'asservit.

Et n'est-il pas effrayant de songer alors que le "parti" qui exerce son autorité sur 160 millions d'individus ne compte que 1,600,000 adhérents (chiffre cité par Staline) ? Ainsi un centième du peuple russe tyrannise le reste... Telle est la "démocratie" dont nos communistes et certains de nos socialistes nous rebattent les oreilles... Cette "démocratie" marxiste a tué peu à peu la Russie.

L'U.R.S.S. s'enfonce, en effet, tous les jours davantage dans l'irresponsabilité, le moindre effort, la sous-production, la désorganisation, le gâchis, la pauvreté. Le régime avait conçu un "système", qui devait administrer la Russie, l'exploiter, la faire "rendre" au maximum. Mais les tares du régime — sa corruption, ses intrigues byzantines, sa bureaucratie tentaculaire — ont épuisé ce système et celui-ci a épuisé à son tour le pays. L'U.R.S.S. s'affaiblit et s'anémie dans l'étatisme et par l'étatisme.

Le tempérament naturel des Russes, qui est à la fois nonchalant et fataliste, a favorisé d'ailleurs cette faillite, déjà inévitable en soi. Pierre-le-Grand avait construit cent cinquante usines pendant son règne — effort prodigieux pour l'époque. Mais quand il mourut, il n'y en avait plus qu'une que quinze qui fonctionnaient. C'est l'héritage préfigure du "plan quinquennal".

Le collaborateur du *Figaro* voit dans cet affaiblissement de la Russie un grave motif d'inquiétude

pour l'Europe : une invitation pour l'Allemagne à reprendre sa marche vers l'est et pour le Japon à agrandir son domaine continental. Il écrit à ce sujet :

Cette passivité, cet affaiblissement constituent, d'ailleurs, un grave motif d'inquiétude pour l'avenir de l'Europe. Je ne suis pas de ceux qui croient que l'Allemagne a abandonné tout dessein d'expansion à l'est, loin de là. Je crois simplement qu'elle ne trouve pas les choses suffisamment mûres, qu'elle considère que les Soviets — c'est-à-dire le temps — travaillent pour elle en enfouissant progressivement la Russie dans un état de moindre résistance et de gâchis interne. Et si l'on songe que le Japon attend son heure, lui aussi, pour se tourner vers sa voisine et lui arracher Vladivostok, on pressent les catastrophes qui se produiront un jour ou l'autre de ce côté et qui secouleront nécessairement notre continent.

Nous avons besoin d'une Russie forte. Le communisme l'a terrassée. C'est lui qui est la véritable cause du déséquilibre angoissant de l'Europe et du monde. C'est lui le véritable malfaiseur. C'est la folie marxiste, l'idéologie révolutionnaire qui, partout, ont travaillé contre nous, en faisant ici le lit des dictatures, là les conditions de faiblesse, partout le jeu de nos adversaires.

M. d'Ormesson écrit que la folie marxiste a fait le jeu des adversaires de la France. C'est le point de vue d'un Français. Il aurait pu tout aussi bien généraliser sa pensée et écrire qu'elle fait le jeu des adversaires de la paix.

Evénements historiques

vécus à la radio

L'arrivée des souverains britanniques à Québec, leur bref mais mémorable passage à Montréal, l'accueil enthousiaste et spontané dont ils ont été l'objet dans cette province française, tout cela a constitué un événement historique de la plus haute signification et dont la presse entière du pays s'est fait l'écho. Mais on ne peut oublier le rôle que la radio a joué pendant les deux brèves journées du séjour de leurs Majestés dans le Québec, rôle que d'ailleurs elle continuera de jouer jusqu'à la dernière étape de leur visite dans notre pays.

La Société Radio-Canada s'est vue confier la tâche très lourde d'organiser les reportages de la visite des souverains, tâche singulièrement complexe du fait même de son ampleur et de l'auguste caractère de ceux qui en étaient l'objet. Le voyage du roi et de la reine aura exigé des directeurs de la Radio-Canada des préparatifs minutieux et de multiples efforts tant au point de vue technique qu'à celui de la présentation des reportages. Grâce à la radio et à la Société Radio-Canada, le peuple canadien aura vécu pour ainsi dire plus intimement des heures historiques. Un événement d'une importance nationale comme celle de la visite des souverains ne pouvait être efficacement et adéquatement reproduit à la radio que par un réseau national. Toutefois, Radio-Canada a généreusement autorisé les postes privés à relayer tous les reportages de la visite du roi et de la reine, de sorte que dans tous les coins du pays les radiophiles ont pu suivre de minute en minute le passage de leurs Majestés dans les rues de Québec et de Montréal. L'excellente tenue de ces reportages disent assez le soin avec lequel ils ont été préparés et le plaisir qu'on a eu à les entendre.

Il est heureux que la première ville à accueillir nos souverains ait été la vieille capitale de notre province. Ainsi, dans tout le pays et à l'étranger, la radio aura fait entendre des l'arrivée de leurs Majestés la voix française du Canada et les sentiments des Canadiens français.

Droits et devoirs des démocraties

Le Temps, de Paris, rappelait récemment le cent cinquantième anniversaire de la constitution des Etats-Généraux.

A cette fête, écrivait-il, pourraient s'associer toutes les nations qui ont choisi le libéralisme comme principe politique, car la notion des libertés civiles fut consacrée en cette année 1789 dont le souvenir a si profondément marqué notre histoire et influence celle de la plupart des peuples. Les démocraties sont nées de ce sentiment de solidarité nationale que nos pères éprouvèrent et manifestèrent alors, et ce qui divise aujourd'hui encore les pays et les gens, c'est la légitimité des droits que la France reconnut aux citoyens il y a cent cinquante ans.

Les idéologies qui ont restauré en Europe l'autorité absolue sont toutes fondées sur la négation des principes de liberté politique. Qu'on l'appelle bolchevisme, national-socialisme ou fascisme, l'esprit des Etats totalitaires conçoit comme favorable aux sociétés la restriction des droits de l'homme, tels que les ont fixés nos lois. Et, malheureusement, les abus de la liberté démocratique ont paru quelquefois donner raison à l'autorité rigoureuse des nouveaux gouvernements européens. Il appartient au libéralisme d'attester qu'il n'a perdu aucune de ses vertus sociales, et qu'il peut au contraire préserver la paix internationale des risques où l'expose la politique des contempteurs de notre 1789.

L'expérience a appris aux peuples que la liberté est une faculté magnifique qui devient nuisible à quiconque n'en sait point limiter l'exercice. On a même pu dire que les démocraties avaient plus besoin que les autres régimes de disciplines, de méthodes ordonnées, de précautions vigilantes. Mais il n'est cependant rien de commun entre la surveillance, le contrôle auxquels une démocratie peut elle-même se soumettre et les servitudes que les régimes opposés imposent à la population des pays autocratiques.

Le Temps fait ici allusion au régime semi-dictatorial que la France accepte temporairement pour mieux parer aux manœuvres politiques des dictateurs qui l'entourent et la menacent.

Le quotidien français a bien pris soin de noter les différences essentielles qui distinguent ces "mesures exceptionnelles" et les régimes que subissent les nations soumises à des dictatures véritables. Il termine ses considérations en écrivant que si les pays démocratiques veulent continuer à jouir de leurs libertés, leurs concitoyens doivent ne pas se contenter d'insister sur la reconnaissance de leurs droits, mais aussi "se montrer soucieux de ne manquer à aucun de ses devoirs".

Cette vérité vaut pour nous aussi bien que pour la France.

Les oranges tiennent conseil...

Dans un journal de l'après-midi, on trouve, perdu au milieu d'une page comme un simple fait divers, une dépêche peu banale et au texte curieux. Elle se lit comme suit :

Berlin, 17. — Pour mieux disposer la foule à acclamer les paroles de M. Hitler durant la semaine qui a précédé le discours du Führer, les oranges, qui avaient complètement disparu des marchés, ont fait leur apparition.

Truc d'Hitler ! annonce-t-on en titre. C'est possible ! On ne saura jamais trop le feu sacré des chefs nazis et les ingéniosités insidieuses et pleines d'imagination auxquelles ils se livrent dans leur zèle. Mais ce qui est moins vraisemblable c'est que, tel que cette courte dépêche de Berlin le laisse entendre, les oranges aient décidé de tenir conseil et de s'offrir en diète aux Allemands pour leur permettre de gôber le discours de leur Führer.

L'ascension intellectuelle féminine

Les circonstances font qu'en quelques jours il m'a été donné de prendre part à trois importantes réunions féminines : dans l'une, au Congrès de l'Union féminine civique et sociale, on étudiait le problème si important de la présence de la mère au foyer et de l'allocation qui l'aidera à remplir son devoir familial normal ; dans l'autre, à une assemblée locale de la Ligue féminine d'action catholique française, on examinait la question si actuelle du divorce et de ses progrès angoissants ; dans la troisième, à l'Institut catholique de Paris, au cours de la nouvelle Ecole normale d'action catholique, devant une assistance où il y avait tout à la fois des dames, des ecclésiastiques et de simples laïques, le cours sur la vocation à l'action catholique était fait — et fort bien fait — par une femme ! Il faisait d'ailleurs partie d'une série de quatre leçons pratiques données également par des femmes.

En sortant de cette dernière réunion, dans la vieille cour des Carmes qui j'ai fréquentée comme élève, mais aussi sous le cloître magnifique des nouveaux bâtiments dus à la volonté persévérante et au génie organisateur du cardinal Baudrillard, je voyais circuler une véritable foule d'étudiantes et d'étudiants. En regardant passer toute cette jeune France de demain, intellectuelle et catholique, je me disais qu'il y a vraiment quelque chose de changé !

De changé d'abord dans le nombre des étudiants catholiques ; je me souviens d'avoir été une année l'unique élève du cours de droit coutumier du vénérable M. Connelly, qui présentait cette particularité d'avoir été marié, père de famille, conseiller à la Cour de cassation, prêtre, chanoine et doyen de la Faculté de droit. Pour me consoler de ma solitude et me donner de l'émulation — sans ennuie, — il avait même été convenu que le professeur ferait le cours, que l'étudiant prendrait soigneusement des notes, et que, finalement, maître et élève publieraient le volume en collaboration ! Maintenant les salles de cours de l'Institut catholique sont heureusement pleines ; elles devraient même être agrandies si tous les catholiques comprenaient mieux l'utilité du haut enseignement catholique et leurs devoirs à son égard, et les jeunes filles qui viennent nombreuses suivre les mêmes leçons que les étudiants ne sont, au dire des professeurs, ni les moins attentives ni les moins travailleuses, au contraire.

Changement aussi quant au rôle intellectuel des femmes : quand j'ai passé mon baccalauréat, il y avait parmi les candidates une candidate, je n'ose dire une jeune fille, car elle avait largement dépassé 30 ans. Le fait parut extraordinaire et peut-être, après tout, était-ce la première bachelière ! Maintenant on ne compte plus ni les bachelières, ni les licenciées, ni les doctresses, ni les agrégées, ni les charnières.

Toute cette ascension intellectuelle des femmes, que je viens de constater, de visu, puis-je dire, sur des terrains divers, n'est faite ni pour surprendre ni pour inquiéter les catholiques. Il y a des siècles qu'ils y sont habitués. Des le XIVe siècle l'Université de Bologne a compté non seulement des étudiants, mais des professeurs femmes. Novella d'Andrea, fille d'un célèbre professeur de droit, était professeur suppléant. Christine de Pisan, dans la *Cité des Dames*, raconte même cette amusante anecdote que, pour que la vue du jeune et joli visage du professeur ne donnât pas de distractions à l'auditoire, on plaçait devant la jeune fille un petit écran qui la défendait des regards.

Au XVIIIe siècle, dans la même Université, Catherine-Laura Bassi était professeur de philosophie. Sa soutenance de thèse fit grand bruit et toutes les célébrités de la ville, y compris le cardinal de Polignac, vinrent y assister. Maria Gaetana Agnesi occupa la chaire d'analyse. Le président de Brocchi raconte qu'il alla la voir et qu'il trouva "une jeune fille de 18 ans, ni jolie ni laide, à l'air simple et doux, qui parlait à chaque étranger dans sa langue avec une égale facilité et qui répondait en latin à la harangue d'un professeur. Invité à discuter avec elle sur un sujet philosophique ou mathématique, l'entreprit sur la manière dont l'âme peut être frappée des objets corporels et les communiquer aux organes du cerveau ; puis sur l'émanation de la lumière et les couleurs primitives. Gaetana Agnesi parla sur tous ces sujets à merveille". Clotilde Tambroni professa pendant treize ans le cours de littérature grecque. Anna Morandi Manzolini occupa brillamment la chaire d'anatomie. Marcia Delle Donne, docteur en médecine et en chirurgie, fut appelée à diriger l'école d'obstétrique. On pourrait certainement multiplier ces exemples. Et qu'on n'oublie pas, pour en apprécier la valeur, que l'Université de Bologne était alors une Université catholique dépendant directement de la Papauté.

Je pense parfois en constatant l'évolution des femmes à l'heure actuelle qu'il y a là, dans les plans mystérieux de la Providence, une sorte de compensation pour la perte d'intellectualité et de douceur, d'humanisme, pour employer un plus vieux mot, que subissent maintenant les hommes.

Nous vivons en effet dans une dure époque, après les conflits sociaux, après les luttes économiques, après l'appât des gains matériels, après la soif des jouissances, après par la rigueur du machinisme, après par les mœurs internationales et le dégoût sans pitié des plus faibles par les plus forts. Devant cette brutalité qui s'étale et devant la nouvelle théorie de la force génératrice du droit, on ne peut pas s'empêcher de songer à cette scène de l'enfer de Dante où le poète rencontre deux damnés qui se dévorent : "Et comme l'affamé mange le pain, constate le texte poétique dans son horreur, celui de dessus enfonce les dents dans l'autre, là où le cerveau se joint à la nuque".

Qui donc rendra peu à peu à la société la paix, qui donc apprivoisera les hommes devenus non seulement plus rudes, mais plus égoïstes, qui donc leur portera la douceur sociale du catholicisme ? Il semble que seules des mains de femmes peuvent avoir le doigté, la délicatesse, la patience nécessaires pour mener à bien cette tâche difficile. Les femmes sont pour les corps les meilleures des infirmières, pourquoi ne le seraient-elles pas aussi pour les âmes blessées ? Je m'imagine que c'est pour cela que Dieu les fait présentement monter en influence dans les multiples tâches qui se groupent sous le nom général d'assistantes sociales et qui peuvent envelopper toutes les formes du dévouement, même religieux.

En même temps, dans la mesure même où cette dureté de la vie contraint les hommes à un travail lucratif plus intense, dans la mesure où la diminution des fortunes restreint l'étude purement spéculative, le monde subit une perte d'intellectualité.

Cette perte est d'autant plus sensible pour la France que sa primauté dans le monde s'est toujours affirmée plus par l'intelligence que par l'industrie ou le négoce.

Aux femmes il appartient donc, semble-t-il, dans la logique des choses, par patriotisme humain et par prosélytisme religieux, en surélevant leur niveau d'instruction, de rétablir et de maintenir notre équilibre intellectuel. A sa nièce, Mme Elisabeth Leseur écrivait au moment de sa première Communion : "Tu auras, dans la société où tu vas vivre, un devoir intellectuel à pratiquer, et, plus que jamais, celui-ci est important." Ces lignes écrites en 1905 ont pris depuis la guerre une affirmation de vérité singulièrement plus grande.

Il y a certainement un peu de tout cela dans l'attrait mystérieux qui, en plus des nécessités de la vie et des inconnus de l'avenir, conduit à l'heure actuelle les femmes, et plus particulièrement les jeunes filles, vers une formation intellectuelle plus complète et plus profonde.

Mais il faut qu'on ne développant ainsi par la tête elles restent femmes par le cœur. Juvenal déjà se moquait de la femme qui fait l'homme.

Ce que j'admire dans l'histoire des jeunes intellectuelles de l'Université de Bologne, c'est qu'elles ont su rester elles-mêmes malgré toute leur science. Le président de Brocchi constate que Gaetana Agnesi était une jeune fille "à l'air simple et doux". Elle lui dit même gentiment, avec un grand bon sens féminin : "Qu'elle était bien fâchée que cette visite eût pris la forme d'une thèse, qu'elle n'aimait point du tout parler de pareilles choses en compagnie, où, pour une personne qui en était amusée, vingt ou trente en ressentait de l'ennui".

Laura Bassi devint, quoique célèbre, une bonne mère de famille. Son historien, M. Léra, raconte que

"pendant quelques années Laura Bassi vécut dans sa famille. Mais l'âge avancé de son père rendant sa protection illusoire, elle crut convenable de se marier. Elle choisit un de ses camarades de l'Université, un jeune professeur de médecine, Giuseppe Verani. Leur union fut heureuse. Laura eut 11 enfants, fut une excellente mère de famille et prouva que la maternité et le bonheur domestique ne sont nullement incompatibles avec le travail intellectuel". J'ai d'ailleurs tout lieu de croire, par bien des exemples féminins que j'ai pu suivre de près, qu'on peut illuminer son esprit sans dessécher son cœur, aimer la science et en même temps chérir des enfants.

Pour terminer sur une expérience vécue, ce qui est la mode aujourd'hui, je fais chaque année passer des examens de droit et je goûte, comme récompense, les plats et les friandises préparés par les mêmes élèves. Evidemment, il y a une matière dans laquelle je suis beaucoup moins compétent. Néanmoins, je puis affirmer que les examens des jeunes filles sont bons, — et leurs plats aussi. C'est, en tout petit, l'histoire de ce qu'il faut souhaiter dans la vie : permettre à la femme d'être instruite comme l'homme, mais en même temps la garder épouse et mère, comme il convient à la femme.

Henry REVERDY.

(La Croix)

L'éternelle Allemagne

Il y a cent cinquante ans, l'impératrice Marie-Thérèse écrivait :

"Tout le monde, en Europe, sait quel compte il faut faire du roi de Prusse et de sa parole. La France en a fait l'expérience en plusieurs occasions et, en général, aucun souverain de l'Europe n'a pu se soustraire à ses perfidies... Il rompu avec tous les principes reconnus du droit et de la vérité : il se moque de tout traité."

Il n'y a plus de roi de Prusse ; mais l'Allemagne perpétue ses traditions : elle continue à se moquer de tout traité.

Au surplus, le fondateur de l'Empire allemand lui a dicté sa conduite. Bismarck ne jouait respectables les pactes internationaux qu'autant qu'ils les avait imposés. Ceux qui ne favorisaient pas les intérêts de son pays étaient pour lui... comme s'ils n'étaient pas.

"L'observation des traités entre les grands Etats, écrit-il, n'est que conditionnelle..." Et il admet comme légitime l'exécution d'un traité "dès que l'exécuteur ne trouve plus son intérêt dans le texte qu'il a signé, ni dans l'interprétation première de ce texte..."

Voilà la morale bismarckienne, ou plutôt la morale allemande, car elle existait avant Bismarck ! Il n'a fait que la formuler en termes lapidaires, et que les Allemands d'aujourd'hui n'ont point oubliés.

Les Allemands d'aujourd'hui n'ont point oubliés, ni d'une occasion de la mettre en pratique. Il y a dix-neuf cent quatre-vingt-dix ans déjà, César stigmatisait la félonie des Germains. Au XVIe siècle, les écrivains polonais ne cessaient de protester contre la perfidie et la mauvaise foi des Chevaliers Teutoniques, leurs voisins. "La paix n'existe pas avec eux, disaient-ils ; dès que leur intérêt est en jeu, ils considèrent comme nuls serments et parchemins..."

Ce mépris pour les "chiffons de papier" que sont les traités demeure traditionnel dans la politique allemande. Le Führer vient d'en donner au monde indigné une preuve nouvelle en foulant aux pieds les accords qu'il avait signés à Munich en septembre dernier.

Jules Huret, qui fut un bon journaliste et un observateur avisé, avait longuement voyagé outre-Rhin. Nul Français ne connaissait l'Allemagne mieux que lui. Or, il la définissait ainsi :

"Un maximum de civilisation matérielle avec un minimum de civilisation morale".

Les événements de la dernière guerre ont singulièrement justifié cette définition.

Le maximum de civilisation matérielle s'est caractérisé par la perfection de l'organisme militaire des Allemands, les progrès extraordinaires accomplis dans l'art de la guerre, les prodigieuses ressources scientifiques mises en œuvre aussi bien aux armées que dans l'élément civil, d'abord pour forcer la victoire, ensuite, pour tenir, enfin, pour retarder l'heure de la chute.

Mais le minimum de civilisation morale est apparu dans tous les actes de l'Allemagne. Elle commença par violer les traités en envahissant la Belgique, puis elle viola le droit des gens en massacrant les populations civiles, en brûlant les villes, ouvertes. Elle inventa les pastilles incendiaires, les lance-flammes, les gaz asphyxiants, la guerre aérienne et la guerre sous-marine à outrance. Mais tout cela ne servit qu'à étaler la bassesse de sa civilisation morale et à démontrer aux yeux de l'univers en quel mépris elle tenait les conventions de La Haye, qu'elle avait signées, pourtant, avec toutes les grandes puissances.

Et cette moralité n'était point seulement le fait de la caste militaire et dirigeante. Elle s'est retrouvée dans toutes les classes. Quatre-vingt-trois des plus illustres représentants de l'art, de la science et de la littérature en donnèrent une preuve irrécusable, dès le début de la guerre, en signant le fameux manifeste qui demeura dans l'histoire comme un monument d'inconscience et de cynisme.

Les maîtres de la pensée allemande, les professeurs, les philosophes se sont efforcés de justifier tous les tourterelles, toutes les atrocités : "On ne doit demander à un Etat ni pitié, ni bienveillance, a écrit le célèbre professeur Lasson. Un Etat ne saurait commettre de crimes. Ce n'est pas une question de droit, c'est une question d'intérêt d'observer les traités... Qui a la force peut créer un nouvel état de choses qui sera aussi bien le droit que le précédent. Le faible est, malgré tous les traités, la proie du plus fort, aussitôt que ce dernier le veut et le peut... cet état de choses peut même être qualifié de moral puisqu'il est rationnel".

On croirait, en vérité, que le professeur Lasson a écrit ces lignes tout exprès pour justifier la main-mise de l'Allemagne sur la Tchéco-Slovaquie.

Au nom du droit outrage, les nations protestent. Que répondent les Allemands ? Ils répondent :

"Est-ce que le droit existe ? s'écriait naguère Maximilien Harden, le plus fameux de leurs polémistes. Est-ce que les nobles idées valent quelque chose ? Quelles chimères !... Un principe seul compte, un seul qui résume et qui contient tous les autres : la force... La force, voilà qui sonne haut et clair, voilà qui a du style et de l'allure... La force : un poing... c'est tout !"

Le force ! Les nations que l'Allemagne médite de réduire en esclavage se décideront-elles à s'unir sans arrière-pensée, dans un seul but : avoir la force suffisante pour le briser, ce poing allemand.

Ernest LAUST

Les testaments de M. Azana

Lorsque M. Azana, dans sa nouvelle résidence de Collonges, eut apposé sa signature sur cette lettre de démission qu'il portait avec lui depuis plusieurs jours, il se retourna vers les quelques amis qui l'entouraient et leur dit avec mélancolie :

— Cela me rappelle mes débuts.

C'est que M. Azana, avant d'entrer dans la politique, était fonctionnaire au ministère de la Justice à Madrid. Il y était même chef de bureau. Et le service à la tête duquel on l'avait placé, c'était celui des testaments. La justice espagnole a gardé du droit romain, l'usage des appellations latines. C'est ainsi que les services de M. Azana s'appelaient ultime orations.

La carrière politique de M. Azana aura été d'un testament à un autre.

L'HOTEL WINDSOR possède une atmosphère de distinction très recherchée et est visité par des voyageurs de renom venant de toutes les parties du monde. Il est renommé pour ses chambres ultra-modernes et confortables, ses excellents cuisines et son service aussi irréprochable que courtis.

Windsor
SAISON D'ÉTÉ

CHRONIQUE JUDICIAIRE

Par Léonard-C. ARCHAMBAULT, B.A., LL., B.

La créance d'un porteur de billet en cas de faillite

Le créancier sur billet n'a pas de réclamation prouvée s'il a transporté ce billet

La personne qui détient un billet promis, d'un failli n'a pas de réclamation valable ou prouvée contre la faillite si elle a transporté ce billet à un tiers en garantie collatérale d'une de ses propres dettes. Dans ces circonstances en effet, la personne qui a transporté le billet ne peut pas en poursuivre le recouvrement et, conséquemment, elle n'est pas créancière régulièrement et ne peut être nommée inspecteur à la faillite.

Ce principe a été appliqué par l'honorable juge Louis Boyer, de la Cour supérieure, dans un jugement où il a débouté un inspecteur dans des circonstances semblables. Il s'agit de la cause de Transportation & Power Corporation, en faillite, et Georges Ducloux, syndic, et Joseph-A.-E. Dion, requérant, et Alphonse-M. Doyon, créancier-mis-en-cause, numéro 42 des dossiers du greffe des faillites, Montréal.

Voici comment le jugement récite les faits et le droit :

"Attendu que le requérant (Joseph-A.-E. Dion) demande la destitution du mis-en-cause (Alphonse-M. Doyon), comme inspecteur parce qu'il ne se serait pas créé, et que ce dernier nie;

"Attendu que la preuve en cette instance et celle de l'instance de Milton C. Walker contre le même intimé, a été déclarée commune, de consentement;

"L'intimé-mis-en-cause a produit une réclamation au montant de \$50,000 basée sur deux billets de la dernière de \$25,000 chacun qu'il n'a ni produits ni exhibés;

"Le syndic ne les a pas demandés et n'a pas, jusqu'à présent, jugé à propos d'approuver ou désavouer cette réclamation, bien que requis;

"De fait, ces deux billets ont été transportés à l'Imperial Trust Company pour le compte d'un nommé Charles-M. Barnett en garantie collatérale d'une créance contre l'intimé de \$82,000 en faveur de ce dernier;

"Considérant qu'aucune poursuite ne peut être prise contre une compagnie en faillite, mais que les créanciers doivent mettre les mains du syndic et que, par conséquent, cette production de réclamation tient lieu de poursuite, et la validité de la réclamation est déterminée sommairement en vertu de la loi de faillite;

"Il s'ensuit que l'intimé n'étant pas détenteur des billets et ne pouvant en poursuivre le recouvrement, n'a pas de créance prouvée contre la faillite de ce chef et comme sa réclamation est basée sur ces billets, elle doit être rejetée;

"Pour ces motifs: accordé ladite requête, rejette la dite réclamation du mis-en-cause Alphonse-M. Doyon, déclare qu'il est inéligible comme inspecteur et le destitue comme tel, le tout avec dépens."

Bienvenue du Barreau de Montréal aux souverains

Source de la justice qu'administrent nos juges en Canada, Sa Majesté le roi a été l'objet d'une résolution de fidélité et de loyauté de la part du Barreau de Montréal. On sait, en effet, que les avocats, outre leur serment d'office, prêtent le serment d'allégeance à la Couronne lors de leur admission à la pratique du droit en cette province. Et c'est ainsi qu'à une assemblée spéciale, les membres du conseil du Barreau de Montréal, au nom de tous les avocats de la métropole, ont adopté une résolution de bienvenue à Leurs Majestés le roi et la reine, dans laquelle ils réitérent leurs sentiments de loyauté envers le roi George VI, roi-empereur et roi du Canada, à l'occasion de sa visite historique du plus vieux Dominion de l'Empire.

COUR SUPÉRIEURE

Division de Pratique
le 17 mai 1939

Président: L'honorable juge Surveur
Les jugements suivants furent rendus:
Damo D. Beauvais contre Modern Motor Sales Limited; jugement accordant motion pour détails.

Bianche Lausson contre A. Fulson; jugement autorisant à poursuivre en forma pauperis.

Dame W. A. Luffman contre Plymouth Realities Limited; jugement rejetant requête pour annuler jugement, sans frais.

Mlle L. Lussier contre Cité de Montréal; requête pour réclamation retirée, sans frais.

P. Armand contre Cité de Montréal; motion pour réclamation accordée.

E. Masson et al contre N. MacDonald; motion pour réclamation accordée.

E. L. Vadeboncoeur contre J.-B. Brousseau; jugement homologuant procès-verbal de l'arbitrage.

C. Bédard contre La Terre de Chénouan Inc.; jugement autorisant examen avant dévotion.

J. Johnston contre E. Auer; motion pour substitution accordée, sans frais.

Dame W. Philibert contre André Damase Gravelle; jugement accordant requête, etc.

Philippe Automobile (Société) contre J.-J. Piquette; jugement pour \$495.56 avec int. et dépens.

Dame Alina Tukhalainen contre Wilhelm Heinrich Temko; jugement maintenant l'action de la demanderesse, etc.

Dame V. A. H. Lavender contre Madame Gravelle; jugement accordant requête, etc.

Dame E. Acs, requérante; jugement autorisant à ester en justice.

M. R. Rubenstein contre G. R. Bacon; jugement accordant motion pour réclamation causée.

Dame E. Acs, requérante; jugement autorisant à ester en justice.

Cohen et al contre J. L. Goss; jugement ordonnant examen de l'opposant.

O. Lortie contre F. Robert; jugement homologuant procès-verbal.

Dame F. Stober et vir contre L. Adelman; jugement autorisant à amender, frais à suivre.

M. Steinberg contre L. Adelman; jugement autorisant à amender, frais à suivre.

Dame C. Marceau contre R. Hirt et G. Castel, m.c.; jugement relevant de défaut.

Olivia Phoenix contre C. Lavigne; jugement pour \$105 avec int. et dépens.

Philidne Dubuc vs J.-D. Rivest; jugement pour \$114.75 avec int. et dépens.

Aver Light Mfg Co. Ltd vs G. K. Robinson; jugement pour \$272.75 avec int. et dépens.

Philippe Mongeau vs Rinal Mongeau et Donat Godin et al, s.; jugement déclarant saisie-arrest bonne et valable, etc.

LUTTEUR ACCUSE DE VOL

Patrick Barry, lutteur professionnel, décrit "comme étant âgé de 27 ans, 5 pieds et 8 pouces et pesant 160 livres", semblait fort à l'aise devant le juge Gustave Marin, mercredi, lorsque le greffier-adjoint lui lut une accusation, asservie par M. Magloire Champagne, de Verdun, affirmant que le prévenu, le soir du 5 mai, l'aurait "soulagé" de sa montre évaluée à \$10. Le tribunal fixa le procès au 26 mai et Me L.-J. de la Durantaye, avocat de la défense, fit libérer le lutteur sur un dépôt en argent de \$25.

Une "analyste" condamnée

Mlle Yvette Beaudouin, 1667, rue Panet, accusée de pratique illégale de la médecine, enregistrée un aveu, mercredi, devant le juge Maurice Tétrault, dans la troisième chambre de la correctionnelle et le tribunal imposa une amende de \$50 les frais ou à défaut une peine de deux mois. L'inculpée se serait spécialisée dans les maux d'estomac et l'analyse d'urine.

BIRKS

DIAMANTAIRES
JOAILLIERS

Carré Phillips

60 ouest, rue Saint-Jacques
Harbour 2438

Le préjudice et la requête en désaveu devant le tribunal

Au sujet des affaires de l'Association internationale des débardeurs, local 375

Quand, dans une association comme l'Association internationale des débardeurs local 375, l'assemblée réunit des membres à la fois pour engager un avocat et que le Comité exécutif a aussi le pouvoir de désavouer un avocat, ce dernier n'aura pas le droit de révoquer la résolution de l'assemblée des membres engageant un avocat, car le Comité exécutif est dépendant et subordonné aux membres.

C'est ainsi que le Comité exécutif ne pourra pas, après qu'un avocat aura été ainsi engagé par l'assemblée pour comparaître dans une cause au nom de l'Association, faire avec succès une requête en désaveu.

A tout événement, en matière de désaveu, il n'y a pas lieu de discuter du droit d'engager l'avocat si l'engagement n'a pas causé et ne peut causer de préjudice.

C'est ainsi que vient d'en décider l'honorable juge Mackinnon, de la Cour supérieure, en rejetant une requête en désaveu faite par l'Association internationale des débardeurs contre Me John-J. Gottlieb, avocat de Montréal.

Cette intéressante affaire, qui porte le numéro 174516 des dossiers de la Cour supérieure, Montréal, prend naissance du fait que deux groupes adversaires, dont l'un contrôle l'Assemblée générale et l'autre le Comité exécutif, forment l'Association internationale des débardeurs, local 375, faisant affaires aux numéros 525 Bonsecours et 406 Champ-de-Mars.

Il advint qu'à la suite de certaines circonstances, MM. Augustin Brousseau et Adrien Grenier, deux membres de l'Association, ont fait une requête en injonction et en Quo Warranto contre M. J.-Armand Poulin, qui, disaient-ils, aurait usurpé la position de président de l'Association, laquelle fut mise en cause.

En possession des copies de ces procédures, M. Poulin, qui avait été autorisé par une assemblée générale des membres, demanda à Me Gottlieb de comparaître pour l'Association. Une autre assemblée des membres confirma ce mandat.

Me Gottlieb produisit donc une comparution de l'Association dans ces procédures en injonction et en Quo Warranto.

La-dessus, le Comité exécutif de l'Association, ne favorisant pas ce choix, enregistra un désaveu des procédures faites par Me Gottlieb et fit une requête en désaveu devant la Cour au nom de l'Association.

Sans nullement entrer dans les points en litige des procédures en injonction et en Quo Warranto, le Tribunal rejette la requête en désaveu pour deux raisons.

En effet, après avoir soigneusement examiné les règlements et les pouvoirs de l'Association, le juge en vient à la conclusion "que les membres avaient le droit en assemblée régulière d'autoriser M. Poulin à engager les services d'un avocat et le pouvoir de ratifier cette autorisation."

"On peut peut-être argumenter", de continuer le jugement, que ce pouvoir est aussi conféré au Comité exécutif mais le Comité exécutif doit être dépendant (subservient) des membres et il ne peut pas mettre de côté les résolutions que les membres ont droit d'adopter en assemblée régulière."

De plus, il n'est pas nécessaire de décider si oui ou non l'avocat a été engagé régulièrement pour représenter l'Association car il n'y a pas eu de préjudice et il n'y aura probablement pas. (Fontaine contre Cabana, 48 C.S., 230 et Dupuis contre Archambault, 7 B.R., 393).

En conséquence, la requête en désaveu est rejetée et la comparution de Me Gottlieb au nom de l'Association dans les procédures en injonction et en Quo Warranto est validée.

Dans cette affaire, vu que l'Association n'était que mise-en-cause et qu'elle n'avait pas l'intention de contester elle-même les procédures, Me Gottlieb n'avait reçu mandat que de comparaître. C'est tout ce qu'il a fait et avait l'intention de faire.

La querelle judiciaire sur les autres points sera discutée et décidée en temps et lieu.

Les nouveaux officiers des comités spéciaux du Barreau de Montréal

Le Conseil du Barreau de Montréal a nommé à sa dernière assemblée les nouveaux officiers de ses différents comités spéciaux. Au comité des examens, Me Antonio Perrault a été nommé comme représentant l'université de Montréal, tandis que Me Orville-S. Tyndale a été choisi comme représentant de l'université McGill.

Ce comité comprend trois autres membres: Mes Armand Cloutier, Li-guori Hébert et Walter Merrill. (Les Barreaux des différentes sections ont aussi un certain nombre d'examinateurs.)

Les délégués nommés au Conseil général du Barreau de la province de Québec sont MM. A.-W.-P. Buchanan, président, délégué ex-officio; Paul Lacoste, ancien bâtonnier; Charles Codette, syndic; Emilien Gadois, trésorier; W.-C. Nicholson, Camille L. de Martigny, de Saint-Jérôme; Philippe Lamarre et Edouard Archambault.

M. Charles-M. Holt a été nommé président du comité de la bibliothèque, et M. Guy Vanier, secrétaire.

On a nommé au bureau des examinateurs des sténographes officiels: M. Emile Cadotte, comme président; M. Gaston Lacroix, secrétaire du Barreau, qui est secrétaire ex-officio du bureau.

Au comité des fêtes on a réélu M. W.-B. Scott, comme président; M. Armand Cloutier a été nommé vice-président, les secrétaires conjoints sont MM. Gaston Lacroix, qui est l'ex-officio comme secrétaire du Barreau, et M. Allan Macnaughton, ancien secrétaire.

La loi du salaire raisonnable devant la Cour supérieure

Le droit au temps et demi pour travail du dimanche. — Les ingénieurs stationnaires

Selon la loi des salaires raisonnables et les ordonnances, un employé n'a droit à temps et demi pour une journée de travail que lorsqu'il travaille sept jours par semaine sans jour de repos. Lorsque durant la semaine il a un jour de congé, il ne pourra pas réclamer temps et demi pour la journée du dimanche pour le seul motif que c'est un dimanche.

Par ailleurs, lorsqu'il s'agit des ingénieurs stationnaires, l'ingénieur de quatrième classe, engagé comme chauffeur et ne faisant que ce travail qu'un ouvrier quelconque pourrait faire à sa place parce qu'il est surveillé par d'autres ingénieurs dûment qualifiés ne peut pas réclamer le salaire fixé pour les ingénieurs de quatrième classe par les ordonnances nos 4 et 6.

Ces deux principes ont été suivis par la Cour supérieure lorsque l'honorable juge Louis Boyer a maintenu pour une somme de \$10.76 la réclamation au montant de \$127.19 faite par Martin Peters contre la Liquid Carbonic Canadian Corporation, Limited.

Voici le texte de cet intéressant jugement:

"Attendu que le demandeur, Martin Peters, réclame de la défenderesse, la Liquid Carbonic Canadian Corporation Ltd, comme ingénieur stationnaire, la somme de \$127.19, pour différence entre le salaire qu'il a touché et celui auquel il aurait droit en vertu de la loi des salaires raisonnables et des ordonnances nos 4 et 6;

"La défenderesse a plaidé que le demandeur, bien que qualifié comme ingénieur stationnaire de quatrième classe, a été engagé et a travaillé comme chauffeur seulement et non comme ingénieur stationnaire et n'a droit à aucun supplément.

"A l'audience, la défenderesse a reconnu, pour sa valeur comme confession de jugement, devoir la somme de \$10.76 pour certaines heures où le demandeur aurait agi comme ingénieur;

"Le demandeur a refusé cette confession.

"Considérant que la défenderesse a deux bouilloires dans une pièce séparée de la chambre des machines par un mur dans lequel il y a deux ouvertures;

"Il y a toujours en dans son établissement, en sus du demandeur, sauf pendant quelques heures où la manufacture n'était pas en opération mais où les feux étaient entretenus et pour lesquelles elle a confessé jugement, plusieurs ingénieurs stationnaires de deuxième classe ou moins, sous le contrôle desquels étaient les bouilloires et qui faisaient un relevé des feux et de la vapeur d'heure en heure.

"Les demandeurs, de son côté, voyant aux feux et à ce qu'il y ait l'eau requise dans les bouilloires, sous la surveillance et le contrôle de ces ingénieurs;

"Il est lui-même qualifié comme ingénieur stationnaire de quatrième classe, il a été engagé comme chauffeur et a lui-même signé comme tel les cartes où il enregistrait son temps;

"Il s'agit donc de déterminer si le demandeur a agi comme ingénieur stationnaire de quatrième classe et dans la négative, si le demandeur a droit à un supplément de salaire pour les dimanches, alors qu'il a eu congé un autre jour;

"Considérant que, sauf dans les cas où il était seul, l'ouvrage du demandeur aurait pu être fait par un manoeuvre ou journalier quelconque, étant donné la surveillance et le contrôle exercé d'heure en heure par un ingénieur qualifié et, partant, il ne peut réclamer de surplus dans ce cas vu qu'il n'a pas agi comme ingénieur qualifié.

"Quant aux dimanches, il n'y a pas lieu d'accorder temps et demi lorsque le congé du dimanche est remplacé par un autre jour de repos, le dimanche étant assimilé au jour de repos hebdomadaire, (ordonnance no 6, article 5, paragraphe c.) L'ouvrier a droit à temps et demi pour une journée que lorsqu'il travaille pendant sept jours sans jour de repos.

C'est d'ailleurs l'interprétation donnée par le bureau des salaires raisonnables en réponse au Board of Trade.

"La confession est, en conséquence, suffisante;

"Pour ces motifs, condamne la défenderesse à payer au demandeur la somme de \$10.76 avec intérêt et dépens après plaidoyer, et renvoie la demande pour le surplus avec frais de contestation après plaidoyer."

Numéro 176199 des dossiers de la Cour supérieure, Montréal.

L'oubli du couteau sera-t-il accepté?

Version originale d'un suspect trouvé en possession d'un long poignard

Damase Savard, 1002 est, rue Dorchester, accusé de port d'arme illégale enregistré un plaidoyer de non-culpabilité mercredi devant le juge Gustave Marin. Il s'agit d'un long couteau de boucherie trouvé dans le gousset intérieur du veston de l'inculpé. Le prisonnier tenta d'expliquer au tribunal:

"Voilà, Votre Honneur c'est en démantelant que j'ai mis le couteau dans ma poche et je l'ai oublié.

"Plaidiez-vous coupable ou non-coupable? demanda le greffier-adjoint Me Georges Décar.

"D'une manière, oui, de l'autre, non, reprend Savard.

"Attendons donc que vous soyez décidé de la bonne manière, déclare le juge Marin. Je vais fixer votre procès au 23 mai.

L'accusation logée contre Savard, est signée par son logeur M. Edouard Magnan, 1074, rue Saint-Timothée et l'on y voit ceci: "Le prisonnier a été trouvé en possession d'un couteau 'genre poignard' après une dispute avec son maître de pension".

Sidonia Pimaré et ses \$40.00!

Accusation d'abus de confiance contre un nommé J.-R. Labelle

J.-R. Labelle, accusé d'abus de confiance était traduit devant le juge Gustave Marin, mercredi, mais son avocat Me René Lippé, de l'étude de Me Alphonse Patenaude, enregistra un plaidoyer de non-culpabilité et après avoir expliqué au tribunal qu'il s'agissait d'une bagatelle et bagatelle civile tout probablement, réussit à faire libérer l'inculpé sous un cautionnement de \$100.

Labelle aurait obtenu la somme de \$40 d'un nommé Wilfrid Juneau avec instructions de remettre le tout à madame Sidonia Pimaré. L'accusation affirme qu'il a tout gardé pour lui. Le procès a été fixé au 26 mai.

Jolie femme qui "lève" la jambe

Mais il s'agit simplement d'une cause de pratique illégale de la médecine

La femme J. Brunelle, 104, rue St-Augustin, accusée de pratique illégale de la médecine, a subi son procès, mercredi, devant le juge Maurice Tétrault et ce tribunal, déclara l'inculpée coupable et la condamna à une amende de \$50 aux frais ou à défaut à une peine de 2 mois.

Ce petit procès n'a pas manqué d'intéresser et le principal témoin du Collège des médecins, une jolie jeune femme déclara que le 25 avril, elle se rendit au domicile de la prévenue en affirmant qu'elle était envoyée par Jean Caya. Madame Brunelle s'est écriée: "Entrez, entrez, Monsieur Caya est justement le neveu du mari de ma fille". Ici le témoin ajoute:

"Je montrai ma jambe à l'inculpée et lui dis que je souffrais à chaque fois que je la levais et ce mouvement me tirait les nerfs. Madame Brunelle m'examina donc et dit: "Ca 'mine' du rhumatisme et vous avez probablement tombé. Ne mettez jamais d'iode sur votre jambe parce que c'est trop sec et ça durcit les nerfs au lieu de les assouplir. Je vais vous conseiller un traitement au gros coton que vous appliquerez chaud, soir et matin. Vous prendrez aussi une cuillerée à thé de sel à médecine avec un jus d'orange pendant neuf soirs de suite. Mon onguent 'Merveilleux' vous guérira.

La prévenue dans son témoignage corrobore le témoin de la poursuite et va jusqu'à déclarer au tribunal que tout est vrai. Le juge Tétrault tout en déclarant la femme Brunelle coupable de la félicité de sa franchise et lui accorde un délai de 30 jours pour payer amende et frais.

Tenu responsable par les jurés

A l'issue de l'enquête sur la mort d'un enfant de 10 ans

Trois-Rivières, 18. (Du correspondant du Canada). — Marcel Dion, 24 ans, chauffeur de taxi de cette ville, a été tenu criminellement responsable de la mort de Marcel Normand, un enfant de dix ans, qui fut blessé à mort avant-hier alors que le taxi que Dion conduisait quitta la chaussée et alla s'écraser sur l'angle d'une maison, rue Sainte-Cécile.

A l'issue d'une enquête sous la présidence du docteur Adélard Tétrault, coroner, le jury tint Dion responsable de la mort de l'enfant. Le chauffeur aurait conduit son auto à une vitesse exagérée.

Le chauffeur de taxi ne possédait son permis que depuis un mois et demi. Le jury du coroner délibéra durant trois quart d'heure avant de rendre son verdict.

ECHEC JUDICIAIRE

M. James-Napoléon Blair n'a pas été capable de convaincre la Cour qu'il était tombé dans un escalier de la taverne de l'hôtel St. James parce que cet escalier était en mauvais état, et c'est pourquoi l'honorable juge Mackinnon, de la Cour supérieure, a rejeté avec dépens son action en dommages au montant de \$2,000.

Le 15 janvier 1937, vers les neuf heures du soir, M. Blair se rendit à l'hôtel St. James, 1005, rue Saint-Jacques, ouest, et, s'installant dans la salle à dîner, fit demander un sandwich et un verre de bière. Par la suite, il voulut se rendre à la chambre de toilette située à un étage inférieur. En ce faisant il tomba dans l'escalier et se fractura le pied gauche. Il poursuivit l'hôtel en disant que l'escalier était mal éclairé et en mauvais état.

L'hôtel se défendit en disant que l'escalier était en bon état et bien éclairé et que le demandeur était tombé par sa propre faute car il aurait été en état d'ivresse.

Le jugement rejette l'action en se contentant de dire que le demandeur n'a pas prouvé les allégations de son action et, que, cette preuve lui étant à charge, son action doit échouer.

Accusé de réception

Le trésorier du Canadian National accuse réception de la remise anonyme de \$25. L'enveloppe portait le sceau de Montréal et était datée du 13 mai.

JOURS d'AUBAINES

Chez
EATON

Vendredi et samedi

Plus de 300 spéciaux

(non annoncés dans les quotidiens)

ENEZ VENDREDI POUR LE MEILLEUR CHOIX

Aubaines pour la maison et la famille en prévision du congé du 24

Déjà en émigrer vers le plein air... camps et maisons de campagne. Des premières chaleurs on pense à nettoyer, peindre et remeubler. Il sera facile de vous procurer vendredi et samedi tous ces articles dont vous avez besoin, puisqu'EATON vous offre 300 spéciaux. A tous les étages du magasin vous trouverez quantité d'aubaines. Cherchez les étiquettes spéciales des "Jours d'Aubaines".

T. EATON CO LIMITED
DE MONTREAL

Fêtes jubilaires de l'académie Saint-Urbain

Sous la présidence de M. L. Hector Filiatrault, P.S.S., aumônier de l'institution depuis 1894

Les fêtes jubilaires de l'Académie Saint-Urbain se sont déroulées, mardi, sous la présidence de M. L. Hector Filiatrault, p.s.s., aumônier de l'institution depuis 1894.

Le déjeuner, servi à une heure, groupait quelque 300 convives. On remarquait à la table d'honneur, aux côtés de M. Filiatrault: la révérende Mère Sainte-Germaine, supérieure et ancienne élève de l'institution, M. Louis Bouchier, p.s.s., curé de Notre-Dame, M. Oscar Rolland, p.s.s., assistant-aumônier, la révérende Mère Ste-Marie-Alexis, assistante-générale la révérende Mère Saint-Valérien, ancienne supérieure générale, la révérende Mère Saint-Pierre-aux-Liens, autrefois supérieure de la maison, Mme Henri Gerin-Lajoie, présidente de l'Association des anciennes élèves, Mme Champlain Provancher, vice-présidente de l'Amicale.

Au dessert, Mme Gerin-Lajoie, après quelques paroles de bienvenue, rendit un fidèle hommage à la chère académie, souligna le dévouement des religieuses qui toujours prodigèrent aux élèves confiées à leurs soins le meilleur de leur cœur et de leur esprit. Aux messieurs de Saint-Sulpice, dont la direction spirituelle fut si précieuse, elle exprima des sentiments de vive gratitude.

Successivement, Mmes J.-P. Brannen, L.-P. Dorval, André Laurendeau, D'Arcy O'Connell, T.-J. Coonan ainsi que Mlle Patricia Coonan évoquèrent les beaux jours d'autrefois, ceux de leur vie d'élèves, alors que concours de catéchisme, joutes littéraires, matinées musicales et récréatives suscitaient le plus grand intérêt.

Quelques travaux retraçant l'histoire du couvent, œuvres des RR. SS. Marie-Joseph, A. Connaughton et C. Connaughton, furent lus par Mmes T.-J. McDougall et W. Bourne.

Au cours de la réunion, Mlle Madeleine Hamel récita des vers, tandis que Mme Emile Bruchési se fit entendre dans quelques morceaux de chant.

La bénédiction du Très Saint-Sacrement fut presidée par M. Oscar Rolland, p.s.s.

Le matin, à l'issue de la messe célébrée par M. Filiatrault, un sermon de circonstance fut prononcé par M. Oscar Rolland.

La messe fut présidée par M. Oscar Rolland, p.s.s.

Le matin, à l'issue de la messe célébrée par M. Filiatrault, un sermon de circonstance fut prononcé par M. Oscar Rolland.

La messe fut présidée par M. Oscar Rolland, p.s.s.

Le matin, à l'issue de la messe célébrée par M. Filiatrault, un sermon de circonstance fut prononcé par M. Oscar Rolland.

CHEZ STIEN

Le doyen des restaurants français de Montréal

Menu de gourmet très varié

Prix fixe: 50c

BIERES ET VINS

50

CHRONIQUE

La femme qu'il lui faut!...

Ce sera vous, si vous voulez...

PUISQUE nous sommes entre nous, mesdemoiselles, soyons loyales et reconnaissons que, si c'est un événement assez grave pour une jeune fille de prendre un époux, c'en est peut-être un encore plus grave pour un jeune homme de prendre femme.

Voyons notre cas, d'abord. Et ensuite, mettons-nous à leur place, à eux.

Pour nous, c'est d'insensible façon que nous avons été amenées à envisager notre rôle de femme d'intérieur; nous en avons compris, comment on équilibrait un budget, comment on faisait la cuisine, et quelques cours de perfectionnement ménager ont fait le reste...

Et puis, dans notre famille, nous sommes tout de même astreintes à certaines disciplines, nous devons rendre compte de nos sorties, de nos fréquentations, et notre argent, si nous en gagnons, fait partie de la caisse commune.

Aussi, demain, notre nouvelle existence ne nous surprendra pas, elle nous trouvera prête. Foyer familial ou foyer conjugal, c'est toujours la vie du foyer; seul, l'amour fera la différence.

Mais eux! Depuis quelques années déjà, ils volaient, comme on dit, de leurs propres ailes. Ils s'étaient habitués à la fantaisie, au désordre, à la liberté. Et les voici tenus, par le mariage, à rentrer dans les rangs. Aussi est-ce d'un oeil un peu inquiet qu'ils regardent la délicieuse "adversaire" qu'ils ont choisie pour compagne.

Vont-ils vers le paradis ou vers l'enfer? Sauront-elles les comprendre et, s'il le faut, les excuser? Accepteront-elles leurs habitudes? Leurs petites manies? Leurs défauts? disent ceux qui sont assez sincères pour avouer qu'ils en ont...

Autrement dit, la charmante fiancée d'aujourd'hui, demain transformée en épouse, prendra-t-elle figure d'ange tutélaire ou de gendarme?

Sera-t-elle compréhensive? ou posera-t-elle des ultimatums? "Je n'aime que les cravates discrètes, je te défends de porter des rayures sport."

"Pourquoi fumes-tu constamment? La prochaine fois que je vois traîner un paquet de cigarettes, je le jette par la fenêtre."

"Je ne peux voir tes amis de collège? s'ils remettent les pieds ici, je m'absenterai express, pour qu'ils comprennent."

"J'en ai assez de voir ton bureau en désordre. Si tu ne fais le tri toi-même, je le fais tout au feu..."

Et puis d'autres questions encore plus graves se posent à l'esprit du jeune aspirant-époux:

"Certes, se dit-il, je suis prêt à faire un effort, à travailler au maximum, à gagner notre vie à tous deux, mais ne vais-je pas tomber sur une femme dépensière, ou qui manquera d'esprit d'organisation. J'aimerais tant avoir un foyer douillet, et que, malgré nos faibles moyens, nous puissions, de temps à autre, recevoir des amis. Oui, mais voilà, si j'ai une femme capable de me donner satisfaction sur tous ces points, si elle est vraiment ce que l'on appelle "une bonne femme d'intérieur", peut-être ne sera-t-elle plus une épouse coquette, jolie, soignée, agréable à regarder, agréable à sortir, et dont je pourrais être fier?"

Pauvres garçons en proie à tant de point d'interrogation! Au fond, je crois que nous leur faisons un peu peur...

Mais c'est qu'ils sont trop exigeants! dites-vous.

En êtes-vous sûres? Et puis, même si cela était, n'est-ce pas flatteur, en somme, qu'ils nous demandent tant? qu'ils veulent voir en nous l'épouse, la maîtresse, l'amie au cœur parfois maternel?

Et c'est un bien joli titre à conquérir auprès d'un homme que l'on aime que d'être "la femme qu'il lui faut".

("Eve")

MONDANITÉS

Mme Gilbert Wilson, de Londres, accompagnée de sa fille et de son fils, arrivera à Montréal, fin juin, et sera l'invitée de son père, M. Arthur Terroux, en sa villa de Vaudreuil, pendant plusieurs semaines.

M. et Mme J.-Evander Veilleux, arrivés dimanche sur le "Duchess of York", d'un voyage de deux mois en Europe, passent quelques jours en ville, les invités de l'honorable juge et de Mme Théodore Rhéaume avant de partir pour Sherbrooke où ils demeureront. Avant son mariage, Mme Veilleux était Mlle Pauline Rhéaume.

M. et Mme E.-Julius Wermerling ont quitté pour Ottawa où ils assisteront aux réceptions données en l'honneur de leurs Majestés.

Miles Françoise et Pierrette Gauthier sont parties pour Québec, où elles seront les invitées de leur grand-père M. J.-Arthur Paquet.

Mlle Albina Gauthier, Mme Germaine Desjardins, M. et Mme Horace Lefebvre, Mme J.-M.-R. Longtin, Mlle Colombienne Côté, Mlle Antoinette Leroux, Mme G.-E. Maillet, M. Alexandre Paul, de Montréal, M. et Mme A.-E. Brégent, Mlle Marie-Pauline Audet, Mlle Lucille Guindard, Mme L.-G. Lacoste, M. et Mme F.-M. Marcotte, d'Outremont; M. et Mme Alfred Paradis, et M. René Chénave de Westmount; M. J.-E.-A. Matteau de Grand'Mère partiront le 19 mai pour New-York, où ils assisteront au déjeuner offert le lendemain au pavillon de la France à l'Exposition, à l'occasion du passage des membres de la Chambre de commerce de Montréal.

On annonce le mariage de Mlle Pierrette Plamondon, fille de M. et de Mme J.-A. Plamondon, décédée, avec M. Roland Langlois, de Montréal, fils de M. Aimé Langlois N.P. de Varennes, et de Mme Langlois, décédée. La bénédiction nuptiale leur sera donnée samedi, le 3 juin à neuf heures, en la chapelle du Sacré-Cœur de l'église Notre-Dame. Pas de faire-part.

On annonce le mariage de Mlle Pierrette Plamondon, fille de M. et de Mme J.-A. Plamondon, décédée, avec M. Roland Langlois, de Montréal, fils de M. Aimé Langlois N.P. de Varennes, et de Mme Langlois, décédée. La bénédiction nuptiale leur sera donnée samedi, le 3 juin à neuf heures, en la chapelle du Sacré-Cœur de l'église Notre-Dame. Pas de faire-part.

On annonce le mariage de Mlle Pierrette Plamondon, fille de M. et de Mme J.-A. Plamondon, décédée, avec M. Roland Langlois, de Montréal, fils de M. Aimé Langlois N.P. de Varennes, et de Mme Langlois, décédée. La bénédiction nuptiale leur sera donnée samedi, le 3 juin à neuf heures, en la chapelle du Sacré-Cœur de l'église Notre-Dame. Pas de faire-part.

On annonce le mariage de Mlle Pierrette Plamondon, fille de M. et de Mme J.-A. Plamondon, décédée, avec M. Roland Langlois, de Montréal, fils de M. Aimé Langlois N.P. de Varennes, et de Mme Langlois, décédée. La bénédiction nuptiale leur sera donnée samedi, le 3 juin à neuf heures, en la chapelle du Sacré-Cœur de l'église Notre-Dame. Pas de faire-part.

On annonce le mariage de Mlle Pierrette Plamondon, fille de M. et de Mme J.-A. Plamondon, décédée, avec M. Roland Langlois, de Montréal, fils de M. Aimé Langlois N.P. de Varennes, et de Mme Langlois, décédée. La bénédiction nuptiale leur sera donnée samedi, le 3 juin à neuf heures, en la chapelle du Sacré-Cœur de l'église Notre-Dame. Pas de faire-part.

On annonce le mariage de Mlle Pierrette Plamondon, fille de M. et de Mme J.-A. Plamondon, décédée, avec M. Roland Langlois, de Montréal, fils de M. Aimé Langlois N.P. de Varennes, et de Mme Langlois, décédée. La bénédiction nuptiale leur sera donnée samedi, le 3 juin à neuf heures, en la chapelle du Sacré-Cœur de l'église Notre-Dame. Pas de faire-part.

On annonce le mariage de Mlle Pierrette Plamondon, fille de M. et de Mme J.-A. Plamondon, décédée, avec M. Roland Langlois, de Montréal, fils de M. Aimé Langlois N.P. de Varennes, et de Mme Langlois, décédée. La bénédiction nuptiale leur sera donnée samedi, le 3 juin à neuf heures, en la chapelle du Sacré-Cœur de l'église Notre-Dame. Pas de faire-part.

On annonce le mariage de Mlle Pierrette Plamondon, fille de M. et de Mme J.-A. Plamondon, décédée, avec M. Roland Langlois, de Montréal, fils de M. Aimé Langlois N.P. de Varennes, et de Mme Langlois, décédée. La bénédiction nuptiale leur sera donnée samedi, le 3 juin à neuf heures, en la chapelle du Sacré-Cœur de l'église Notre-Dame. Pas de faire-part.

On annonce le mariage de Mlle Pierrette Plamondon, fille de M. et de Mme J.-A. Plamondon, décédée, avec M. Roland Langlois, de Montréal, fils de M. Aimé Langlois N.P. de Varennes, et de Mme Langlois, décédée. La bénédiction nuptiale leur sera donnée samedi, le 3 juin à neuf heures, en la chapelle du Sacré-Cœur de l'église Notre-Dame. Pas de faire-part.

On annonce le mariage de Mlle Pierrette Plamondon, fille de M. et de Mme J.-A. Plamondon, décédée, avec M. Roland Langlois, de Montréal, fils de M. Aimé Langlois N.P. de Varennes, et de Mme Langlois, décédée. La bénédiction nuptiale leur sera donnée samedi, le 3 juin à neuf heures, en la chapelle du Sacré-Cœur de l'église Notre-Dame. Pas de faire-part.

On annonce le mariage de Mlle Pierrette Plamondon, fille de M. et de Mme J.-A. Plamondon, décédée, avec M. Roland Langlois, de Montréal, fils de M. Aimé Langlois N.P. de Varennes, et de Mme Langlois, décédée. La bénédiction nuptiale leur sera donnée samedi, le 3 juin à neuf heures, en la chapelle du Sacré-Cœur de l'église Notre-Dame. Pas de faire-part.

On annonce le mariage de Mlle Pierrette Plamondon, fille de M. et de Mme J.-A. Plamondon, décédée, avec M. Roland Langlois, de Montréal, fils de M. Aimé Langlois N.P. de Varennes, et de Mme Langlois, décédée. La bénédiction nuptiale leur sera donnée samedi, le 3 juin à neuf heures, en la chapelle du Sacré-Cœur de l'église Notre-Dame. Pas de faire-part.

On annonce le mariage de Mlle Pierrette Plamondon, fille de M. et de Mme J.-A. Plamondon, décédée, avec M. Roland Langlois, de Montréal, fils de M. Aimé Langlois N.P. de Varennes, et de Mme Langlois, décédée. La bénédiction nuptiale leur sera donnée samedi, le 3 juin à neuf heures, en la chapelle du Sacré-Cœur de l'église Notre-Dame. Pas de faire-part.

On annonce le mariage de Mlle Pierrette Plamondon, fille de M. et de Mme J.-A. Plamondon, décédée, avec M. Roland Langlois, de Montréal, fils de M. Aimé Langlois N.P. de Varennes, et de Mme Langlois, décédée. La bénédiction nuptiale leur sera donnée samedi, le 3 juin à neuf heures, en la chapelle du Sacré-Cœur de l'église Notre-Dame. Pas de faire-part.

On annonce le mariage de Mlle Pierrette Plamondon, fille de M. et de Mme J.-A. Plamondon, décédée, avec M. Roland Langlois, de Montréal, fils de M. Aimé Langlois N.P. de Varennes, et de Mme Langlois, décédée. La bénédiction nuptiale leur sera donnée samedi, le 3 juin à neuf heures, en la chapelle du Sacré-Cœur de l'église Notre-Dame. Pas de faire-part.

On annonce le mariage de Mlle Pierrette Plamondon, fille de M. et de Mme J.-A. Plamondon, décédée, avec M. Roland Langlois, de Montréal, fils de M. Aimé Langlois N.P. de Varennes, et de Mme Langlois, décédée. La bénédiction nuptiale leur sera donnée samedi, le 3 juin à neuf heures, en la chapelle du Sacré-Cœur de l'église Notre-Dame. Pas de faire-part.

LE BULLETIN DE LA BONNE SANTE

DORMEZ

par le Dr Adrien Plouffe (Collaboration spéciale au "Canada")

Certains gens se plaignent d'être toujours fatigués. Et ils se gardent bien de procéder au moindre examen de conscience, ce qui les éclairerait pourtant sur leur cas. Il n'y a pas de fatigue sans raison. La plupart du temps la lassitude provient du manque de sommeil.

M. et Mme Mondin sont des fervents du bridge et trois ou quatre fois par semaine ils commencent leur partie vers les dix heures et ils se couchent à trois ou quatre heures du matin. N'allez pas leur dire que cette méthode est mauvaise! que leur santé s'en ressentira un de ces jours! que cela use le système à la longue! N'allez pas leur donner un bon conseil! Ils souriraient en vous jetant désagréablement un regard de pitié! Mais tout de même le médecin hygiéniste a le droit, lui, de mettre les pieds dans les plats. C'est son métier de s'occuper des affaires des autres quand cela peut servir la santé de ceux qui s'obstinent à ne pas comprendre.

La durée du sommeil varie avec l'âge, un enfant doit dormir de dix à douze heures. Une grande personne doit dormir au moins sept heures et un sommeil de huit heures est préférable. Mais se coucher à quatre heures du matin quatre fois par semaine, c'est une excellente méthode pour nuire à sa santé; une formule éprouvée pour s'abonner à la fatigue chronique!

M. et Mme Mondin se plaignent, alors qu'ils font l'impossible pour se fatiguer.

Si les hygiénistes élevant la voix contre les abus auxquels se livrent leurs contemporains ce n'est pas pour s'amuser et pour le vain plaisir d'être des empêcheurs de danser en rond, c'est pour servir la santé de leurs contemporains.

Quand ils prêchent la doctrine du gros bon sens, c'est dans le seul but

d'être utiles à la santé publique. Si leurs efforts ne sont pas compris, tant pis pour ceux qui pourraient en profiter! Faites une expérience. Demandez à ceux et à celles qui se plaignent d'être fatigués, demandez-leur s'ils dorment comme ils le devraient! Neuf fois sur dix ils vous répondront qu'ils peinent sur ce point.

Dormez, cher monsieur, dormez cher madame. Dormez au moins sept heures quand cela est possible et vous vous apercevrez que la fatigue s'en va comme par enchantement. Essayez et vous verrez que ce conseil vaut son pesant d'or pour votre santé. Vous vous sentirez plus frais, plus dispos, pendant toute la journée. C'est la grâce que vous souhaitez. Homme qui travaille beaucoup et qui ne se plaint jamais ou très rarement d'être fatigué.

Adrien PLOUFFE

La Fédération Nationale St-Jean-Baptiste

Le dernier national

Avec le mois de mai revient le "tag-day" traditionnel, — la quête du dernier national — au bénéfice des œuvres de la Fédération nationale St-Jean-Baptiste. Cette quête du dernier national est l'unique appel public de la Fédération, en faveur de ses œuvres. Est-il nécessaire de rappeler que les besoins sont de plus en plus pressants, à mesure que les œuvres de multiplier et s'amplifient. Cours d'éducation pratique, visite des hôpitaux, service de placement, telles sont les principales œuvres pour lesquelles la Fédération sollicitera une obole, samedi prochain, 20 mai.

Des milliers de femmes de toutes les parties de la ville profitent des avantages de culture générale et spécialisée, ou des différents services d'œuvres sociales qui se donnent dans les divers organismes de la Fédération nationale.

De gentilles bouquetières offriront aux passants de si jolies roses que chacun voudra, tout en donnant le plus largement possible, fleurir sa boutonnière ou son corsage. Qui se refusera à porter sa rose samedi, le 20?

Trois rondes de coeurs furent encaissées pour placer la main chez le Déclarant en dernier lieu. Il ne semblait pas y avoir de danger à voir Nord couper cette dernière demande de coeurs. Le jeu d'un petit carreau par Ouest fut couvert par le Roi du Nord et Sud gagna cette levée avec l'As. Le moment était critique. Quel jeu adopterait le joueur dans la position Sud? S'il retourne en quatrième trèfle, Ouest coupe avec le Valet de pique pour éviter d'être surcoulé par Nord; s'il retourne un petit carreau, l'impasse serait prise et le contrat était assuré.

Sud avait certainement un problème à résoudre et après quelques secondes d'analyse, il obligea le Déclarant à deviner correctement en jouant le neuf de carreau. Quand Nord joua le sept; la balance des levées fut facile à encaisser. Les atouts de Nord furent retirés et la Dame de carreau fit la dernière levée.

Il faut noter cependant qu'un retour de carreau par Nord après avoir gagné la deuxième levée avec le Valet de trèfle, aurait fait chuter le contrat puisque Sud aurait gagné deux levées de carreaux. Il aurait eu une sortie facile par le trèfle; la troisième levée était essentielle. La couleur à trèfle offrait quelque sûreté de perdre le contrôle de la main sans rien exposer. D'autre part, le Valet de cœur aurait été aussi une carte très logique à jouer. Il est intéressant, néanmoins, de constater que le contrat pouvait être assuré.

TA-RAIS-DU.

Les équipes dont les noms suivent prirent les premières positions du classement lors de la rencontre hebdomadaire du lundi, le 16 mai:

G. Lussier-M. Landry 69.0%
A. Martineau-H. Piché 65.4
A. Beaulieu-E. Lamer 60.2

Le Cercle tiendra ses séances du dimanche après-midi comme par le passé et tous les amateurs du duplicate sont cordialement invités.

Les équipes dont les noms suivent prirent les premières positions du classement lors de la rencontre hebdomadaire du lundi, le 16 mai:

G. Lussier-M. Landry 69.0%
A. Martineau-H. Piché 65.4
A. Beaulieu-E. Lamer 60.2

Le Cercle tiendra ses séances du dimanche après-midi comme par le passé et tous les amateurs du duplicate sont cordialement invités.

Les équipes dont les noms suivent prirent les premières positions du classement lors de la rencontre hebdomadaire du lundi, le 16 mai:

G. Lussier-M. Landry 69.0%
A. Martineau-H. Piché 65.4
A. Beaulieu-E. Lamer 60.2

Le Cercle tiendra ses séances du dimanche après-midi comme par le passé et tous les amateurs du duplicate sont cordialement invités.

Les équipes dont les noms suivent prirent les premières positions du classement lors de la rencontre hebdomadaire du lundi, le 16 mai:

G. Lussier-M. Landry 69.0%
A. Martineau-H. Piché 65.4
A. Beaulieu-E. Lamer 60.2

Le Cercle tiendra ses séances du dimanche après-midi comme par le passé et tous les amateurs du duplicate sont cordialement invités.

Les équipes dont les noms suivent prirent les premières positions du classement lors de la rencontre hebdomadaire du lundi, le 16 mai:

G. Lussier-M. Landry 69.0%
A. Martineau-H. Piché 65.4
A. Beaulieu-E. Lamer 60.2

Le Cercle tiendra ses séances du dimanche après-midi comme par le passé et tous les amateurs du duplicate sont cordialement invités.

Les équipes dont les noms suivent prirent les premières positions du classement lors de la rencontre hebdomadaire du lundi, le 16 mai:

G. Lussier-M. Landry 69.0%
A. Martineau-H. Piché 65.4
A. Beaulieu-E. Lamer 60.2

Le Cercle tiendra ses séances du dimanche après-midi comme par le passé et tous les amateurs du duplicate sont cordialement invités.

Les équipes dont les noms suivent prirent les premières positions du classement lors de la rencontre hebdomadaire du lundi, le 16 mai:

G. Lussier-M. Landry 69.0%
A. Martineau-H. Piché 65.4
A. Beaulieu-E. Lamer 60.2

Le Cercle tiendra ses séances du dimanche après-midi comme par le passé et tous les amateurs du duplicate sont cordialement invités.

Les équipes dont les noms suivent prirent les premières positions du classement lors de la rencontre hebdomadaire du lundi, le 16 mai:

G. Lussier-M. Landry 69.0%
A. Martineau-H. Piché 65.4
A. Beaulieu-E. Lamer 60.2

Pour garantir la pureté des produits d'érable

Comment la loi protège producteurs et consommateurs

La Loi de 1930 sur l'industrie du sucre d'érable et les règlements établis pour son application exercent l'effet désiré en mettant l'industrie sur une saine base, a déclaré dans un discours récent M. Clarence T. Skinner, de la section des fruits et des légumes, du Service des marchés, Ministère fédéral de l'Agriculture, Ottawa. Les mesures restrictives de la loi interdisent l'adulteration des produits de l'érable. Elles interdisent l'emploi du mot "érable" ou de tout dérivé de ce mot dans la description d'un sirop ou d'un sucre qui n'est pas un pur produit de l'érable. Lorsque les aliments sont aromatisés au moyen d'une essence artificielle d'érable, elle exige la mention de ce fait sur les menus dans les auberges, les restaurants et les hôtels.

Les mesures constructives de la Loi comprennent l'établissement de types modèles pour les produits de l'érable, lesquels sont décrits comme produits tirés directement ou indirectement de la sève de l'érable; la définition des conditions sanitaires dans lesquelles les produits de l'érable doivent être préparés; les dispositions pour l'enregistrement et le licenciement des fabriques ainsi que des sucreries ou conserveries; et l'établissement de catégories volontaires pour le sirop et le sucre d'érable. Le sirop d'érable ne doit pas peser moins de 13 livres et 2 onces par gallon et ne doit pas contenir plus de 35 pour cent d'eau. Le sucre d'érable ne doit pas contenir plus de 10 pour cent d'eau; le beurre d'érable, la crème d'érable et la tige d'érable, pas plus de 15 pour cent d'eau.

Cette Loi et ces règlements sur l'industrie du sucre d'érable ont pour but de garantir au consommateur en donnant l'assurance à tous les acheteurs que les produits qu'ils se procurent sous le nom de produits d'érable sont purs. Cette mesure législative est appliquée par la section des fruits et des légumes du Service des marchés du Ministère fédéral de l'Agriculture, et les inspecteurs de ce service sont toujours sur le qui-vive pour dépister les infractions à la Loi. Sur les milliers d'échantillons de produits suspects soumis à l'analyse, le nombre de ceux que l'on a trouvés adulterés et faussement représentés n'atteignait pas 10 pour cent du total. On ne prélève des échantillons pour en faire l'analyse que lorsque l'inspecteur a lieu de croire que les produits ont été traités contrairement aux dispositions de la Loi et des règlements. Comme le sucre et le sirop d'érable sont offerts en vente toute l'année, il n'y a pas grand risque que le consommateur soit trompé par la vente de produits adulterés.

Le sirop et le sucre d'érable sont des friandises d'un goût caractéristique et ils sont aussi d'excellents aromatisants pour les crèmes à la glace, le glacage des gâteaux, les gâteaux eux-mêmes et d'autres produits alimentaires. Les produits de l'érable contiennent une forte quantité d'hydrates de carbone, sous une forme promptement assimilable; consommés en excès ils peuvent être affaiblissants; employés en modération ils sont franchement délicieux. On peut prévenir cet affaiblissement en ajoutant une petite quantité de crème douce. Les produits de l'érable contiennent aussi des quantités de substances minérales utiles comme le calcium, le phosphore, le fer et le potassium.

Echange de vues au cours du R. P. Voyer

Samedi le 20 mai, à 2 heures 30, au couvent de Marie-Réparatrice aura lieu un échange de vues présidé par le R. P. Voyer, o.p. pour les membres du cours de religion et leurs amis.

Cette enquête portera sur "la vertu de tempérance dans notre vie humaine" et résumera en quelque sorte tous les cours de cette année dont ce sera la clôture.

Les auditeurs anciennes et actuelles sont cordialement invitées à assister à cette enquête et à apporter les feuilles distribuées sous forme de questionnaire à la dernière réunion.

Les agents de Lachine

Lachine, 18. (Du correspondant du Canada) — Un groupe d'agents de Lachine, commandés par l'inspecteur Pitre, sont allés prêter main-forte à la police de Westmount, cet après-midi, à l'occasion de la visite royale dans cette ville.

Saveur pour plaire

THÉ "SALADA"

MOTS CROISÉS

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										

SOLUTION DU PROBLEME PRECEDENT

1. DODECAGONAL
2. AVELINE
3. REINE GRAVAT
4. M. TELL BESI
5. PIRE DECE ET
6. SERRE RECRU
7. TA ASPE LAD
8. ELOI OPTA L
9. DIRAGE AMAN
10. ETE ATACAMA
RESIDENTIEL

Elections au Club Nautique

Saint-Jean, 18. — L'assemblée annuelle des actionnaires du Club Nautique a eu lieu, vendredi soir dernier, à l'hôtel National. Les officiers élus pour l'année 1939 sont: président, M. C. T. Trotter; vice-président, M. S. A. Windsor; secrétaire-trésorier, M. W. E. Rollo; commodore, M. J. Irving McCabe; vice-commodore, M. Fabio Monett; directeurs: MM. C. T. Trotter, S. A. Windsor, L. N. Hebert, R. C. Stewart, J. I. McCabe, Henri Roy, W. S. Rollo.

GRATIS pour tous

Voyages-Canada offre GRATUITEMENT tous les renseignements que vous désirez pour votre prochain voyage. Nous fournissons aussi sur demande CARTES D'ITINERAIRES, PAMPHLETS, HORAIRES, Etc., pour voyage, en CHEMIN DE FER, en AUTOBUS ou autrement.

APPELEZ DONC

HARBOUR 5131

VOYAGES-CANADA

Feuilleton du "Canada"

AU PAYS DES FAKIRS

Par PIERRE LAVAUZ

ROMAN TIRE DES MEMOIRES DE L'EPOQUE

No 9 19 mai 1939

(suite)

"Au contraire, nulles traces d'attention, aucun désordre nouveau sur ce lit et dans le cabinet; il est donc probable que la Malabare a eu peur en entendant le bruit que vous auriez fait dans la cave; elle vous aura criés aux prises avec de nouveaux assassins, et elle se sera enfuie emportant ce précieux dépôt que vous lui aviez confié."

On aime tant à espérer, même lorsque l'espérance est entachée de folie, que les paroles du musulman, si elles ne consolent pas les pauvres parents leur rendent le courage.

— Delhi fut-il aussi grand que le monde, je saurais bien retrouver la Malabare, ajouta-t-il en les engageant à sortir de cette maison au plus vite.

On partit; l'éléphant portait les femmes blessées et l'enfant; Ali, avec ses maîtres suivait à pied.

IV L'explosion

Si l'éléphant est un être curieux,

On traversait un carrefour où aboussaient quatre rues, et l'éléphant continuait sa route en ligne droite, quand Georgina, saisissant son père par le bras, essaya de l'entraîner à gauche.

Harry lui résista et lui demanda où elle voulait aller ainsi.

— A la poudrière; répliqua-t-elle, voilà le chemin de la poudrière; C'est ce qu'on attend, la poudrière va sauter!

Elle était folle, la pauvre fille; tout à fait démente, sa mère en était sûre maintenant! Il fallait presque employer la force pour l'obliger à suivre ses compagnons.

Le quartier que l'on traversait était assez tranquille, mais de tous côtés on entendait des bruits sinistres, des clameurs, des coups de feu, et sur le ciel noir apparaissaient çà et là les réverbérations des

Québec a fait un accueil triomphal aux souverains

L'HOMMAGE D'UNE PETITE QUEBÉCOISE

Il y a eu cent mille personnes dans la rue du petit matin jusque très tard dans la nuit. — La beauté de la reine et du roi a fait une vive impression. — Sa Majesté répond en français à l'hon. M. Dandurand

Le roi et l'"esprit de Québec"

Par Guy JASMIN

Québec, 17. — Leurs Majestés ont reçu, à Québec, un accueil triomphal et spontané de centaines de milliers de leurs fidèles sujets.

Les cérémonies principales se dérouleront par une température radieuse. L'air, atténué, répercutait plus facilement les salves de l'artillerie, les sirènes des navires, les volées des cloches du haut des campaniles, les coups de clairon, les vivats impressionnants de la foule, les choeurs du God Save the King et les détonations de la fête de nuit.

Nos gracieux souverains entraient ce soir, à 10 h. 15, dans leurs appartements de la citadelle, après une première journée glorieuse en sol canadien. La capote de leur landau-automobile marron avait été balaiee à cause d'une ondée qui, sur le soir, tomba sur la ville sans disperser les haies humaines en bordure des rues.

La foule, si mobile pendant de longues heures pour voir et revoir passer le roi et la reine à un endroit déterminé des parcs, rue St-Louis, afin d'apercevoir encore une fois le couple royal avant le départ matinal du lendemain. Tout Québec était là, mais sa population avait été grossie par l'arrivée de plusieurs trains spéciaux amenant des gens des campagnes environnantes.

Les premiers sourires de George VI et d'Elizabeth du haut du pont-promenade de leur paquebot, ont illuminé le cœur de tous les Canadiens qui assistaient à l'arrivée à l'Anse-au-Foulon. Le public plus restreint des cérémonies de bienvenue au parlement provincial et au déjeuner offert par le Dominion fut littéralement captivé par le charme et la beauté des figures royales. Les accents du plus pur loyalisme et du plus profond patriotisme ont jailli de la poitrine de chacun des enfants de la région de Québec réunis, l'après-midi, sur les plaines d'Abraham, lorsque parurent les deux augustes personnes réunies sous la couronne d'Angleterre. Une longue acclamation pathétique, ininterrompue, escorta tout le jour nos illustres visiteurs auxquels on réserva une autre manifestation enthousiaste au grand dîner offert par la province dans la soirée.

Le temps s'était de nouveau rasséréné lorsque le calme de la citadelle se referma sur eux pour la nuit, mais on les fit venir à l'une des fenêtres de leur résidence canadienne afin de leur montrer la fête de nuit qui commençait sur les hauteurs de Lévis.

Pendant environ une heure, depuis 10 h. 30, ce soir, on incendia la rive sud par un feu d'artifice des plus élaborés en lançant au-dessus du fleuve de prodigieuses gerbes d'or et des ruissellements multicolores.

Le roi parle français

Le monarque de Grande-Bretagne et des Dominions au-delà des mers parla une fois en public, lors du déjeuner, en réponse à l'adresse du premier ministre du Canada, le très honorable W. L. Mackenzie King et, au bref discours de l'hon. Raoul Dandurand, sénateur et ministre d'Etat. Sa Majesté s'exprima en anglais puis en français avec une extraordinaire aisance. En saluant la province de Québec, Sa Majesté dit : "C'est ici que s'élève la porte du Canada. C'est ici que la nation canadienne a pris naissance. C'est ici que de grands exploits se sont accomplis — souvenirs à jamais glorieux pour la France et la Grande-Bretagne. C'est ici qu'aujourd'hui deux grandes races vivent heureusement côte à côte. L'esprit de Québec est une fusion heureuse d'un vigoureux esprit d'entreprise et de traditions anciennes fièrement gardées."

Profonde réaction

Ces paroles, sorties pour la première fois de la bouche d'un souverain britannique depuis la conquête du Canada, sont d'une portée considérable pour la minorité française du pays, en majorité dans Québec. Elles ont eu leur juste répercussion à Québec, aujourd'hui en enthousiasme la population davantage.

Décor splendide

La splendeur naturelle des paysages et des perspectives de Québec se prêtait à l'admirable spectacle de toutes les phases de cet événement historique. Ce décor unique frappait l'étranger d'étonnement admiratif, ce matin, lorsqu'on vit paraître, à la pointe de Lévis, les trois chemins jaunes de l'"Empress-of-Australia", ses mâts effilés, et son escorte de destroyers canadiens et anglais. Il y avait au-dessus du navire, volant en formation, trois nouveaux modèles d'avions de bombardement qui venaient vrombir au-dessus de la terrasse Dufferin où des milliers de personnes regardaient vers l'île d'Orléans, en expectative.

Le vaisseau royal contourna le point et apparut ensuite à l'extrémité de la rade, remorqué tranquillement vers Québec. Les embarcations et les bateaux, amarrés sur les rives, pavoyaient ; on monta précipitamment les couleurs dans toutes les mâtures, tandis que des panaches de vapeur s'échappaient des cheminées pour saluer l'arrivée.

A l'Anse-au-Foulon

A l'Anse-au-Foulon, des grappes humaines étaient accrochées dans la falaise du Cap-Blanc, criant, gesticulant et agitant des drapeaux. Le paquebot, halé par les remorqueurs depuis le cap Diamant, avançait peu à peu vers la rade maritime, convertie et longue de plusieurs arpents. Des aménagements avaient été préparés à l'intérieur qui ne furent d'aucune utilité dans ce beau soleil de mai. On eut le temps de sortir les fleurs, les tapis et les trônes. Le Royal 22e régiment, en garnison à la citadelle, était là, rangé, en vareuse rouge et en bonnet à poil. M. Mackenzie King et quelques-uns de ses collègues, notamment M. Ernest Lapointe, Fernand Rinfret, C. G. Power, Ian Mackenzie et le sénateur Dandurand arrivèrent, vêtus de l'uniforme Windsor.

Vers 10 h. 10, arrivèrent ensuite tour à tour, dans de lourdes voitures fermées, S. Exc. le lieutenant-gouverneur de la province et Mme Patenaude, premier ministre de la province. Le commissaire général de la Gendarmerie Canadienne, S. T. Wood commandait un peloton de "mounties" impeccables. La police provinciale, aidée de celle de C. P. R., établit un rigide cordon pour contenir la foule qui accablait sa pousée des que le paquebot colla au quai et qu'on vit à bord le roi et la reine.

L'arrivée

Une explosion de vivats salua la première apparition de Leurs Majestés. George VI portait un brillant uniforme galonné d'or. Il était coiffé d'un bicorne également galonné. Ses décorations constellaient le drap bleu marin de sa jaquette. La reine était vêtue de tulle gris-bleu. Du quai, on vit les officiers de la suite des souverains effectuer



La reine reçoit un bouquet d'une petite Québécoise.

législatif fut grandiose. M. Duplessis présenta à Leurs Majestés l'hommage de la province de Québec, et le maire Lucien Borne, celui de la ville de Québec. Puis on procéda à d'autres présentations, celles des ministres du gouvernement provincial et de leurs épouses.

Les souverains se rendirent ensuite à la citadelle, par la Grande-Allée et la rue St-Louis, pour prendre possession de leurs appartements aménagés, il y a quelques années, à la demande de Lady Willingdon.

Au déjeuner du gouvernement fédéral, dans la grande salle des banquets du Château-Frontenac, le roi se présenta en compagnie de Mme Ernest Lapointe, et la reine en compagnie de M. Mackenzie King. La salle était somptueusement décorée, bleu et crème, nappes bleues, serviettes bleues au chiffre de George et Elizabeth. On vit Sa Majesté la reine constater cela avec attention en causant avec M. Patenaude, un peu plus tard. A leur entrée, l'assistance s'était levée. S. Em. le cardinal-archevêque de Québec se trouvait déjà à la table d'honneur et s'inclina profondément devant son monarque qui acquiesça d'un petit signe de tête. Mgr Villeneuve s'inclina de nouveau devant Sa Majesté la reine qui lui sourit avec une grâce infinie.

Après le chant du "God Save the King", le primat du Canada recita le Bénédicite en français et en latin. Les musiciens étaient dissimulés derrière d'énormes fourneaux. Le centre de la table d'honneur se composait de gauche à droite, du lord-bishop de Québec le très révérend Philip Carrington, de Mme Patenaude, du cardinal, de Mme Lapointe, de Sa Majesté George VI, du premier ministre du Canada, de Sa Majesté Elizabeth, de M. Patenaude et du sénateur Dandurand.

Le premier acte officiel posé par le roi à son arrivée fut d'accorder sa sanction à la nomination de l'hon. Daniel-C. Roper comme envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire des Etats-Unis en Canada.

Durant la cérémonie à la Législature, le cardinal Villeneuve fut présenté au roi et à la reine ainsi que les ministres du cabinet et autres personnages. Au banquet offert par la province, hier soir, il y eut encore d'autres présentations.

La ville de Québec était gaie et pavoyait depuis déjà quelques jours et, hier et aujourd'hui, avec en plus les foules nombreuses et colorées et les militaires des différents régiments ainsi que les membres des différents corps policiers, la vieille capitale présentait un air de fête vraiment royal.

Leurs Majestés ont été fort impressionnées par la manifestation des Plaines d'Abraham où 35,000 écoliers chantaient en français et en anglais le "God Save the King" et "O Canada". Des fleurs furent présentées à la reine à cette occasion. Pendant que la brève et simple mais grandiose et imposante cérémonie des Plaines d'Abraham se déroulait, la reine s'intéressa à la petite bouquetière, ce qui eut pour effet de provoquer parmi la foule un chaud sentiment de sympathie et d'affection à l'égard de notre souveraine. Quand le roi interrompit sa conversation avec le premier ministre du Canada pour se joindre à la reine et adresser quelques mots à la petite bouquetière ce fut un tonnerre d'acclamations comme il est rarement donné d'en entendre.

L'enthousiasme et la spontanéité des acclamations de la foule était quelque chose de vraiment extraordinaire. Hier soir, pendant le banquet du Château-Frontenac les vivats ne cessèrent pas. Quand le roi et la reine quittèrent le Château pour se rendre à la Citadelle ce fut un nouveau tonnerre. Plus tard, un des membres de la suite du roi déclara qu'il n'avait vu de toute la journée une telle spontanéité et un tel enthousiasme. Même les journalistes endurcis y allaient de leurs hurrahs.

Bien que le roi et la reine aient été applaudis avec vigueur durant tout le trajet, c'est à St-Sauveur et à Saint-Malo, deux quartiers essentiellement canadiens-français que les acclamations ont été les plus vives et les plus chaudes.

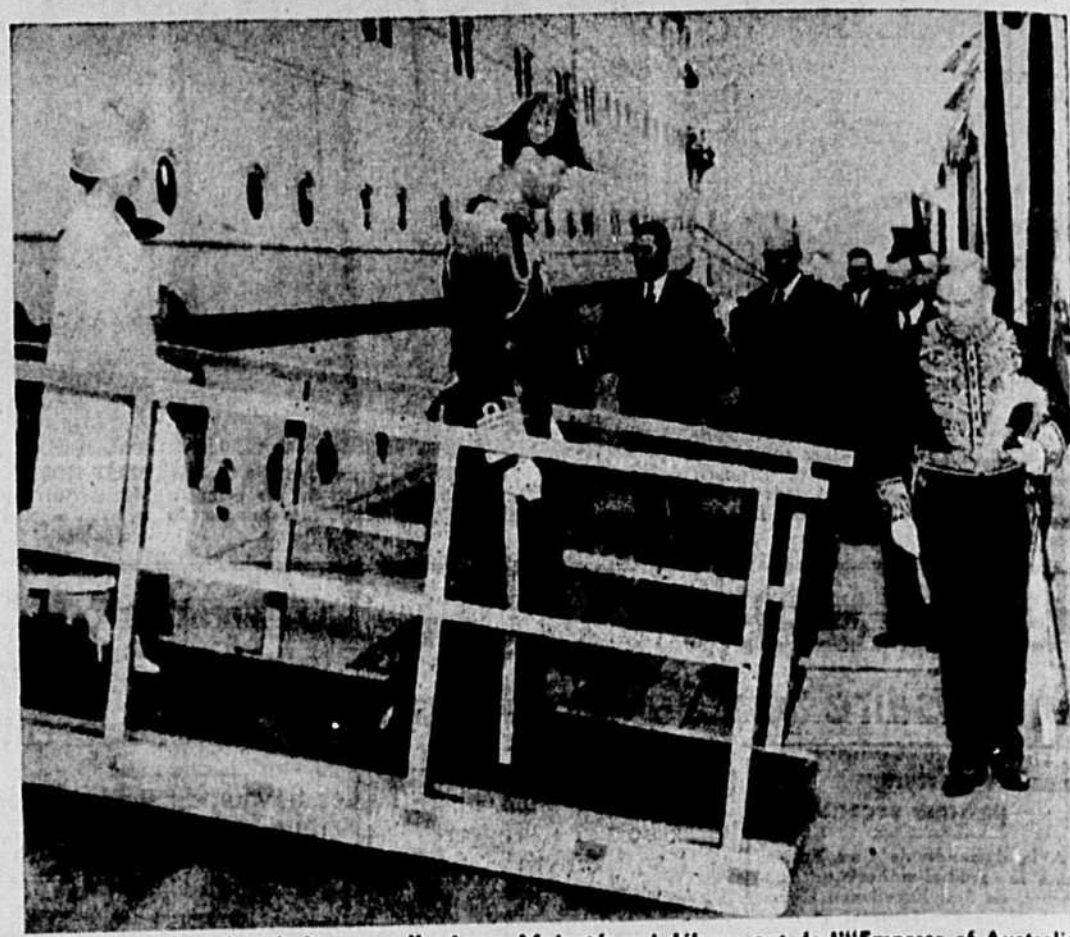
Au banquet d'hier soir, il n'y eut pas de discours, à l'issue de la fête on chanta "God Save the King". Quelques convives chanteront en français, ce qui semblera plaire grandement au roi. Lorsqu'on chanta "O Canada", le roi et la reine accompagnèrent les convives.

Les acclamations ne cessèrent qu'un moment pendant que les fanfares jouaient un dernier "God Save the King" et les "Vive le roi" et "Vive la reine" recommencèrent de plus bel en français et en anglais jusqu'à ce que le train disparut à l'horizon. Les batteries de la 94e brigade d'artillerie tirèrent une salve et la foule commença à se disperser comme à regret.

Le train quitta la gare deux minutes après l'heure fixée au programme et vingt-trois heures exactement après que nos souverains eussent pris pied sur la terre canadienne.

Cet enthousiasme du départ n'avait d'ailleurs pas cessé depuis le moment où l'"Empress of Australia" avait jeté ses amarres devant les foules qui bordaient les quais de l'Anse-au-Foulon. L'enthousiasme alla même en grandissant et hier soir devant le Château-Frontenac les souverains étaient les hôtes d'honneur à un grand banquet civique, la police eut peine à empêcher le débordement et ce n'est que grâce à des renforts de l'escouade des motocyclistes que la police réussit à garder ses cordons intacts. Les charmes de Sa Majesté la reine captivèrent la population de Québec et les acclamations de "Vive la reine" éclatèrent en français dès la première apparition de notre gracieuse souveraine au débarcadere.

L'ARRIVEE DES SOUVERAINS A QUEBEC



M. King attend, au bas de la passerelle, Leurs Majestés qui débarquent de l'"Empress of Australia"

La bienvenue du Canada

Voici le texte de l'adresse faite au roi à Québec par le très hon. M. King. Qu'il plaise à Votre Majesté,

"Au nom de la population du Canada je souhaite respectueusement à Votre Majesté et à Sa Majesté la reine une royale bienvenue dans votre Dominion du Canada."

"Nous sommes pleinement conscients de l'honneur insigne qui nous échoit d'être la première, parmi les nations d'outre-mer du Commonwealth, à recevoir la visite du souverain régnant et à jouir du rare privilège de souhaiter la bienvenue à notre roi et notre reine. Nous éprouvons une véritable fierté à la pensée que nous avons parmi nous, dans la personne de Votre Majesté, non seulement le symbole, mais la présence réelle du chef de tout l'Empire."

"Il y a plus de trois siècles, de petits navires, ignorés, sans bruit, sans fêtes à leur arrivée, traversaient les mers alors inexplorées, puis remontaient le St-Laurent jusqu'à l'endroit, où, ce matin, Votre Majesté débarquait sur le sol canadien. Ici même ces explorateurs aventureux élevaient la Fleur de Lys de France et plantaient la croix du christianisme. Ce jour-là, le Canada naquit. Depuis, ces hauteurs ont vu se dérouler d'autres scènes héroïques et historiques."

Le symbole de l'unité nationale

"Cet après-midi, Votre Majesté contemplera les Plaines où, il y a près de deux siècles, le roi de la vieille-France dans le nouveau monde passait à la couronne britannique. La transition établit solidement les possessions britanniques au-delà des mers. Votre Majesté verra aussi le monument qui commémore en une commune inscription les vertus des valeureux chefs des deux grandes races alors aux prises et qui symbolise la chevalerie la plus pure, mais davantage encore, l'unité nationale."

Le Conseil privé au Canada

"Afin d'aider et de conseiller le souverain dans l'administration du pays, la nouvelle Constitution pourvoyait à la création d'un conseil qui devait porter le nom de Conseil privé de la reine au Canada."

"Aujourd'hui, tous les conseillers privés du Canada ont été invités à se faire présenter à Votre Majesté, qu'ils soient membres du cabinet actuel ou des gouvernements antérieurs. C'est la première fois depuis la Confédération, si l'on excepte les réunions du premier cabinet, que tous les membres du Conseil privé du roi au Canada, les ministres de la Couronne et, même, tous les membres du Conseil privé de Votre Majesté ne s'étaient réunis en présence de leur roi."

"Aujourd'hui, comme jamais auparavant, le Trône devient de centre de notre vie nationale."

Les sentiers des pionniers

"A l'ombre de l'imposant rocher de Québec ont passé, au cours des années, des générations d'hommes et de femmes qui cherchaient et qui trouvaient de nouveaux foyers et de nouveaux horizons en cette terre si favorisée. Nous nous réjouissons à la pensée que notre roi et notre reine suivront pendant quelques jours les sentiers tracés par ces aventureux pionniers."

"Nos Majestés découvriront non seulement, comme c'est déjà fait, des forêts, des prairies et des montagnes, mais des villes et des villages florissants, tous désireux de les accueillir chaleureusement. Nous espérons que Vos Majestés auront aussi l'occasion de voir et d'apprécier, en une certaine mesure au moins, la beauté naturelle des innombrables lacs et rivières du Canada, de ses vastes espaces, de son ciel pur et de ses jours ensoleillés, de ses campagnes paisibles et de ses foyers sereins."

"Nous reconnaissons les sacrifices que comportent vos longs et ardues voyages par terre et par mer aussi bien que la séparation temporaire de vos enfants, ces enfants chéris de l'Empire, les princesses Elizabeth et Margaret-Rose. Puissent la sincérité et la chaleur de notre bienvenue vous rendre plus légère cette séparation."

Tous membres d'une même famille

"Vos Majestés trouverez en notre pays d'autres enfants désireux de se presser autour d'Elles, des enfants qui à leur tour transmettront à la génération qui les suivra le souvenir de ce grand jour de leur vie. Ici également vous trouverez une famille qui est la vôtre, famille d'origines, de races et de pensées diverses, qui, en une libre association avec les autres membres du Commonwealth, mais également à sa manière, a façonné son destin national."

"Nous voudrions que Vos Majestés, en quittant l'ancien-monde pour le nouveau, eussent le sentiment qu'Elles ont tout simplement quitté un foyer pour en visiter un autre et que nous appartenons tous à la même famille."

"Les institutions libres et l'idéal démocratique sont aussi chers au cœur de votre peuple du Canada qu'à celui des peuples de toute autre partie de l'Empire. Nous considérons que la conservation de ces institutions et de cet idéal sont au premier rang de nos devoirs."

"Je voudrais assurer Vos Majestés que la chaleur et la bienvenue qu'Elles recevront partout à sa source dans l'admiration que ressentent tous les Canadiens pour leur personnalité, pour les qualités de cœur et d'esprit qu'Elles possèdent. Dans votre existence quotidienne nous voyons agissantes les vertus que nous apprécions par-dessus tout : la foi en Dieu, le souci du bien-être de l'humanité, le dévouement au service public, le contentement que procure la vie de famille et les joies simples du foyer."

"Au-dessus du sentiment que nous avons de la splendeur de votre fonction se place notre affection pour deux êtres jeunes qui portent avec une si belle vaillance une responsabilité sans égale au monde."

Réponse du roi à M. Dandurand

Voici le texte du discours du roi à Québec.

"Je voudrais aussi, sénateur Dandurand, apporter mon tribut à cette belle province de Québec et à cette belle cité, dans la langue même de ceux qui ont apporté les premiers la civilisation sur les rives du Saint-Laurent. C'est ici que s'élève la porte du Canada. C'est ici que la nation canadienne a pris naissance. C'est ici que de grands exploits se sont accomplis, souvenirs à jamais glorieux pour la France et la Grande-Bretagne. C'est ici qu'aujourd'hui deux grandes races vivent heureusement côte à côte. L'esprit de Québec est une fusion heureuse d'un vigoureux esprit d'entreprise et de traditions anciennes fièrement gardées."

"C'est aussi de cette partie du vieux Canada que sont sortis de nombreux, de très nombreux de ses enfants pour se rendre dans l'Ouest et dans le Nord. Ils se sont joints aux fils des îles britanniques et de l'Europe continentale afin de faire du nouveau Canada une terre d'hommes libres."

"C'est le mélange du nouveau avec l'ancien qui donne la puissance à une cité ou à une nation."

"L'accord harmonieux de tous les éléments différents qui constituent le Canada, a été la vision idéale des pères de votre Confédération. Il est resté à jamais présent à l'esprit et aux yeux de ceux qui sont venus ensuite, à vous tous, messieurs. Je ne puis donc désirer pour vous (qui m'écoutez) de meilleure fortune que l'accomplissement de plus en plus fécond et heureux de cette noble vision."

S. Em. LE CARDINAL SE REND A ROME

Québec, 18. (P.C.) — S. Em. le cardinal Villeneuve a pris le train, ce soir, à destination de New-York, où il s'embarquera demain pour Rome, à bord du *Saturnia*.

Le Cardinal a été choisi comme légat papal aux cérémonies de la dédicace de la basilique Sainte-Jeanne-d'Arc, à Domremy, France, les 3 et 4 juin.

Avant de monter dans le train, le Cardinal a assisté aux prières pour le succès de son voyage, à la basilique.

L'ALLIANCE MILITAIRE ITALO-ALLEMANDE EST DENONCEE A BERLIN

Paris, 18. (P.C.-Havas). — Geneviève Tabouis rapporte dans l'*Oeuvre*, le journal du parti radical-socialiste, que des pamphlets, dénonçant l'alliance militaire italo-allemande ont fait leur apparition, depuis quelques jours, à Berlin.

L'hommage des canadiens-français

Voici le texte du discours au roi fait à Québec en français par l'hon. M. Dandurand au nom du peuple canadien-français.

"Qu'il plaise à Votre Majesté,

"Pour vous souhaiter la bienvenue dans la capitale de la Nouvelle-France fondée en 1608 par Champlain et ses héroïques compagnons dont vous suivez les traces jusqu'aux contreforts des montagnes Rocheuses, la voix de leurs descendants s'impose, comme aussi pour solliciter la faveur de déposer aux pieds de Votre charnante compagnie le respectueux hommage de toute notre population."

"La race des découvreurs et des pionniers du Canada vous est d'autant moins inconnue que vous vous réclamez, sire, et non sans fierté, d'une commune bien que lointaine parenté. En effet, ils sont directement issus de ce grand-duc de Normandie qui donna à son chef, Guillaume, cinquante mille hommes pour vaincre à Hastings et y établir sa domination sur l'Angleterre. C'est la progéniture de ces Anglo-normands qui est venue refondre ici même, en 1760, ses cousins franco-normands."

"Dieu et mon Droit"

"Ils ne parlaient plus tout à fait la même langue, car dans votre langue avait sensiblement évolué au cours des siècles. Aussi éprouvent-ils, des l'abord, quelque difficulté à se comprendre, bien que des milliers de vocables français eussent conservé leur forme. En particulier, deux mots avaient gardé leur aspect original et leur plein sens, deux mots qui restaient profondément graves dans leur âme normande et qu'ils ne devaient jamais oublier, deux mots qu'ils retrouveraient dans votre discours royal : "Dieu et mon Droit!"

"C'est la fidélité indéfectible à ces deux principes essentiels de vie "Dieu et mon Droit", qui a assuré leur survie."

"Sous l'égide de cette devise, ils ont pu clamer, en changeant d'allégeance, à l'instar des chevaliers du moyen-âge : "Le Roi est mort, vive le Roi!"

"Aussi aujourd'hui répètent-ils à l'adresse de Votre Majesté, sans aucune réticence et de plein cœur : "Vive le Roi!"



Prix du billet simple plus un quart pour l'aller-retour

FÊTE DU ROI Samedi, 20 mai

Validité à l'aller, du vendredi midi, 19 mai, jusqu'à 2 h. p.m. (H.N.E.) dimanche, 21 mai. Retour: Départ jusqu'à minuit jeudi, 22 mai 1939.

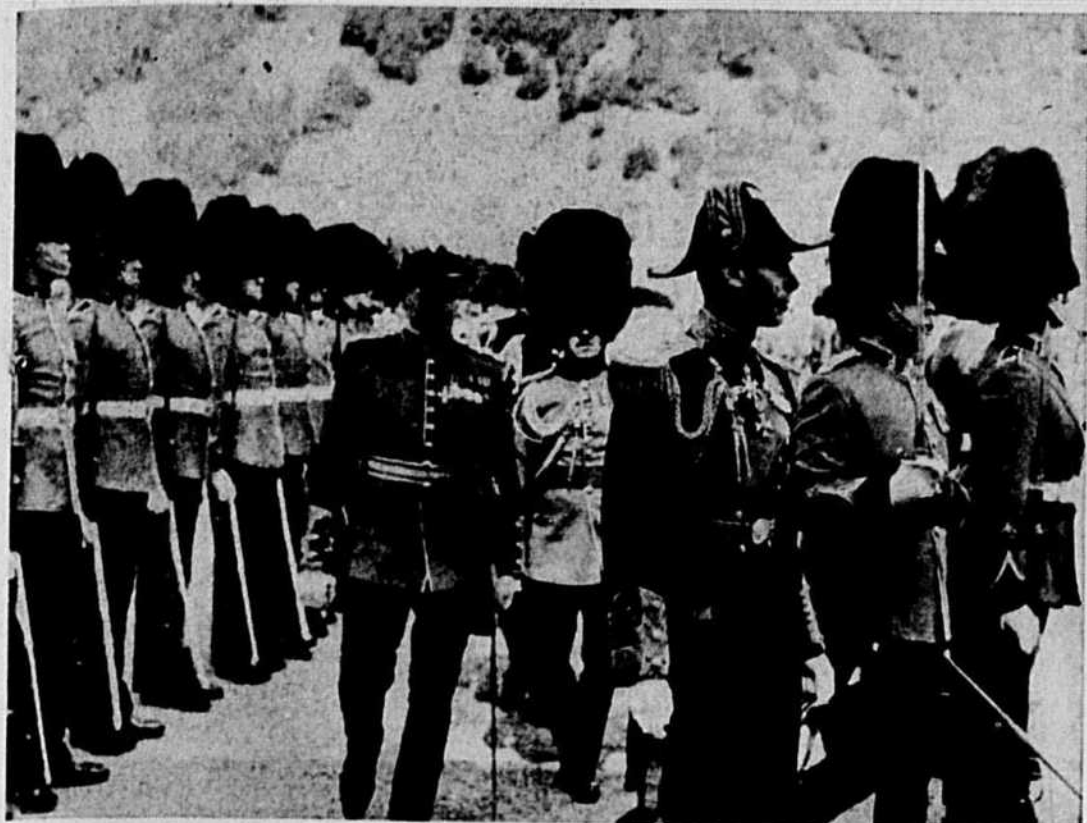
FÊTE de la REINE Mercredi, 24 mai

Validité à l'aller, du jeudi, 23 mai jusqu'à 2 h. p.m. (H.N.E.) mercredi, 24 mai. Retour: Départ jusqu'à minuit jeudi, 25 mai 1939.

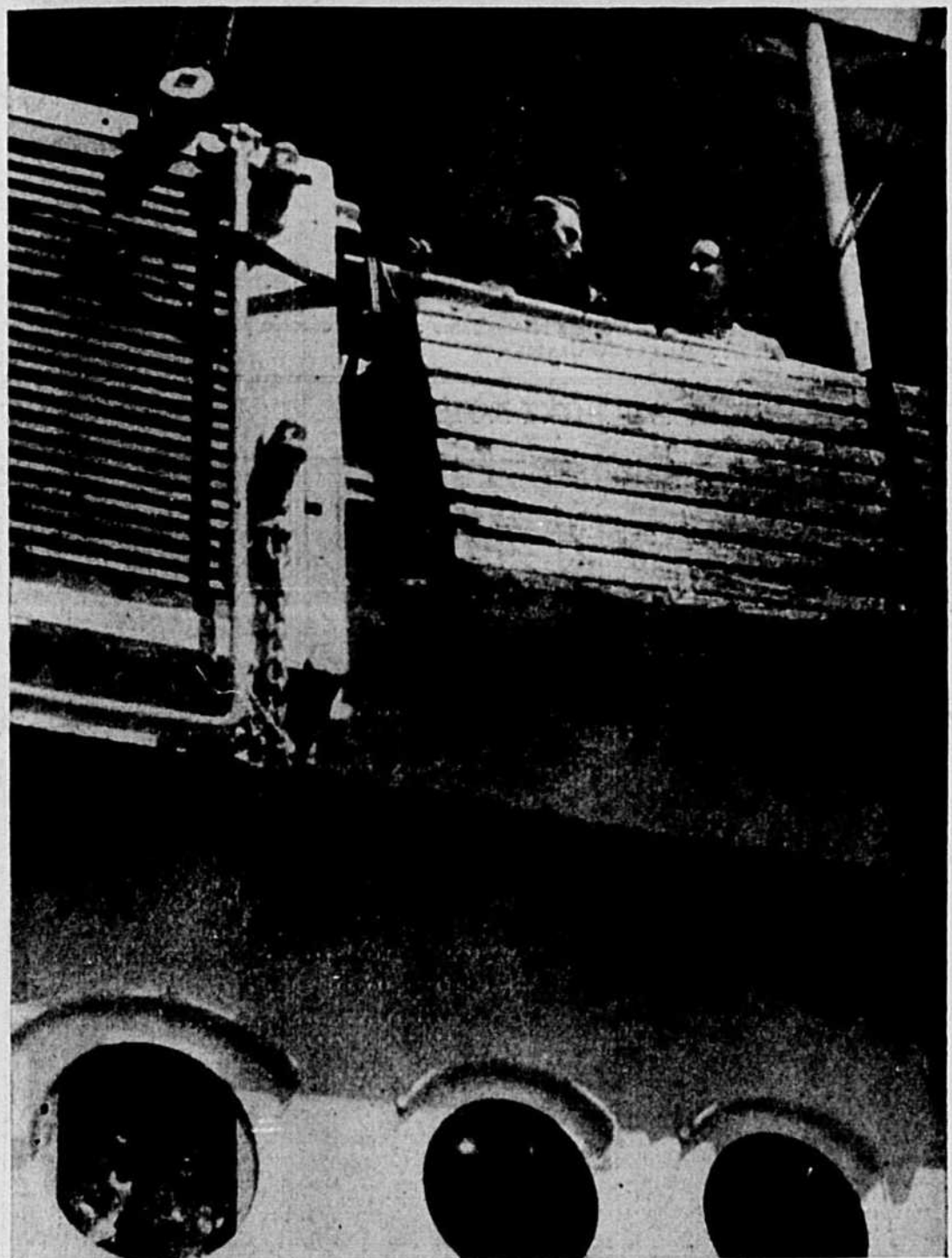
Pour prix des billets et autres renseignements, adressez-vous aux agents

PACIFIQUE CANADIEN CANADIEN NATIONAL

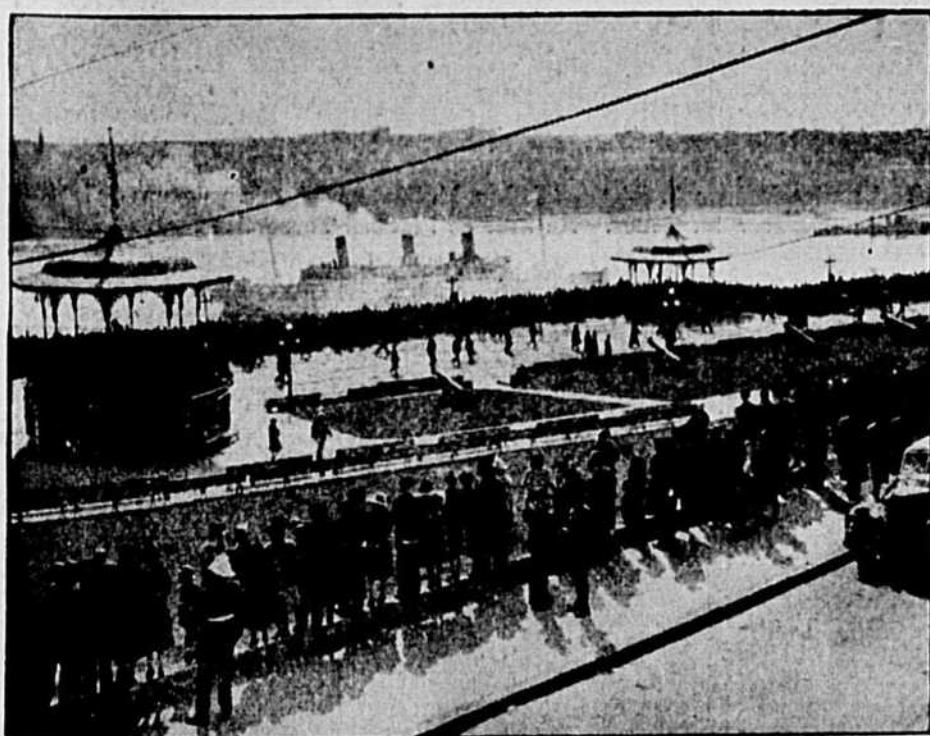
LEURS MAJESTES DANS LA CAPITALE DE LA NOUVELLE-FRANCE



Le roi George VI a passé en revue la garde d'honneur composée du Royal 22^e régiment, à l'Anse-au-Foulon, mercredi matin.



Leurs Majestés à la rambarde de l'«Empress of Australia» et dans le coin de gauche, en bas, deux garçons du paquebot.



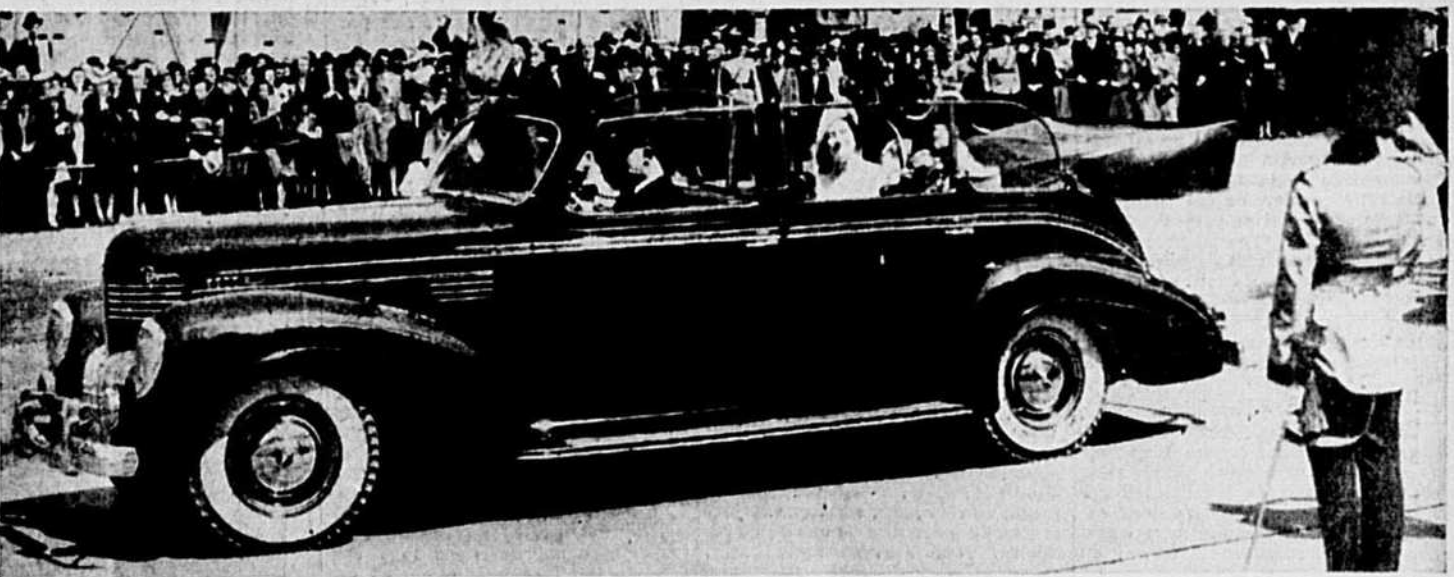
Une partie de la foule sur la Terrasse Dufferin, acclamant l'«Empress of Australia» qui approche de l'Anse-au-Foulon, LPS



Leurs Majestés le roi George VI et la reine Elizabeth étaient les hôtes du gouvernement fédéral, mercredi matin, à un déjeuner servi au Château-Frontenac. On remarque à la table d'honneur de gauche à droite: Mme E.-L. Patenaude, Son Eminence le Cardinal-archevêque de Québec, Mme Ernest Lapointe, Sa Majesté George VI, le très honorable M. Mackenzie King, premier ministre du Canada, Sa Majesté la reine Elizabeth, l'hon. E.-L. Patenaude, lieutenant-gouverneur de la province de Québec, et Mme P. Carrington.



La cérémonie de la présentation des membres du gouvernement et des notables à Leurs Majestés, à Québec, eut lieu sur une estrade improvisée à l'Anse-au-Foulon. On voit ici une dame faisant la révérence au roi pendant qu'un notable baise la main de la reine. A gauche, on remarque le très honorable M. Mackenzie King, premier ministre du Canada, et, à l'extrême-droite, l'hon. M. Ernest Lapointe, ministre de la justice.



Le roi et la reine saluent la foule, qui s'est pressée le long des rues de Québec, au cours de leur randonnée dans la vieille capitale.

Hommage de la province au roi

A Sa Très Excellente Majesté le roi George VI.
Très Gracieux Souverain :
«Je suis heureux et fier d'offrir à Votre Majesté et à Sa Majesté la reine, en cette matinée inoubliable, les sentiments de joie, de respect, de loyauté et d'affection de la province de Québec tout entière, et en particulier du peuple canadien de descendance française.

«En maintes circonstances il nous avait été donné de saluer le passage parmi nous de personnages illustres, même de princes du sang, mais jamais nous n'avions encore eu l'honneur insigne de recevoir la visite de Nos Augustes Souverains ni l'allégresse de leur offrir de vive voix nos hommages et nos vœux. C'est donc d'un cœur unanime que nous acclamons, aujourd'hui, la présence de Votre Majesté dans notre vieille capitale.

«En 1908, votre auguste père venait célébrer avec nous le troisième centenaire de la plus vieille ville du nouveau continent et, déjà en 1901, la reine-mère, toujours si chère à nos cœurs, nous avait visités. Nous sommes donc fiers et orgueilleux que Votre Majesté ait bien voulu commencer sa visite officielle des provinces du Canada par la ville de Québec, qui a été le berceau de la nation canadienne, le champ de bataille où se sont décidées nos destinées, l'arène où s'est faite la conquête du gouvernement responsable, le siège de la conférence d'où découla l'entente entre Anglo-canadiens et Franco-canadiens, pacte que le Parlement anglais devait ensuite ratifier en nous donnant la charte fédérative qui nous régit depuis 1867.

«Notre province a toujours été fidèle à la Couronne Britannique; elle s'est montrée aussi fidèle aux traditions héritées des ancêtres, au pacte fédératif de 1867 comme à la mission que les hommes d'État anglais de 1791 lui avaient donnée: «To remain together French». Ce passé nous tient toujours au cœur et nous ne cessons de considérer le trône comme le rempart de nos institutions démocratiques et de nos libertés constitutionnelles. Nous voulons rivaliser d'ardeur avec les autres provinces, afin de faire du Canada que nous aimons un pays heureux et puissant qui reste toujours digne des très gracieux et excellents princes qu'il a plu à la Providence de nous donner pour souverains.

«A l'hommage de ces assurances et de nos plus profonds sentiments qu'il nous soit permis de joindre celui de nos bons souhaits. Puisse le séjour de Vos Majestés sur la terre canadienne leur être agréable en tout et partout. Daigne le Ciel les conserver longtemps à la respectueuse affection de leurs nombreux et loyaux sujets et bénir les vœux ardents que nous formons de tout cœur pour leur bonheur ainsi que pour celui de Leurs Altesses royales les princesses Elizabeth et Margaret-Rose, dont le charme exquis a depuis longtemps conquis tous les cœurs et à qui nous adressons respectueusement le baiser du Québec. «God Save Our Gracious King and Queen».

Leurs Majestés donnent leurs portraits à l'hon. et Mme Patenaude

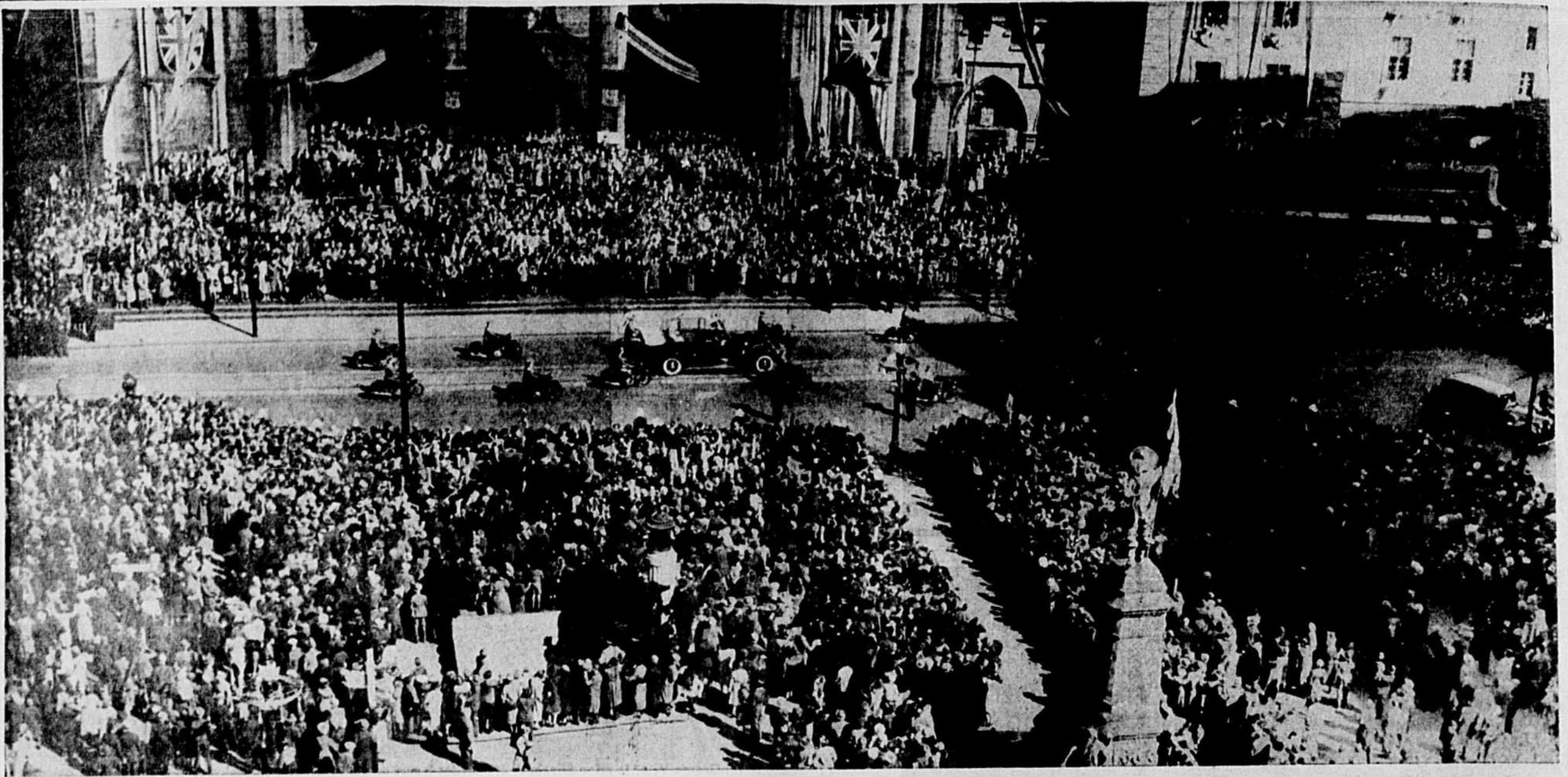
Québec, 18. (P.C.) — Le lieutenant-gouverneur de la province de Québec et Mme Patenaude ont reçu en souvenir de Leurs Majestés deux magnifiques portraits montés dans des cadres d'argent. Le roi et la reine les ont remis personnellement à leurs hôtes, alors qu'ils quittaient Spencerwood.

Toronto, 18. (P.C.) — Les pertes par le feu au Canada pour la semaine se terminant le 13 mai ont été de \$150,050, d'après le Monetary Times.

M. Roper présentera ses lettres de créance au roi lui-même

Ottawa, 18. (P.C.) — La présentation demain à Rideau Hall de lettres de créance, par M. Daniel C. Roper, nouveau ministre des États-Unis au Canada et ancien secrétaire du commerce des États-Unis, constituera une cérémonie sans précédent. Ce sera la première fois dans l'histoire du pays qu'un représentant d'un gouvernement étranger au Canada sera reçu de la sorte par Sa Majesté. Jusqu'ici, les lettres de créance avaient toujours été présentées au gouverneur général.

LE PASSAGE DE LEURS MAJESTES A LA PLACE D'ARMES



Plusieurs milliers de personnes s'étaient massées, hier après-midi, autour de la statue de Maisonneuve et sur le parvis de Notre-Dame pour acclamer nos souverains. L'église Notre-Dame avait été décorée pour la circonstance de drapeaux, d'oriflammes et d'écussons multicolores. Pendant le passage de Leurs Majestés, les grandes orgues de Notre-Dame jouèrent l'hymne national anglais et "O Canada". (Photo CANADA)

Splendide accueil de Montréal à son roi

(Suite de la page 1)

Leurs sirènes criardes, accompagnées de la note grave des cargos et des paquebots. Tous ces navires étaient pavés de la poupe à la proue et jusqu'au haut de leur grand mat. Dans l'île, le roi et la reine visiteront les fortifications édifiées pour la défense du port de Montréal par les Français d'abord, et ensuite par les Anglais.

A l'hôtel de ville

De là, le cortège se rendit à l'hôtel de ville presque sept minutes avant l'heure dite.

La réception officielle municipale dura néanmoins si longtemps qu'elle fit perdre aux souverains cette avance. Le maire au bras de Sa Majesté la reine et Mme Houde à celui de Sa Majesté le roi passèrent la porte monumentale, franchirent la salle des pas perdus illuminée de tous les feux multiples projecteurs et, suivis du très honorable Mackenzie King, se rendirent à la mairie.

Ils en ressortirent sept minutes plus tard, la reine toujours au bras de M. Houde et madame la mairesse au bras de Sa Majesté, pour se rendre au dais de plume érigé vis-à-vis la porte de la salle des délibérations du conseil. Son Honneur le maire se tenait à la gauche du dais et le Très hon. M. King à la droite. Le secrétaire de la municipalité, M. Etienne Gauthier, apporta un pupitre sur lequel se trouvait un nouveau "Livre d'or des visiteurs" auquel Leurs Majestés apposèrent leurs signatures, au moyen d'une plume d'or nouvelle. Le roi descendit ensuite du trône pour recevoir l'adresse enluminée de l'autorité municipale, qu'il passa à un écuyer.

A la Place d'Armes

C'est dans un cadre majestueux et historique que le roi et la reine du Canada sont apparus à la foule, à la Place d'Armes. Cadre majestueux formé d'édifices immenses pavés à profusion la même où Montréal fut fondée, il y a 297 ans.

Les cloches de la vieille église Notre-Dame avaient annoncé leur départ de l'hôtel de ville et les grandes orgues entonnaient l'hymne national anglais et l'O Canada, lorsque les souverains passèrent à la Place d'Armes. Dès l'arrivée de la première voiture de la suite royale, ce fut dans la foule immense qui se pressait sur le parvis de l'église, dans les rues et sur le square proprement dit, un véritable délire. De tous côtés montaient les cris de "Vive le roi!", "Vive la reine!", "Vivent Leurs Majestés", qui retentissaient encore, alors que les automobiles étaient déjà rendues lointaines.

Au square Dominion

Un accueil chaleureux attendait Leurs Majestés au square Dominion où une foule plus dense s'était massée dans l'espoir de revoir plusieurs fois les souverains. Sur les deux côtés de la rue Dorchester à la sortie du pont qui recouvre le tunnel du

terminus central à la rue Ste-Catherine, des rangs serrés s'étaient formés peu à peu, après une heure de l'après-midi.

La musique militaire du régiment "Black Watch" rompait de temps à autre la monotonie de l'attente.

Sur le parvis de la basilique, plus de cent prêtres séculiers et membres de plusieurs congrégations étaient groupés pour rendre hommage à Leurs Majestés.

Passés les grands magasins, la voiture royale enfila dans la rue Union pour se rendre à l'université McGill, où au stade Molson des milliers d'enfants des écoles anglaises attendaient leurs souverains.

Vingt minutes de retard

Les précautions extraordinaires qu'il fallut prendre pour empêcher l'énorme foule de rompre en plusieurs endroits les cordons de police jetés

sur tout le parcours, ralentirent de beaucoup la marche du cortège, et à quatre heures et quarante-cinq, celui-ci avait plus de vingt minutes de retard. C'est pourquoi on chercha à rattraper le temps perdu en limitant à trois minutes la visite du stade Molson où quatorze milliers d'écoliers protestants attendaient Leurs Majestés depuis pas moins de quatre heures.

On ne saurait dire avec quel débordement d'enthousiasme ces écoliers, tous de descendance anglaise, accueillirent l'apparition de leurs souverains. La reine agita son mouchoir pendant presque tout le "tour" du stade Molson.

A la sortie de l'université anglaise, le cortège passa sur l'avenue des Pins d'où par le chemin Shakespeare, il se rendit au chalet de la Montagne.

Le roi et la reine se reposent sur le Mt-Royal, où ils y prennent le thé

Loin des foules enthousiastes mais bruyantes, loin des acclamations assourdissantes, loin aussi de la fièvre des rues encombrées de toute une population délirante accourue pour leur rendre ses hommages chaleureux, le roi George VI et la reine Elizabeth se sont reposés un instant, hier après-midi, sur le sommet du Mt-Royal dont les versants étaient restés fermés au grand public et réservés spécialement pour le couple royal.

Le roi et la reine entrèrent ensuite dans le chalet gaiement pavé où une trentaine de jeunes filles servirent le thé aux membres du cortège royal. Les jeunes filles, qui attendaient depuis des heures la venue des hôtes royaux en s'exerçant nerveusement à faire leur révérence, s'acquittèrent de leur agréable tâche avec grâce. Un moment avant l'entrée du roi et de la reine, elles étaient toutes aux fenêtres, se faisant part de leur première impression des souverains. La reine souleva leur admiration. Partout on entendait des "Qu'elle est donc chic!", "Qu'elle est donc jolie!", "Qu'elle couple ravissant!", "Qu'elle est gracieuse!".

En entrant dans la salle, les jeunes filles s'effacèrent pour laisser le passage à la reine tout en faisant leur révérence. L'une d'entre elles que l'émotion étreignait trembla un peu en faisant sa révérence mais la reine qui s'en aperçut, lui prit la main tout simplement, maternellement, et lui dit quelques paroles aimables pour la mettre à son aise.

Miles Madeleine, Marthe et Claire Houde, les trois jeunes filles de son honneur le maire, Mlle Joy Armstrong, fille du général Armstrong, commandant militaire du district de Montréal, Mlle Audrey Joyce, petite-fille de M. A.-W. Wood, président du comité de réception, ainsi que la jeune fille du secrétaire du comité de réception, Mlle Josette Vaillancourt, qui portait une robe ravissante, avaient été choisies pour servir le roi et la reine.

Aussitôt après la descente de la montagne, la voiture de Leurs Majestés fila vers Westmount, où ils furent accueillis par une foule enthousiaste et heureuse de pouvoir rendre hommage à ses souverains. Des gens pressés de recevoir le roi et la reine attendaient déjà depuis dix heures du matin le long du parcours.

Le cortège suivit ensuite le chemin de la côte St-Antoine pour rejoindre la rue Sherbrooke où à la rue Lady-Roddick, un spectacle nouveau s'offrait aux yeux de Leurs Majestés.

Avec toute la réserve qui caractérise leur race, quelque deux cents Iroquois-Mohawks ont souhaité la bienvenue, hier, et rendu un hommage solennel au grand chef blanc, le roi George VI et à la reine. Venus de Caughnawaga, ces Indiens dont les ancêtres étaient rois et maîtres de tous ces territoires avant que la

France en prenne possession et que l'Angleterre en fasse plus tard la conquête, se tenaient les bras croisés, debout sur un terrain de cinquante pieds en bordure de la route suivie par le cortège royal. Pendant que les milliers de personnes qui bordaient la rue à cet endroit éclataient en vivas, les Indiens restaient impassibles devant le cortège royal. La voiture du roi roulait à petite allure, et, en souriant, le Souverain nota leur présence d'un sympathique salut de la main. Il attira ensuite l'attention de la reine sur un magnifique totem de vingt pieds, l'un de trois qui ornaient le terrain à cet endroit. Ce totem avait été dédié au roi lors des fêtes du couronnement il y a deux ans.

La descente de la voiture de Leurs Majestés par la rue Windsor pour se rendre à la gare récompensa ceux qui avaient attendu au square Dominion et les milliers d'autres qui étaient venus se joindre aux premiers arrivés massés le long des trottoirs, en face de l'hôtel Windsor et jusqu'à la rue Osborne. Sur leurs parcours, la foule criait sa joie de les revoir et la reine les encouragea à persévérer en leur adressant un charmant sourire.

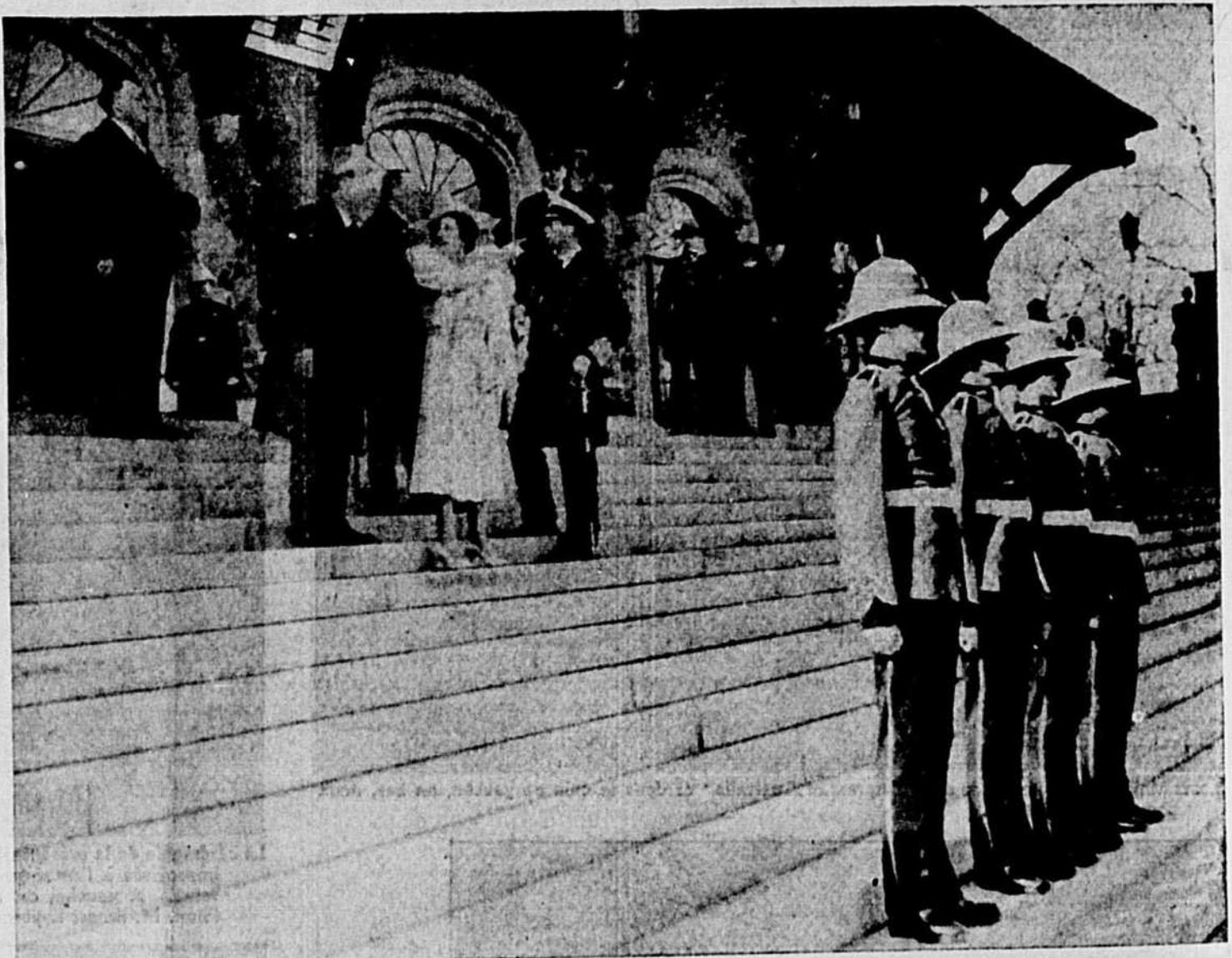
Ceci compta, car Leurs Majestés n'étaient entrées dans la gare Windsor pour aller à bord du train royal, que la foule se précipita sur leurs pas et en peu de temps, les escaliers qui, par l'entrée de la rue St-Antoine de la gare Windsor, conduisent à la salle des pas perdus furent encombrés.

De six heures et demie à un peu après huit heures, un va et vient continu entre le square Dominion et la gare eut lieu et seuls les plus réservés attendirent patiemment en face de l'hôtel pour regarder l'entrée de l'hôtel et entendre la musique militaire. Les autres en l'absence de Leurs Majestés voulaient tous voir le train royal presque caché en entier par le train-pilote. Plusieurs aussi en profitèrent pour aller manger un sandwich.

Après le dîner offert par la ville à nos souverains, ceux-ci se sont encore plusieurs fois montrés au balcon où les feux des réflecteurs jouaient sur les décorations du roi et les diamants de la reine. Son honneur M. Camillien Houde invita aussi la foule à chanter en l'honneur de Leurs Majestés et des cris redoublant d'ardeur et d'enthousiasme saluèrent à nouveau Leurs Majestés avant leur départ pour la gare Windsor, où à bord du train royal, elles nous quittent pour se rendre dans la capitale.

La foule, peu après a déambulé lentement à travers les rues, charmée de la journée qui lui a fait voir ses sou-

LEURS MAJESTES A L'OBSERVATOIRE DU MONT-ROYAL



Leurs Majestés sortent du chalet du Mont-Royal. La reine indique du doigt au très hon. M. King un point du panorama de la ville de Montréal, pendant que le roi cause avec Son Honneur M. Houde. Au haut de l'escalier l'honorable Fernand Rinfret, secrétaire d'Etat.



Le dévoilement du monument qui commémorera la visite officielle qu'ont faite hier à Montréal les premiers souverains anglais à venir en Amérique.

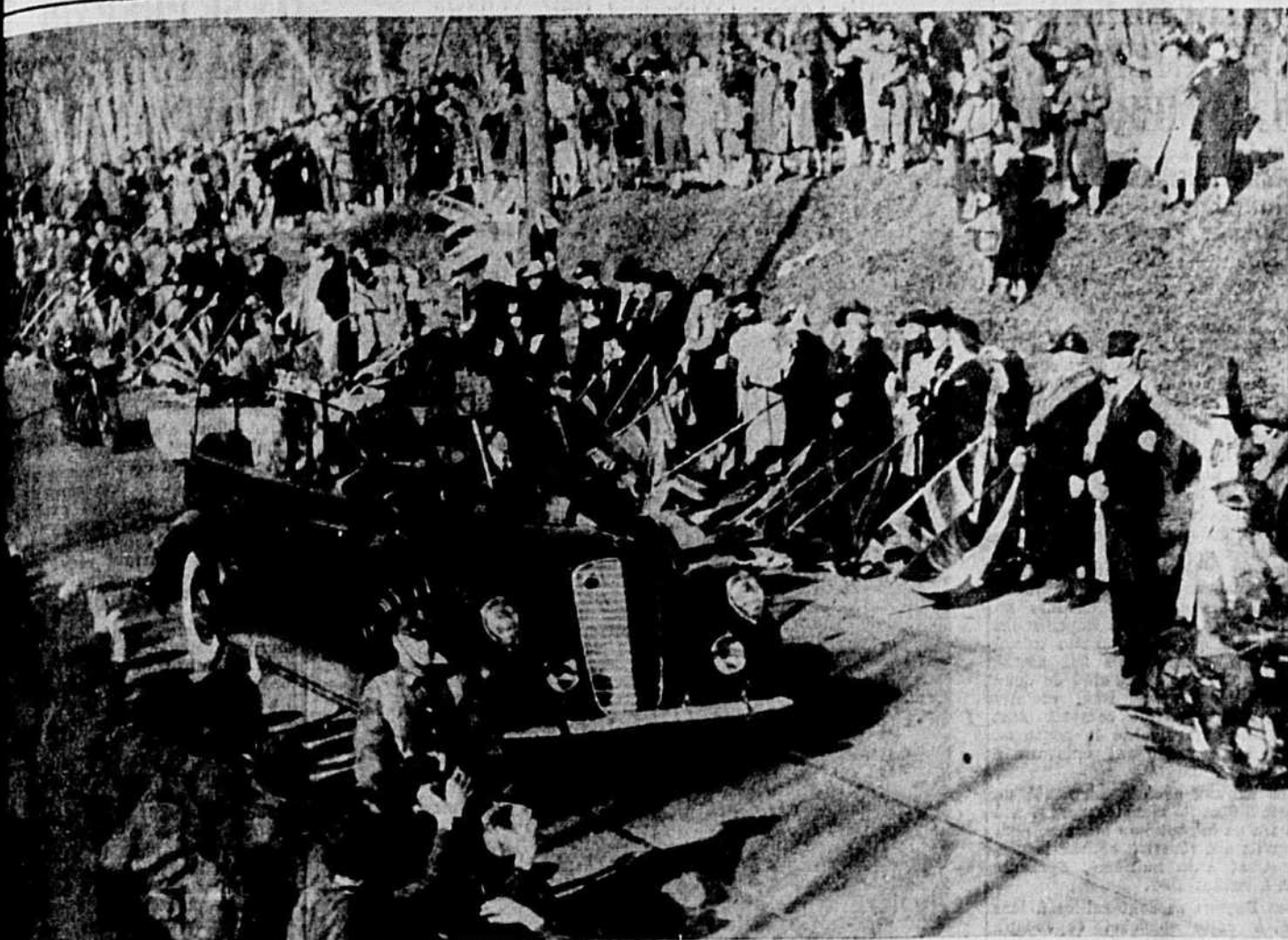
VERS L'OUEST!
SUIVONS LA ROUTE DE JASPER

Visitez les ROCHESUS CANADIENNES
LE CHAMP DE GLACE COLUMBIA
LE MONT ROSSON

TRAIN DIRECT
pour Winnipeg Saskatoon
Edmonton Vancouver
Vancouver

CANADIEN NATIONAL

LE ROYAL ACCUEIL DE MONTREAL A SES AUGUSTES VISITEURS D'HIER



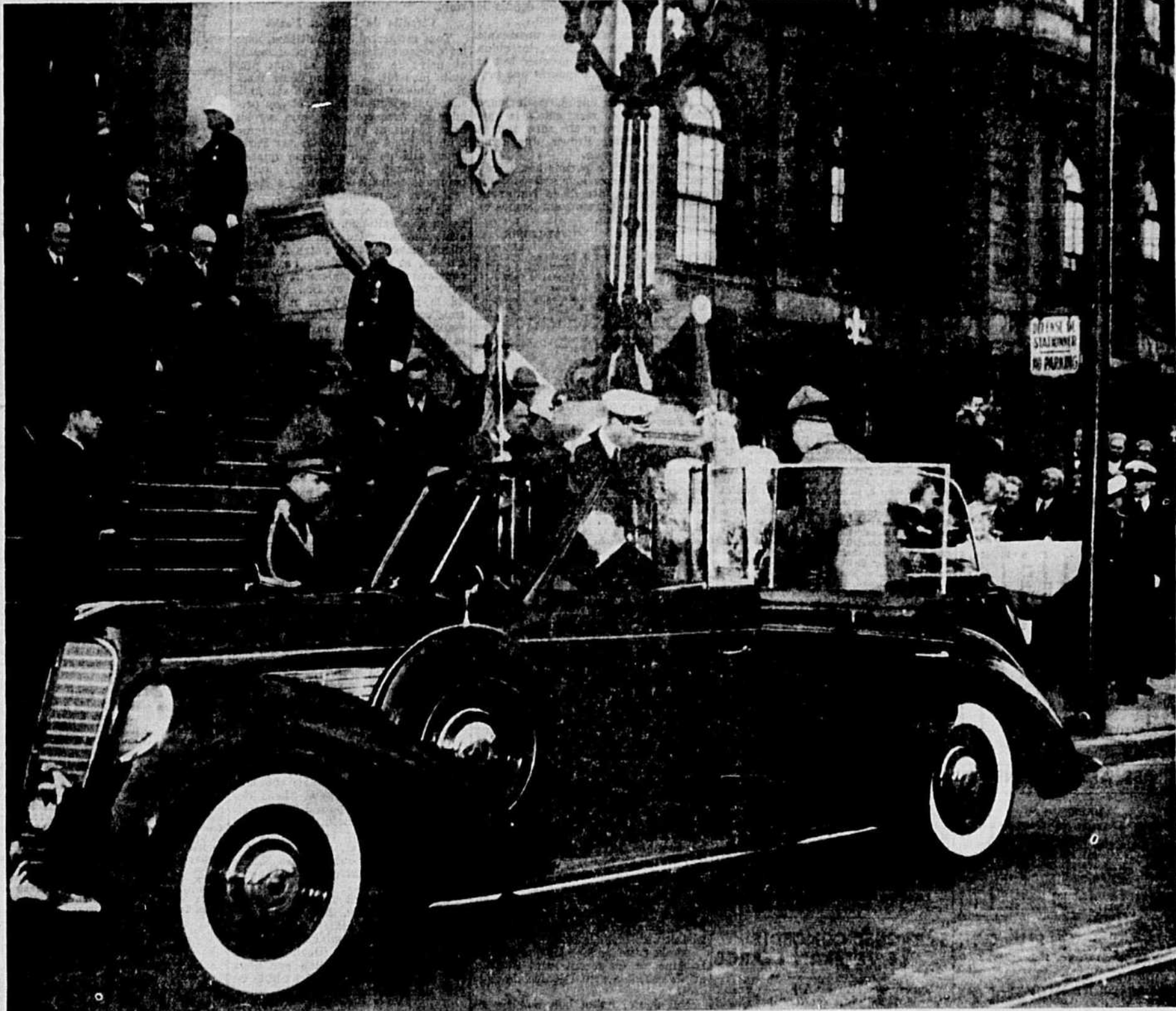
Le roi et la reine ont été partout acclamés dans les rues de Montréal. On voit ici un groupe de guides qui saluent leurs Majestés à leur passage, chemin Shakespeare. En face, on abaisse les drapeaux en signe d'hommage. (Photo CANADA)



A sa descente du train, à la gare Jean-Talon le roi George VI a été invité à passer en revue la garde d'honneur composée du 65^e régiment et des Black Watch. On voit ici le roi en compagnie du colonel S. S. Cantlelie.



Au cours de la cérémonie de la réception des Souverains à l'hôtel de ville, Mme Camillien Houde a présenté une gerbe de fleurs à Sa Majesté la reine. La reine sourit en recevant les fleurs.



Le roi George VI et la reine Elizabeth se sont rendus à l'hôtel de Ville, hier après-midi, pour y signer le livre d'or et recevoir les hommages du premier magistrat, S. H. le maire Camillien Houde.

Trois-Rivières accueille les souverains

(Suite de la page 1)

Napoléon Alarie, Paul Neveu, Emile Boland, Hervé Turcotte, Willie Poisson, Arthur Guimont; puis vint l'hon. sénateur Charles Bourgeois, l'honorable juge Aimé Marchand et Mme Marchand; l'hon. Wilfrid Gariépy et Mlle Marcelle Gariépy, enfin quelques membres de la famille de l'hon. Maurice-L. Duplessis, premier ministre de la province de Québec; M. et Mme Edouard Bouchard et leurs deux enfants Berthe et Jacques; Mme Henri Balcer, M. et Mme Edouard Langlois et leurs enfants; Madeleine, Maurice, Berthe, Jean et Pierre; M. et Mme J.-A. Magn. On présenta aussi M. Arthur Béliveau, greffier de la cité.

Adresse au roi.

Son Honneur le maire Atchez Pitt présenta à Sa Majesté un parchemin enluminé sur lequel on pouvait lire l'adresse suivante:

«A Sa Très Excellente Majesté le Roi George.

«Très Gracieux Souverain, «La ville des Trois-Rivières, qui compte trois siècles d'une admirable histoire, prie Votre Majesté de bien vouloir accepter, par l'humble voix de son maire et de ses échevins, l'hommage de sa plus chaleureuse bienvenue.

«Que Votre Majesté veuille croire aux sentiments de reconnaissance et d'inébranlable loyauté des citoyens de cette ville, où les souverains d'un passé glorieux fraternisent avec la joie que nous avons de vivre dans l'allégresse d'une couronne qui est la gardienne traditionnelle des plus beaux fruits de la civilisation occidentale.

«Votre Majesté daignera comprendre que c'est dans la fidélité à notre passé que nous puisons les ressources de notre fidélité à la couronne d'Argenteuil, qui, est pour notre pays, comme pour le monde entier, la garantie des droits humains les plus légitimes et la protectrice la plus sûre de toutes les libertés.

«Qu'elle nous permette d'offrir à notre gracieuse souveraine, l'hommage de notre affectueuse loyauté et de prier Dieu «de qui vient tout pouvoir et procède toute sagesse», qu'il comble de ses bénédictions un règne commencé sous les plus beaux auspices,

prélude d'une nouvelle ère de paix et de prospérité. Le maire et les échevins des Trois-Rivières.»

Leurs Majestés sont les hôtes de la Cité à un grand dîner

(Suite de la page 1)

Leurs Majestés ont bien voulu donner à leurs sujets d'outre-mer en bravant quand même pour les venir visiter les nuages de jour en jour plus inquiétants qui assombrissent l'horizon du monde. C'est que la majorité française de cette ville de Montréal ne s'appuie pas uniquement sur sa fidélité loyale jurée pour s'associer avec ses concitoyens d'origine britannique dans un même hommage à Vos Augustes Majestés; elle obéit en quelque façon à une affinité qui, pour être lointaine, n'est pas moins réelle; dans ses veines en effet, coule ce même sang des Normands qui, après s'être mêlé à celui déjà riche des Saxons, a fait du peuple anglais l'un des plus grands de l'histoire.

Au nom de tous les citoyens de Montréal indistinctement, nous vous prions donc, Augustes Majestés, d'agréer, avec l'assurance de notre indéfectible loyauté, l'expression de notre profonde reconnaissance pour votre trop court passage au milieu de nous. Montréal s'enorgueillira toujours d'avoir pu retenir dans ses murs, ne fût-ce qu'un jour, un roi à qui il ne suffit pas d'incarner l'autorité souveraine dans la plus puissante des empires, mais qui ajoute encore à cet immense prestige par tant de qualités personnelles et, particulièrement, par l'admirable dignité de sa vie. Montréal comptera également

parmi ses plus beaux souvenirs d'avoir vu ses rues et ses places comme illuminées au passage par le gracieux sourire de sa Reine vénérée, une Reine qui honore la couronne qu'Elle scelle encore plus que celle-ci ne l'honore. Nos vœux, Augustes Majestés, Vous accompagneront dans le voyage que Vous avez encore à accomplir de l'un à l'autre de nos deux océans, mais croyez qu'ils ne cessent de Vous suivre lorsque, après avoir retraversé les mers, Vous rentrez dans votre ville impériale pour y poursuivre votre tâche à la fois si haute et si lourde. Puissiez-Vous après y avoir affermi la paix, ce bien souverain, après lequel l'univers entier n'a jamais autant soupiré, régner longtemps encore toutes les deux pour la plus grande gloire de l'Empire et pour le plus grand bonheur de vos loyaux sujets canadiens.

Le maire de Montréal

97,000 écoliers rendent hommage à leurs Majestés

Leurs Majestés ont reçu l'hommage de 62,000 écoliers, parmi lesquels se trouvent 50,000 catholiques et 12,000 protestants, au cours de leur visite à Montréal. Hier, à Québec, 35,000 écoliers les avaient reçus en triomphe.

Leurs Majestés ont reçu l'hommage de 62,000 écoliers, parmi lesquels se trouvent 50,000 catholiques et 12,000 protestants, au cours de leur visite à Montréal. Hier, à Québec, 35,000 écoliers les avaient reçus en triomphe.

Leurs Majestés ont reçu l'hommage de 62,000 écoliers, parmi lesquels se trouvent 50,000 catholiques et 12,000 protestants, au cours de leur visite à Montréal. Hier, à Québec, 35,000 écoliers les avaient reçus en triomphe.

Leurs Majestés ont reçu l'hommage de 62,000 écoliers, parmi lesquels se trouvent 50,000 catholiques et 12,000 protestants, au cours de leur visite à Montréal. Hier, à Québec, 35,000 écoliers les avaient reçus en triomphe.

Leurs Majestés ont reçu l'hommage de 62,000 écoliers, parmi lesquels se trouvent 50,000 catholiques et 12,000 protestants, au cours de leur visite à Montréal. Hier, à Québec, 35,000 écoliers les avaient reçus en triomphe.

Leurs Majestés ont reçu l'hommage de 62,000 écoliers, parmi lesquels se trouvent 50,000 catholiques et 12,000 protestants, au cours de leur visite à Montréal. Hier, à Québec, 35,000 écoliers les avaient reçus en triomphe.

Leurs Majestés ont reçu l'hommage de 62,000 écoliers, parmi lesquels se trouvent 50,000 catholiques et 12,000 protestants, au cours de leur visite à Montréal. Hier, à Québec, 35,000 écoliers les avaient reçus en triomphe.

Leurs Majestés ont reçu l'hommage de 62,000 écoliers, parmi lesquels se trouvent 50,000 catholiques et 12,000 protestants, au cours de leur visite à Montréal. Hier, à Québec, 35,000 écoliers les avaient reçus en triomphe.

Leurs Majestés ont reçu l'hommage de 62,000 écoliers, parmi lesquels se trouvent 50,000 catholiques et 12,000 protestants, au cours de leur visite à Montréal. Hier, à Québec, 35,000 écoliers les avaient reçus en triomphe.

Leurs Majestés ont reçu l'hommage de 62,000 écoliers, parmi lesquels se trouvent 50,000 catholiques et 12,000 protestants, au cours de leur visite à Montréal. Hier, à Québec, 35,000 écoliers les avaient reçus en triomphe.

Leurs Majestés ont reçu l'hommage de 62,000 écoliers, parmi lesquels se trouvent 50,000 catholiques et 12,000 protestants, au cours de leur visite à Montréal. Hier, à Québec, 35,000 écoliers les avaient reçus en triomphe.

Leurs Majestés ont reçu l'hommage de 62,000 écoliers, parmi lesquels se trouvent 50,000 catholiques et 12,000 protestants, au cours de leur visite à Montréal. Hier, à Québec, 35,000 écoliers les avaient reçus en triomphe.

Leurs Majestés ont reçu l'hommage de 62,000 écoliers, parmi lesquels se trouvent 50,000 catholiques et 12,000 protestants, au cours de leur visite à Montréal. Hier, à Québec, 35,000 écoliers les avaient reçus en triomphe.

Leurs Majestés ont reçu l'hommage de 62,000 écoliers, parmi lesquels se trouvent 50,000 catholiques et 12,000 protestants, au cours de leur visite à Montréal. Hier, à Québec, 35,000 écoliers les avaient reçus en triomphe.

Leurs Majestés ont reçu l'hommage de 62,000 écoliers, parmi lesquels se trouvent 50,000 catholiques et 12,000 protestants, au cours de leur visite à Montréal. Hier, à Québec, 35,000 écoliers les avaient reçus en triomphe.

Leurs Majestés ont reçu l'hommage de 62,000 écoliers, parmi lesquels se trouvent 50,000 catholiques et 12,000 protestants, au cours de leur visite à Montréal. Hier, à Québec, 35,000 écoliers les avaient reçus en triomphe.

Leurs Majestés ont reçu l'hommage de 62,000 écoliers, parmi lesquels se trouvent 50,000 catholiques et 12,000 protestants, au cours de leur visite à Montréal. Hier, à Québec, 35,000 écoliers les avaient reçus en triomphe.

Leurs Majestés ont reçu l'hommage de 62,000 écoliers, parmi lesquels se trouvent 50,000 catholiques et 12,000 protestants, au cours de leur visite à Montréal. Hier, à Québec, 35,000 écoliers les avaient reçus en triomphe.

Leurs Majestés ont reçu l'hommage de 62,000 écoliers, parmi lesquels se trouvent 50,000 catholiques et 12,000 protestants, au cours de leur visite à Montréal. Hier, à Québec, 35,000 écoliers les avaient reçus en triomphe.

Leurs Majestés ont reçu l'hommage de 62,000 écoliers, parmi lesquels se trouvent 50,000 catholiques et 12,000 protestants, au cours de leur visite à Montréal. Hier, à Québec, 35,000 écoliers les avaient reçus en triomphe.

Leurs Majestés ont reçu l'hommage de 62,000 écoliers, parmi lesquels se trouvent 50,000 catholiques et 12,000 protestants, au cours de leur visite à Montréal. Hier, à Québec, 35,000 écoliers les avaient reçus en triomphe.

Leurs Majestés ont reçu l'hommage de 62,000 écoliers, parmi lesquels se trouvent 50,000 catholiques et 12,000 protestants, au cours de leur visite à Montréal. Hier, à Québec, 35,000 écoliers les avaient reçus en triomphe.

Leurs Majestés ont reçu l'hommage de 62,000 écoliers, parmi lesquels se trouvent 50,000 catholiques et 12,000 protestants, au cours de leur visite à Montréal. Hier, à Québec, 35,000 écoliers les avaient reçus en triomphe.

Leurs Majestés ont reçu l'hommage de 62,000 écoliers, parmi lesquels se trouvent 50,000 catholiques et 12,000 protestants, au cours de leur visite à Montréal. Hier, à Québec, 35,000 écoliers les avaient reçus en triomphe.

Leurs Majestés ont reçu l'hommage de 62,000 écoliers, parmi lesquels se trouvent 50,000 catholiques et 12,000 protestants, au cours de leur visite à Montréal. Hier, à Québec, 35,000 écoliers les avaient reçus en triomphe.

Leurs Majestés ont reçu l'hommage de 62,000 écoliers, parmi lesquels se trouvent 50,000 catholiques et 12,000 protestants, au cours de leur visite à Montréal. Hier, à Québec, 35,000 écoliers les avaient reçus en triomphe.

La simplicité des souverains a enchanté l'hôtel de Ville

(Suite de la page 1)

Majestés ont bien voulu donner à leurs sujets d'outre-mer en bravant quand même pour les venir visiter les nuages de jour en jour plus inquiétants qui assombrissent l'horizon du monde. C'est que la majorité française de cette ville de Montréal ne s'appuie pas uniquement sur sa fidélité loyale jurée pour s'associer avec ses concitoyens d'origine britannique dans un même hommage à Vos Augustes Majestés; elle obéit en quelque façon à une affinité qui, pour être lointaine, n'est pas moins réelle; dans ses veines en effet, coule ce même sang des Normands qui, après s'être mêlé à celui déjà riche des Saxons, a fait du peuple anglais l'un des plus grands de l'histoire.

Au nom de tous les citoyens de Montréal indistinctement, nous vous prions donc, Augustes Majestés, d'agréer, avec l'assurance de notre indéfectible loyauté, l'expression de notre profonde reconnaissance pour votre trop court passage au milieu de nous. Montréal s'enorgueillira toujours d'avoir pu retenir dans ses murs, ne fût-ce qu'un jour, un roi à qui il ne suffit pas d'incarner l'autorité souveraine dans la plus puissante des empires, mais qui ajoute encore à cet immense prestige par tant de qualités personnelles et, particulièrement, par l'admirable dignité de sa vie. Montréal comptera également

Parti pour Botwood, un avion-citerne revient à St-Hubert, après une panne

(Suite de la page 1)

L'un des deux gros avions-citernes qui s'envolèrent d'ici à destination de Botwood, Terre-Neuve, a dû revenir à l'aéroport de St-Hubert, aujourd'hui, à la suite d'une panne. L'autre avion arriva à Halifax à 5 h. 35.

Ces deux avions du type Handley-Page-Harrow serviront à ravitailler les avions transatlantiques de l'Imperial Airways, après l'inauguration du service en juin.

Les écoliers de Montréal acclament les Souverains

(Suite de la page 1)

me ambulanciers supplémentaires. Les écoliers qui formaient le drapeau britannique venaient des écoles Meilleur, Champlain, Plessis, St-Louis de Gonzague et Souart. M. enoit Verdoyet dirigeait la musique de l'académie Piché et les capitaines Duguay et S-Pierre voyaient au service d'ordre sur le parterre. L'organisation générale était dirigée par M. E. C. Pédalou, le directeur des études de la Commission et M. L. P. Lussier, son assistant.

Une fois les Souverains passés, cette masse fourmillante d'enfants resta au Stade jusqu'à quatre heures en attendant que les 175 tramways soient en place. L'immense arène vo-

La foule est estimée à plus de 2,000,000

(Suite de la page 1)

mit la plus grosse foule qu'elle avait jamais contenue avec autant de facilité qu'elle l'avait engloutie.

Au stade Molson, sur le campus de McGill, vers les cinq heures moins le quart, la même manifestation enfantine se répéta sur une moins grande échelle mais avec autant d'entraînement. Seize mille écoliers protestants passèrent l'après-midi à chanter et à assister à des exhibitions de gymnastique en attendant les Souverains qu'ils accueillirent avec des acclamations et des chants. Le clou de leur manifestation était une immense «Croix Rouge» vivante, formée par mille enfants. Quatre cent fillettes en bérêts et robes rouges formaient la croix et six cents petites filles en blanc formaient le fond de décor. Parmi ces seize mille enfants protestants on en comptait qui venaient des centres miniers du Nord et d'ailleurs loin que la péninsule de Gaspé.

Avec les 35,000 enfants qui les ont acclamés avant-hier à Québec, sur le Parc des Champs de Bataille, leurs Majestés ont certainement vu, au cours des deux jours mémorables qui viennent de s'écouler, plus d'enfants qu'ils n'en ont vu depuis longtemps.

Lors du dernier dîner mensuel de l'Association des chefs de police et pompiers de la province de Québec, le président Barnes avait fait un éloquent plaidoyer en faveur de la coopération de tous afin d'assurer le succès le plus complet lors de la visite maintenant historique de leurs Majestés britanniques, nos gracieux souverains le roi George et la reine Elizabeth.

La foule est estimée à plus de 2,000,000

(Suite de la page 1)

Les officiers de l'état-major de la

police municipale, de la Sûreté provinciale du Québec, de la Gendarmerie royale du Canada, aidés d'autres corps de police des chemins de fer et de municipalités environnantes, avaient travaillé énormément et, depuis quelques, presque jour et nuit, afin d'assurer le magnifique succès d'hier. Le directeur adjoint Charles Barnes, de la police municipale, qui était un de ceux-là, a droit à une large part du beau succès d'hier, de concert avec son directeur, M. Fernand Dufresne, dont le travail actif a été préparé avec la coopération du commissaire P.-A. Pizze, de la Sûreté provinciale du Québec, et celle des autorités de la police fédérale et aussi des corps de police des chemins de fer du Pacifique Canadien et des chemins de fer nationaux.

L'inspecteur Alfred Bélanger et l'inspecteur adjoint Thomas Leggett, du service de la circulation municipale, ainsi que le directeur adjoint Armand Brodeur, directeur de la Sûreté municipale, et le nouveau directeur des incendies, M. Raymond Paré, ont aussi largement contribué à l'immense succès de l'événement historique d'hier dans la métropole.

Lors du dernier dîner mensuel de l'Association des chefs de police et pompiers de la province de Québec, le président Barnes avait fait un éloquent plaidoyer en faveur de la coopération de tous afin d'assurer le succès le plus complet lors de la visite maintenant historique de leurs Majestés britanniques, nos gracieux souverains le roi George et la reine Elizabeth.

Les chevaux éligibles au King's Plate font leurs derniers exercices à Woodbine

RYE GRASS A L'AIR A SON PLUS FORT

Il a parcouru le mille et un furlong en 1.59 4-5 sans être le moins pressé

Toronto, 18. (P.A.) — De simples galops se sont déroulés aujourd'hui sur six des éligibles au King's Plate de lundi prochain à Woodbine. Un peu après le lever du soleil, les chevaux furent amenés sur la piste mais les entraîneurs n'ont pas exigé de vitesse. Tous veulent simplement que leurs chevaux maintiennent leur bonne condition physique.

Rye Grass, accompagné de Lightfoot, ont fait deux furlongs et le premier a semblé en meilleure condition. La paire a démarré ensemble, parcourant le demi-mille en 49 4-5 et six furlongs en 1.16 minute. Rye Grass était en tête à la marque du mille, qu'il a enregistré en 1.44 3-5 et toute la distance du King's Plate en 1.59 minute.

Jack Hutton, l'entraîneur de Rye Grass, était fort heureux de la tenue de Rye Grass. Le cheval a bien refroidi lorsqu'il retourna à l'écurie. En dépit du fait que Rye Grass soit le principal candidat de l'établissement Bain, Lightfoot est un partant probable dans les 50 guinées, dont la majeure partie de la part du lion d'une bourse de \$10,000 ajoutés. Le jockey Sterling Young, premier du Canada l'an dernier, doit monter Rye Grass dans le King's Plate.

Syngro Bay, à Mme R. E. Webster, a fait le mille et un furlong en 1.59 minute. Son conducteur l'a ralenti après avoir couvert un mille en 1.44 3-5. Le Cal, qui va peut-être courir avec lui, n'a pas fait d'exercice. Plus tard on lui a tiré une dent qui lui faisait mal.

Buddle, une pouliche appartenant à H. C. Hatch, qui est négliçée chez les entraîneurs, a fait un mille en 1.44 minute et Menck, à J. G. Fair, a fait cinq furlongs en 1.04 4-5.

Ensign Mary, une pouliche qui a fait son entraînement au Parc Thorndiffe, a fait son apparition à Woodbine. Les chronométrateurs furent déçus lorsqu'ils virent l'entraîneur Charlie Wells donner instruction à son conducteur de galoper aisément.

Frank Gilpin a fait disparaître tout doute au sujet de la représentation de l'Ecurie Parkwood, en annonçant que Skynner prendrait part à la lutte. L'établissement, qui appartient à R. S. McLaughlin, de Oshawa, a gagné les Guinées en 1934 avec Horometre, qui a établi un record pour le King's Plate en parcourant le mille et un furlong en 1.54 1-5.

Les inscrits pour aujourd'hui

Charlestown

PREMIERE COURSE, 6 1-2 furlongs — Asterisk 109, Winning Streak 107, Princess Lady 104, Kelly 103, Fern 102, 111, 112, 113, 114, 115, 116, 117, 118, 119, 120, 121, 122, 123, 124, 125, 126, 127, 128, 129, 130, 131, 132, 133, 134, 135, 136, 137, 138, 139, 140, 141, 142, 143, 144, 145, 146, 147, 148, 149, 150, 151, 152, 153, 154, 155, 156, 157, 158, 159, 160, 161, 162, 163, 164, 165, 166, 167, 168, 169, 170, 171, 172, 173, 174, 175, 176, 177, 178, 179, 180, 181, 182, 183, 184, 185, 186, 187, 188, 189, 190, 191, 192, 193, 194, 195, 196, 197, 198, 199, 200, 201, 202, 203, 204, 205, 206, 207, 208, 209, 210, 211, 212, 213, 214, 215, 216, 217, 218, 219, 220, 221, 222, 223, 224, 225, 226, 227, 228, 229, 230, 231, 232, 233, 234, 235, 236, 237, 238, 239, 240, 241, 242, 243, 244, 245, 246, 247, 248, 249, 250, 251, 252, 253, 254, 255, 256, 257, 258, 259, 260, 261, 262, 263, 264, 265, 266, 267, 268, 269, 270, 271, 272, 273, 274, 275, 276, 277, 278, 279, 280, 281, 282, 283, 284, 285, 286, 287, 288, 289, 290, 291, 292, 293, 294, 295, 296, 297, 298, 299, 300, 301, 302, 303, 304, 305, 306, 307, 308, 309, 310, 311, 312, 313, 314, 315, 316, 317, 318, 319, 320, 321, 322, 323, 324, 325, 326, 327, 328, 329, 330, 331, 332, 333, 334, 335, 336, 337, 338, 339, 340, 341, 342, 343, 344, 345, 346, 347, 348, 349, 350, 351, 352, 353, 354, 355, 356, 357, 358, 359, 360, 361, 362, 363, 364, 365, 366, 367, 368, 369, 370, 371, 372, 373, 374, 375, 376, 377, 378, 379, 380, 381, 382, 383, 384, 385, 386, 387, 388, 389, 390, 391, 392, 393, 394, 395, 396, 397, 398, 399, 400, 401, 402, 403, 404, 405, 406, 407, 408, 409, 410, 411, 412, 413, 414, 415, 416, 417, 418, 419, 420, 421, 422, 423, 424, 425, 426, 427, 428, 429, 430, 431, 432, 433, 434, 435, 436, 437, 438, 439, 440, 441, 442, 443, 444, 445, 446, 447, 448, 449, 450, 451, 452, 453, 454, 455, 456, 457, 458, 459, 460, 461, 462, 463, 464, 465, 466, 467, 468, 469, 470, 471, 472, 473, 474, 475, 476, 477, 478, 479, 480, 481, 482, 483, 484, 485, 486, 487, 488, 489, 490, 491, 492, 493, 494, 495, 496, 497, 498, 499, 500, 501, 502, 503, 504, 505, 506, 507, 508, 509, 510, 511, 512, 513, 514, 515, 516, 517, 518, 519, 520, 521, 522, 523, 524, 525, 526, 527, 528, 529, 530, 531, 532, 533, 534, 535, 536, 537, 538, 539, 540, 541, 542, 543, 544, 545, 546, 547, 548, 549, 550, 551, 552, 553, 554, 555, 556, 557, 558, 559, 560, 561, 562, 563, 564, 565, 566, 567, 568, 569, 570, 571, 572, 573, 574, 575, 576, 577, 578, 579, 580, 581, 582, 583, 584, 585, 586, 587, 588, 589, 590, 591, 592, 593, 594, 595, 596, 597, 598, 599, 600, 601, 602, 603, 604, 605, 606, 607, 608, 609, 610, 611, 612, 613, 614, 615, 616, 617, 618, 619, 620, 621, 622, 623, 624, 625, 626, 627, 628, 629, 630, 631, 632, 633, 634, 635, 636, 637, 638, 639, 640, 641, 642, 643, 644, 645, 646, 647, 648, 649, 650, 651, 652, 653, 654, 655, 656, 657, 658, 659, 660, 661, 662, 663, 664, 665, 666, 667, 668, 669, 670, 671, 672, 673, 674, 675, 676, 677, 678, 679, 680, 681, 682, 683, 684, 685, 686, 687, 688, 689, 690, 691, 692, 693, 694, 695, 696, 697, 698, 699, 700, 701, 702, 703, 704, 705, 706, 707, 708, 709, 710, 711, 712, 713, 714, 715, 716, 717, 718, 719, 720, 721, 722, 723, 724, 725, 726, 727, 728, 729, 730, 731, 732, 733, 734, 735, 736, 737, 738, 739, 740, 741, 742, 743, 744, 745, 746, 747, 748, 749, 750, 751, 752, 753, 754, 755, 756, 757, 758, 759, 760, 761, 762, 763, 764, 765, 766, 767, 768, 769, 770, 771, 772, 773, 774, 775, 776, 777, 778, 779, 780, 781, 782, 783, 784, 785, 786, 787, 788, 789, 790, 791, 792, 793, 794, 795, 796, 797, 798, 799, 800, 801, 802, 803, 804, 805, 806, 807, 808, 809, 810, 811, 812, 813, 814, 815, 816, 817, 818, 819, 820, 821, 822, 823, 824, 825, 826, 827, 828, 829, 830, 831, 832, 833, 834, 835, 836, 837, 838, 839, 840, 841, 842, 843, 844, 845, 846, 847, 848, 849, 850, 851, 852, 853, 854, 855, 856, 857, 858, 859, 860, 861, 862, 863, 864, 865, 866, 867, 868, 869, 870, 871, 872, 873, 874, 875, 876, 877, 878, 879, 880, 881, 882, 883, 884, 885, 886, 887, 888, 889, 890, 891, 892, 893, 894, 895, 896, 897, 898, 899, 900, 901, 902, 903, 904, 905, 906, 907, 908, 909, 910, 911, 912, 913, 914, 915, 916, 917, 918, 919, 920, 921, 922, 923, 924, 925, 926, 927, 928, 929, 930, 931, 932, 933, 934, 935, 936, 937, 938, 939, 940, 941, 942, 943, 944, 945, 946, 947, 948, 949, 950, 951, 952, 953, 954, 955, 956, 957, 958, 959, 960, 961, 962, 963, 964, 965, 966, 967, 968, 969, 970, 971, 972, 973, 974, 975, 976, 977, 978, 979, 980, 981, 982, 983, 984, 985, 986, 987, 988, 989, 990, 991, 992, 993, 994, 995, 996, 997, 998, 999, 1000.

Churchill Downs

PREMIERE COURSE, 6 furlongs — High Renown 111, King Jay 112, Goldsmith 116, Quick Quick 108, Indian Silk 111, Clamshell 108, Spike McAdams 113, Odessa Upset 111, Flag 112, Jockey 108, Chiefs Boy 111, Mary Alice 111.

DEUXIEME COURSE, 6 furlongs — Ocean Tide 118, Notching 108, Pelter 108, Sharpy 107, Kentucky 109, 110, 111, 112, 113, 114, 115, 116, 117, 118, 119, 120, 121, 122, 123, 124, 125, 126, 127, 128, 129, 130, 131, 132, 133, 134, 135, 136, 137, 138, 139, 140, 141, 142, 143, 144, 145, 146, 147, 148, 149, 150, 151, 152, 153, 154, 155, 156, 157, 158, 159, 160, 161, 162, 163, 164, 165, 166, 167, 168, 169, 170, 171, 172, 173, 174, 175, 176, 177, 178, 179, 180, 181, 182, 183, 184, 185, 186, 187, 188, 189, 190, 191, 192, 193, 194, 195, 196, 197, 198, 199, 200, 201, 202, 203, 204, 205, 206, 207, 208, 209, 210, 211, 212, 213, 214, 215, 216, 217, 218, 219, 220, 221, 222, 223, 224, 225, 226, 227, 228, 229, 230, 231, 232, 233, 234, 235, 236, 237, 238, 239, 240, 241, 242, 243, 244, 245, 246, 247, 248, 249, 250, 251, 252, 253, 254, 255, 256, 257, 258, 259, 260, 261, 262, 263, 264, 265, 266, 267, 268, 269, 270, 271, 272, 273, 274, 275, 276, 277, 278, 279, 280, 281, 282, 283, 284, 285, 286, 287, 288, 289, 290, 291, 292, 293, 294, 295, 296, 297, 298, 299, 300, 301, 302, 303, 304, 305, 306, 307, 308, 309, 310, 311, 312, 313, 314, 315, 316, 317, 318, 319, 320, 321, 322, 323, 324, 325, 326, 327, 328, 329, 330, 331, 332, 333, 334, 335, 336, 337, 338, 339, 340, 341, 342, 343, 344, 345, 346, 347, 348, 349, 350, 351, 352, 353, 354, 355, 356, 357, 358, 359, 360, 361, 362, 363, 364, 365, 366, 367, 368, 369, 370, 371, 372, 373, 374, 375, 376, 377, 378, 379, 380, 381, 382, 383, 384, 385, 386, 387, 388, 389, 390, 391, 392, 393, 394, 395, 396, 397, 398, 399, 400, 401, 402, 403, 404, 405, 406, 407, 408, 409, 410, 411, 412, 413, 414, 415, 416, 417, 418, 419, 420, 421, 422, 423, 424, 425, 426, 427, 428, 429, 430, 431, 432, 433, 434, 435, 436, 437, 438, 439, 440, 441, 442, 443, 444, 445, 446, 447, 448, 449, 450, 451, 452, 453, 454, 455, 456, 457, 458, 459, 460, 461, 462, 463, 464, 465, 466, 467, 468, 469, 470, 471, 472, 473, 474, 475, 476, 477, 478, 479, 480, 481, 482, 483, 484, 485, 486, 487, 488, 489, 490, 491, 492, 493, 494, 495, 496, 497, 498, 499, 500, 501, 502, 503, 504, 505, 506, 507, 508, 509, 510, 511, 512, 513, 514, 515, 516, 517, 518, 519, 520, 521, 522, 523, 524, 525, 526, 527, 528, 529, 530, 531, 532, 533, 534, 535, 536, 537, 538, 539, 540, 541, 542, 543, 544, 545, 546, 547, 548, 549, 550, 551, 552, 553, 554, 555, 556, 557, 558, 559, 560, 561, 562, 563, 564, 565, 566, 567, 568, 569, 570, 571, 572, 573, 574, 575, 576, 577, 578, 579, 580, 581, 582, 583, 584, 585, 586, 587, 588, 589, 590, 591, 592, 593, 594, 595, 596, 597, 598, 599, 600, 601, 602, 603, 604, 605, 606, 607, 608, 609, 610, 611, 612, 613, 614, 615, 616, 617, 618, 619, 620, 621, 622, 623, 624, 625, 626, 627, 628, 629, 630, 631, 632, 633, 634, 635, 636, 637, 638, 639, 640, 641, 642, 643, 644, 645, 646, 647, 648, 649, 650, 651, 652, 653, 654, 655, 656, 657, 658, 659, 660, 661, 662, 663, 664, 665, 666, 667, 668, 669, 670, 671, 672, 673, 674, 675, 676, 677, 678, 679, 680, 681, 682, 683, 684, 685, 686, 687, 688, 689, 690, 691, 692, 693, 694, 695, 696, 697, 698, 699, 700, 701, 702, 703, 704, 705, 706, 707, 708, 709, 710, 711, 712, 713, 714, 715, 716, 717, 718, 719, 720, 721, 722, 723, 724, 725, 726, 727, 728, 729, 730, 731, 732, 733, 734, 735, 736, 737, 738, 739, 740, 741, 742, 743, 744, 745, 746, 747, 748, 749, 750, 751, 752, 753, 754, 755, 756, 757, 758, 759, 760, 761, 762, 763, 764, 765, 766, 767, 768, 769, 770, 771, 772, 773, 774, 775, 776, 777, 778, 779, 780, 781, 782, 783, 784, 785, 786, 787, 788, 789, 790, 791, 792, 793, 794, 795, 796, 797, 798, 799, 800, 801, 802, 803, 804, 805, 806, 807, 808, 809, 810, 811, 812, 813, 814, 815, 816, 817, 818, 819, 820, 821, 822, 823, 824, 825, 826, 827, 828, 829, 830, 831, 832, 833, 834, 835, 836, 837, 838, 839, 840, 841, 842, 843, 844, 845, 846, 847, 848, 849, 850, 851, 852, 853, 854, 855, 856, 857, 858, 859, 860, 861, 862, 863, 864, 865, 866, 867, 868, 869, 870, 871, 872, 873, 874, 875, 876, 877, 878, 879, 880, 881, 882, 883, 884, 885, 886, 887, 888, 889, 890, 891, 892, 893, 894, 895, 896, 897, 898, 899, 900, 901, 902, 903, 904, 905, 906, 907, 908, 909, 910, 911, 912, 913, 914, 915, 916, 917, 918, 919, 920, 921, 922, 923, 924, 925, 926, 927, 928, 929, 930, 931, 932, 933, 934, 935, 936, 937, 938, 939, 940, 941, 942, 943, 944, 945, 946, 947, 948, 949, 950, 951, 952, 953, 954, 955, 956, 957, 958, 959, 960, 961, 962, 963, 964, 965, 966, 967, 968, 969, 970, 971, 972, 973, 974, 975, 976, 977, 978, 979, 980, 981, 982, 983, 984, 985, 986, 987, 988, 989, 990, 991, 992, 993, 994, 995, 996, 997, 998, 999, 1000.

Suffolk Downs

PREMIERE COURSE, 4 furlongs — aboulerie 108, 109, 110, 111, 112, 113, 114, 115, 116, 117, 118, 119, 120, 121, 122, 123, 124, 125, 126, 127, 128, 129, 130, 131, 132, 133, 134, 135, 136, 137, 138, 139, 140, 141, 142, 143, 144, 145, 146, 147, 148, 149, 150, 151, 152, 153, 154, 155, 156, 157, 158, 159, 160, 161, 162, 163, 164, 165, 166, 167, 168, 169, 170, 171, 172, 173, 174, 175, 176, 177, 178, 179, 180, 181, 182, 183, 184, 185, 186, 187, 188, 189, 190, 191, 192, 193, 194, 195, 196, 197, 198, 199, 200, 201, 202, 203, 204, 205, 206, 207, 208, 209, 210, 211, 212, 213, 214, 215, 216, 217, 218, 219, 220, 221, 222, 223, 224, 225, 226, 227, 228, 229, 230, 231, 232, 233, 234, 235, 236, 237, 238, 239, 240, 241, 242, 243, 244, 245, 246, 247, 248, 249, 250, 251, 252, 253, 254, 255, 256, 257, 258, 259, 260, 261, 262, 263, 264, 265, 266, 267, 268, 269, 270, 271, 272, 273, 274, 275, 276, 277, 278, 279, 280, 281, 282, 283, 284, 285, 286, 287, 288, 289, 290, 291, 292, 293, 294, 295, 296, 297, 298, 299, 300, 301, 302, 303, 304, 305, 306, 307, 308, 309, 310, 311, 312, 313, 314, 315, 316, 317, 318, 319, 320, 321, 322, 323, 324, 325, 326, 327, 328, 329, 330, 331, 332, 333, 334, 335, 336, 337, 338, 339, 340, 341, 342, 343, 344, 345, 346, 347, 348, 349, 350, 351, 352, 353, 354, 355, 356, 357, 358, 359, 360, 361, 362, 363, 364, 365, 366, 367, 368, 369, 370, 371, 372, 373, 374, 375, 376, 377, 378, 379, 380, 381, 382, 383, 384, 385, 386, 387, 388, 389, 390, 391, 392, 393, 394, 395, 396, 397, 398, 399, 400, 401, 402, 403, 404, 405, 406, 407, 408, 409, 410, 411, 412, 413, 414, 415, 416, 417, 418, 419, 420, 421, 422, 423, 424, 425, 426, 427, 428, 429, 430, 431, 432, 433, 434, 435, 436, 437, 438, 439, 440, 441, 442, 443, 444, 445, 446, 447, 448, 449, 450, 451, 452, 453, 454, 455, 456, 457, 458, 459, 460, 461, 462, 463, 464, 465, 466, 467, 468, 469, 470, 471, 472, 473, 474, 475, 476, 477, 478, 479, 480, 481, 482, 483, 484, 485, 486, 487, 488, 489, 490, 491, 492,

Tournoi de grande envergure dans le domaine du golf---Dans le lawn tennis

CHAMPIONNAT OUVERT ANNUEL DU JEU DE GOLF

On jouera simultanément en trente-deux états américains.—Formidable peloton

New-York, 18. (P.A.) — Trente-deux tournois éliminatoires seront joués à travers les Etats-Unis, lundi prochain, alors que l'Association de golf américaine tiendra sa première ronde de qualification pour son championnat ouvert annuel.

Sur les 1,201 inscrits dans le tournoi, 1,172 devront prendre part à ces éliminatoires préliminaires de 36 trous pour avoir droit à l'une des 141 places octroyées aux meilleurs joueurs qui sortiront de ces épreuves. Les 29 autres places sur le peloton total de 170 qui participeront au championnat de 72 trous qui aura lieu, le 8 juin, au Philadelphia Country Club, seront choisies parmi les meilleurs joueurs américains, qui ont accompli les plus grands exploits en 1938.

Ed Dudley, le professionnel de Philadelphie, et deux Australiens, Norman Von Nida et Eric Gremlin, qui viendront essayer leurs chances par ici, sont quelques-uns des fameux experts qui devront d'abord lutter avant de gagner une des places vacantes. Parmi les entrées de la première ronde de qualification, l'on trouve les noms de sept Canadiens: Kasimir Zabawski, de Winnipeg, représentant le club Pine Ridge, qui s'inscrira à Minneapolis, tandis que Joe Thompson, d'Hamilton, Ont., et trois artistes de Fort Erie, Ont., joueront sur le parcours du Park Country Club à Buffalo. Les trois joueurs de Fort Erie se nomment Douglas Loughton, Merlin Luther et Edward Sams.

Le septième inscrit parmi les Canadiens est M. Schiller, de Kingsville, Ont., qui transportera ses bâtons à Detroit pour sa première ronde de qualification.

Le plus nombreux peloton sera sans contredit celui qui l'on verra à l'œuvre sur le parcours du Overbrook Golf Club dans le district de Philadelphie. 147 joueurs y batailleront pour se tailler une des 19 places qui seront octroyées aux meilleurs virtuoses. Parmi ceux qui seront au club Overbrook, il y a Walter Hagen, le général vétéran qui dans sa première année de 25e anniversaire de sa première victoire au championnat ouvert, Lawson Little, ancien champion ouvert du Canada; Sam Byrd et Jimmy Thompson.

Le parcours le plus chargé ensuite sera celui du district métropolitain de New-York, avec 119 inscriptions.

Sam Snead luttera pour une des sept places allouées à Washington D.C.; Ky Laffoon, John Montague, Dutch Harrison et Chick Evans se battront parmi les 112 golfers qui tenteront de se mériter une des 12 places sur le peloton de 112 qui sera en activité à Chicago, tandis qu'à Pittsburgh avec 12 places vacantes pour 105 candidats, abritera l'ancien champion des Etats-Unis en 1935, Sam Parks, Jr.

D'autres célèbres étoiles qui devront se faire valoir au cours de l'élimination de 36 trous, sont Tony Manera, un ancien champion des Etats-Unis, qui tentera sa chance à Manchester, Mass.; Johnny Goodman, ex-titulaire du championnat amateur des Etats-Unis lui aussi, qui prendra sa place sur le parcours qu'il affectionne tout particulièrement, celui de sa province, à Omaha.

Marvin Ward et Albert "Scotty" Campbell, deux anciens de la Coupe Walker, lanceront leurs défis pour une des deux places, attribuées au Nord-Ouest de la Côte du Pacifique.

Campbell, de Seattle, a déjà détenu le championnat amateur du Canada. A Denver, on devra également le style impeccable de Ralph Guldahl, deux fois gagnant du titre de champion amateur des Etats-Unis.

Sont aussi éligibles pour le fameux tournoi: Dick Metz, Harry Cooper, Tony Penna, Byron Nelson, Frank Moore, Henry Picard, Paul Runyan, Vic Ghezzi, Gene Sarazen, Jimmy Hines, George Von Elm, Willie Hunter, Olin Dutra, Jim McNeaden, Johnny Revolta, Jim Foulis, Horton Smith, Denny Shute, Tommy Armour, Charley Lacey, Al Hake, John Rogers, Joe Belfiore, Butch Krueger et Ray Mangrum.

L'OUVERTURE AU STADE ONTARIO

Toute une phalange d'athlètes figurent au programme d'ouverture du stade Ontario ce soir. Les promoteurs Duval et Julien ont réussi à avoir la signature du populaire lutteur de Québec, Maurice Gosselin, et c'est contre Arthur Proulx qu'il verra à l'œuvre en finale. Malgré son style rude, les amateurs de lutte ont toujours aimé voir Gosselin à l'affiche, car ils savent que l'action ne fait pas défaut lorsqu'il est dans l'arène.

Ce combat aura une grande importance pour ces deux athlètes car il leur a été promis un match pour le championnat et cela dans un avenir rapproché.

De retour parmi nous depuis quelque temps, Ferner Mack rencontrera Jack Larouche, dans la semi-finale. Ce dernier est actuellement à son meilleur et l'athlète américain devra se surpasser s'il ne veut pas être une victime facile de l'athlète de Chicoutimi.

Willie Thériault, de Saint-Jean, champion des Cantons de l'Est, en verra aux prises avec Young Marquette, dans le trente minutes spécial. Marcel Oumet, le populaire lutteur du nord de la ville, qui l'ont surnommé le champion non couronné de sa classe, rencontrera Dennis White dans la deuxième préliminaire, limitée à vingt minutes.

Au lever du rideau, Ted McKinley rencontrera Nick Marx, le grand imitateur de Sam Chack, dans le grand match de figure et de sauts dans les airs. Ce combat est également limité à vingt minutes.

AUTOUR DES LINKS

LES HANDICAPS

Voici une liste officielle des handicaps attribués aux joueurs de la Classe B pour 1939:

10.—O. R. Ainslie, Hampstead; J. H. Arbieck, Ottawa Hunt; P. L. Baby, Summerlee; M. T. Bancroft, Kent; Dr W. B. Beattie, Rivermead; J. Beaubien, Laval; W. M. Beers, Mount Royal; W. G. Bedard, Rivermead; J. R. Bethune, Royal Ottawa; Jas. Brown, Country Club; R. Carr, Royal Québec; Glen S. Case, Laval; Geo. S. Chailles, Royal Montreal; J. P. Chisholm, Whitlock; David Clark, Marlborough; J. W. Coleman, Kanawaki; J. N. Cornish, Beaconsfield; J. C. Costigan, Sennerville; D. Cowan, Jr., Mount Bruno; E. M. Cowling, Summerlee; Leslie Currier, Hampstead; Y. Dion, Laval; L. Dodunski, Chaudière; J. O. Dufort, Ottawa Hunt; F. Dufresne, Laval; V. J. Dunne, Rivermead; J. Dussault, Laval; H. A. Egan, Marlborough; G. K. Finnie, Royal Ottawa; Harry Forbell, Gray Rocks; H. G. W. Fowles, Jr., Lennoxville; D. W. Franklin, Summerlee; Ronald Franklin, Donnacona; L. Friedman, Elm Ridge; J. J. Gilmour, Beaconsfield; Ernest J. G. Murr, Laval; Robert T. Glass, Marlborough; Roy Green, Islesmere; A. J. Groleau, Country Club; G. Hamilton, Laval; F. S. Harrison, Royal Montreal; W. Heilig, Elm Ridge; K. A. Henderson, Royal Ottawa; D. O'D. Higgins, Royal Montreal; Thos. Hilliard, Drummondville; A. G. Hooper, Country Club; B. W. Howard, Chaudière; A. Howatson, Country Club; P. Jerdan, Country Club; H. Johnson, Jr., Summerlee; Dr C. R. Joyce, Royal Montreal; E. Kennedy, Jr., Mount Bruno; Dr L. E. Kent, Summerlee; H. C. Kerman, Summerlee; G. H. Kruger, Elm Ridge; E. C. Lalonde, Mount Royal; A. F. Lamontagne, Country Club; H. J. Lange, Country Club; Dr Y. Laurier, Laval; Gilbert Layton, Knowlton; J. T. Levee, Elm Ridge; Mostyn Lewis, Royal Montreal; A. G. McMartin, Grovehill; E. A. Macnutt, Royal Montreal; J. H. Marx, Elm Ridge; A. L. McCulloch, Royal Montreal; G. G. McDonald, Grovehill; D. F. McLean, Mount Bruno; Gordon McLean, Rosemount; D. C. McLeod, Royal Montreal; Hugh McLeod, Hampstead; Dr R. E. McMahon, Grovehill; J. S. McNish, Country Club; H. F. Mills, Summerlee; Louis Mongeau, Laval; J. W. Nicoll, Beaconsfield; Fred O'Grady, Mount Royal; R. Ouimet, Laval; L. A. Palmer, Donnacona; G. S. J. Payne, Summerlee; R. Picard, Laval; F. Poirier, Laval; H. W. D. Pope, Beaconsfield; W. F. Pratt, Beaconsfield; P. W. R. Pratt, Beaconsfield; H. J. Rankin, Laval; J. I. Rankin, Beaconsfield; J. G. Reed, Marlborough; Jack Reisman, Elm Ridge; G. A. Reynolds, Royal Ottawa Hunt; J. G. Robertson, Royal Montreal; R. H. Robinson, Knowlton; W. L. Rochester, Ottawa Hunt; Dr D. E. Ross, Royal Montreal; R. W. Runge, Ottawa Hunt; L. S. Sach, Sennerville; A. Samoisette, Laval; Dr F. W. Saunders, Mount Bruno; R. L. Scythies, Kanawaki; J. W. Sharpe, Beaconsfield; Harold Shaw, Summerlee; J. L. Smith, Whitlock; G. H. Snelling, Rivermead; George Stafford, Mount Royal; H. F. Standfield, Marlborough; R. H. Stanley, Islesmere; R. D. Steers, Royal Ottawa; P. Stensrud, Kanawaki; C. W. Taylor, Meadowbrook; A. R. Tinker, Hampstead; W. R. Vining, Summerlee; J. K. Walkden, Rosemere; W. K. Watson, Marlborough; A. B. Williamson, Summerlee; Alex Wilson, Royal Montreal; F. H. Wilson, Ottawa Hunt; F. W. Wilson, Royal Montreal; H. J. W. Wilson, Whitlock; W. J. Wolcott, Islesmere; A. J. D. Wright, Kanawaki; G. Young, Rivermead.

11.—B. M. Adair, Beaconsfield; C. A. Beaudette, Laval; J. A. Beaudette, Laval; R. A. Benoit, Royal Québec; C. Billings, Ki-8-Eb; G. B. Blackader, Royal Montreal; J. O. Blackford, Rosemere; J. R. Bourassa, Laval; T. F. Brisbane, Hampstead; G. K. Brown, Rosemere; Eric Cairns, Hampstead; G. Clermont, Laval; T. E. Darling, Laval; Chris. Doscher, Hampstead; R. C. Dougherty, Marlborough; R. M. Drummond, Tumsech; T. R. Duffie, Islesmere; H. J. Dunne, Rivermead; J. R. Ferguson, Beaconsfield; W. H. Fisher, Whitlock; W. D. Fleming, Royal Québec; G. C. Fraser, Beaconsfield; J. L. Freeman, Marlborough; R. Gagnon, Mount Royal; S. Gold, Elm Ridge; Lt-Col. W. F. Hadley, Royal Ottawa; L. F. Hamilton, Grovehill; George Hawkins, Mount Royal; G. R. L. Henry, Anderson, Beaconsfield; C. H. Hey, Beaconsfield; F. E. Holloway, Grovehill; Jessop, Kent; Dr C. R. Joyce, Royal Montreal; T. P. Kieran, Grand-Mère; Guy Lefebvre, Laval; E. M. Little, Royal Québec; C. M. McCarty, Sennerville; F. R. McDonald, Marlborough; Dr J. McKay, Islesmere; H. B. McLean, Sennerville; C. McNeill, Beaconsfield; D. C. McKee, Sherbrooke; G. R. Mellor, Beaconsfield; A. V. L. Mills, Royal Montreal; G. Monaghan, Whitlock; Phil Nolet, Mount Royal; A. W. Osborn, Meadowbrook; Lou Papineau, Laval; P. H. Racine, Laval; K. M. Ramsey, Beaconsfield; D. M. Rankin, Beaconsfield; W. Rosengarten, Elm Ridge; I. Umburg, Whitlock; J. G. Stenhouse, Country Club; C. D. Taylor, Summerlee; R. O. Taylor, Beaconsfield; J. des R. Tessier, Royal Québec; G. C. Tiley, Chaudière; S. Verity, Meadowbrook; H. E. J. Verner, Marlborough; W. J. Wardle, Country Club; R. W. Warick, Ottawa Hunt; W. E. Watts, Grovehill; J. H. Webb, Kanawaki; M. Weinfield, Elm Ridge; H. B. Wickles, Islesmere; W. H. Wilton, Royal Montreal; S. F. M. Wetherston, Royal Ottawa; David S. Yule, Montreal.

12.—T. Alston, Mount Royal; J. Bews, Rosemere; C. L. Brooks, Marlborough; Jack Burke, Beaconsfield; T. H. Cooper, Royal Montreal; Jean Côté, Laval; J. D'Arcy Coulson, Ottawa Hunt; P. P. Daigle, Laval; A. Ellis, Kanawaki; J. C. Emo, Marlborough; Col. C. O. Fellew, Royal Ottawa; A. G. Fenwick, Summerlee; W. Frier, St. Leonard; L. P. Gellins, Laval; A. R. Gillespie, Royal Montreal; H. G. Giroux, Grovehill; V. Grimes, Tumsech; Alf. Holmes, Country Club; G. M. G. Johnston, Summerlee; D. L. Lafontaine, Marlborough; George S. Layton, Knowlton; R. A. Lincoln, St. Leonard; S. Mansfield, Drummondville; Juge G. Martin, Laval; J. A. McAllister, Country Club; George McKean, Country Club; Robert M. Miller, Beaconsfield; W. D. Mosher, Grand-Mère; Ronald Orpen, Grovehill; T. R. Orr, Mount Royal; A. A. Paré, Val Morin; Gordon Perry, Summerlee; Bob Proctor, Country Club; J. A. Redpath, Mount Royal; Jean-Paul Roland, St-Jérôme; J. Ruddick, Kent; W. E. Rudel, Kanawaki; G. D. Russell, Royal Montreal; C. E. Sanders, Royal Montreal; W. H. Schmidt, Country Club; R. Shaugnessy, Grovehill; G. Gordon Sheffield, Grovehill; F. D. Smith, Ottawa Hunt; G. M. Smith, Summerlee; V. Spencer, Drummondville; R. N. Taylor Jr., Beaconsfield; H. W. Thorp, Royal Montreal; D. Trotter, Beaconsfield; E. R. Tucker, Drummondville; G. Vasseur, Kent; C. Wilson, Knowlton.

13.—H. M. Banks, Royal Montreal; G. H. Bartlett, Summerlee; H. J. Bowden, Chaudière; R. H. Bryson, Marlborough; J. Champagne, Drummondville; George Crombie, Marlborough; Hugh Dingle, Marlborough; W. M. Easton, Grand-Mère; W. S. Cali, Drummondville; Dr Georges Hale, Country Club; C. I. Hancy, Drummondville; P. Harkness, Meadowbrook; V. L. Hepplewhite, Rosemere; Dick Kerrigan, Knowlton; P. W. Kenneth, Sennerville; F. P. L. Lane, Islesmere; A. Laurendeau, Laval; V. Ledain, Marlborough; E. S. Merrett, Royal Montreal; J. P. Mines, Marlborough; D. A. Monk, Kanawaki; C. W. Palmer, Kanawaki; L. T. Parsonage, Grovehill; H. R. Pickens, Sr., Marlborough; C. A. Ranson, Rosemere; W. W. Robinson, Royal Montreal; J. P. St-Laurent, Royal Québec; Maurice Samson, Royal Québec; G. A. Shaw, Whitlock; Wm Sutherland, Mount Bruno; J. O. Taillefer, Marlborough; I. L. Tarshis, Elm Ridge; E. Thomson, Summerlee; F. S. Tilden, Rosemere; G. L. Timmins, Mount Bruno; Maurice Vallée, Laval; H. M. Wardle, Grand-Mère; Jack Wiseman, Mount Royal.

14.—J. H. Andrews, Country Club; Wm Ashworth, Islesmere; J. S. Babbitt, Islesmere; A. F. Baillie, Royal Montreal; G. W. Brown, Country Club; Marcel Chaput, Hampstead; J. V. Chisholm, Wentworth; Jack Clifford, Marlborough; G. R. Cooper, Royal Montreal; A. B. Cornell, Marlborough; A. D. Crowe, Beaconsfield; S. C. Dalgleish, St. Leonard; H. Domville, Rosemere; Dr M. L. Domini, Hermitage; G. R. Fanning, Wentworth; Dr W. C. Gowdrey, Royal Montreal; W. W. Hammond, Drummondville; W. M. Harlow, Royal Ottawa; Wm Henschel, Marlborough; E. Hodge, Rosemere; J. F. Hodgson, Whitlock; C. C. Holland, Jr., Marlborough; D. R. Hornby, Marlborough; D. Kaufman, Elm Ridge; J. D. Kearney, Summerlee; L. Lambert, Grand-Mère; R. Lemieux, Laval; W. O. Lewis, Grovehill; W. F. Linn, Hampstead; B. W. Markus, Islesmere; C. L. de Martigny, St-Jérôme; F. Millington, Royal Québec; Arthur Painchaud, Laval; Peter Randall, Mount Royal; Trevor Ross, Mount Bruno; K. W. Shaw, Whitlock; Jack Spearin, Grovehill; J. P. Standfast, Summerlee; L. Schlemm, Royal Montreal; R. J. R. Stokes, St. Andrews; R. B. Thomson, Sennerville; Ed Tighe, Islesmere; R. A. Timmins, Mount Bruno; G. W. F. Turpin, Royal Montreal; Dr A. Walsh, Kanawaki; R. H. Webster, Royal Montreal; J. H. Wells, Marlborough.

COUPE WILLINGDON

Il semble qu'il y a une certaine note d'incertitude au sujet de l'équipe qui représentera la Province de Québec, lors des rencontres inter-provinciales pour la Coupe Willingdon. Il ne faut pas croire que nous ne serons pas fameux cette année, parce que Phil Farley, notre pilier l'an dernier, est parti en Ontario.

Tout autour de la province, de jeunes joueurs se plaisent à égaler la normale, et quelques uns d'entre eux ne sont pas loin d'être de calibre majeur. Marcel Pinsonnault de Laval-sur-le-Lac et E. A. "Pudgy" Weir de Summerlee, sont deux jeunes qui présentent des méthodes de jeu tout à fait différentes.

Quinze des meilleurs joueurs de la province se réuniront pour participer aux tournois sanctionnés par l'association de Golf de la province de Québec. Leur tenue respective lors de ces championnats déterminera de leurs chances d'obtenir une position sur l'équipe de notre province lors des prochaines éliminatoires pour la Coupe Willingdon.

Non seulement l'absence de Farley crée un vide dans notre équipe, mais il y a aussi trois autres membres de l'an dernier, Gordon B. Taylor, Frank Corrigan et Jack Archer, qui ne sont pas sûrs de jouer cet été.

Gordie, capitaine de l'équipe, a quitté l'hôpital hier, après un séjour de deux semaines. Il a subi une opération pour la hernie, et devra se reposer six semaines avant qu'il puisse être prêt à prendre part aux tournois de golf. Corrigan et Archer déclineront peut-être l'invitation de l'Association à cause de leurs affaires, mais plusieurs amateurs ont le pressentiment que tous trois seront sur les rangs lorsque le premier coup de fusil sera lancé pour les jouées de la Coupe Willingdon. Pinsonnault et Weir sont pratiquement prêts pour jouer en grande compagnie. Ils ont fait sentir leur présence dans tous les tournois depuis deux ans, et ils seront certainement plus dangereux que jamais cet été, avec l'expérience qu'ils ont acquis.

Il y a aussi un peloton de jeunes joueurs au-dessous de 20 ans qui ne sont pas moins en arrière de Pinsonnault et Weir. Ce sont Ken Clark de Marlborough; T. S. Taylor et Doug Wood de Whitlock; Jim Seenev de Hampstead, pour ne mentionner que ceux-là, ont tous l'étoffe pour devenir d'excellents golfers.

La méthode pour choisir les membres de l'équipe de Québec, a été discutée hier par l'exécutif de la P. Q. G. A. De concert avec leur président H. C. McLean, le comité en question a décidé d'accorder automatiquement une place au vainqueur du championnat amateur de la Province de Québec, Frank Corrigan, gagnant ce tournoi l'an dernier.

Le club de golf Shawbridge a été admis officiellement comme membre de la P. Q. G. A. devant le comité exécutif hier après-midi. Cette nouvelle inscription porte à 56 le nombre



Potins de Sport

SUR LES COURTS

LA COUPE DAVIS

Paris, 18. — La France est grande favorite pour vaincre la Chine dans une série de première ronde pour la Coupe Davis. Cette épreuve commencera aujourd'hui.

L'espoir des français renaît depuis qu'on l'on sait que deux de leurs meilleurs joueurs auront la permission de s'absenter de leur camp militaire pour jouer dans la grande série. Ce sont Yvon Petra et Pierre Pellizza, qui font parties du même régiment à Perpignan sur la frontière française-espagnole.

La série opposera Bernard Destreumeau de France et Kuo Sin Kie dans le premier match de simples aujourd'hui, tandis que Christian Boususs livrera bataille à Wong Choy, de Chine dans le second engagement de la journée d'ouverture.

Petra et Pellizza formeront l'équipe de doubles de la France et affronteront Kuo Sin Kie et J. H. Ho vendredi.

Samedi, Choy se mesurera à Bernard Destreumeau, tandis que Kuo Sin Kie fera face à Christian Boususs.

Le vainqueur de cette élimination viendra aux prises avec la Grande-Bretagne.

de clubs sanctionnés par l'Association dans notre province.

Les représentants officiels de la P. Q. G. A. ont été nommé hier; pour les premiers tournois de l'année: A. St-André, H. B. McLean; Au tournoi du printemps, M. R. Ferguson; Trophee du Duc de Kent, W. J. Lynch; Journée spéciale de Rosemere, J. F. Chisom; Matches internationaux, C. D. Cowie, président; Quatuors mixtes, A. Samoisette; Championnat junior de Québec, A. O. McKay; Championnat amateur de Québec, C. D. Cowie.

En établissant une cédule de 5 matches intersections pour la prochaine saison, le comité espère avoir l'entrée d'un groupe de joueurs des Cantons de l'Est, dont la plus certaine viendrait de Drummondville.

A Toronto, dimanche dernier, un quatuor enregistra un score de 1-2-3-4 au quatrième trou de 75 verges du club de Golf Uplands. Henry K. Thorp frappa le trou d'un coup. Garnet McPherson s'empara du birdie; Doug Pollock, scora un audessus de la normale et Wally MacPherson se contenta d'un excellent rendement de quatre coups.

Y a-t-il un quatuor montréalais qui pourrait faire mieux?

A SENNEVILLE

Voici la cédule des dames du club de Golf Senneville pour 1939:

22 mai. — Thé d'ouverture; tournoi d'approche commençant à 1.30 P.

26-29 mai. — Tournois de neuf et 18 trous.

31 mai. — Ronde pour la médaille de la C.L.G.U.

7 juin. — Tentatives pour abaisser la normale.

12 juin. — Journée spéciale à Grovehill.

14 juin. — Tournoi de la C.L.G.U., trous cachés, pour les Classes "A" et "B".

20-21 juin. — Championnat de la ville et du district de Montréal à Kanawaki.

23 juin. — 18 trous pour la médaille, meilleur score net et meilleur score brut.

26 juin. — Ronde de qualification de la C.L.G.U. et prix du Président.

28 juin. — Quatuors mixtes de la P.Q.G.A. à Laval-sur-le-Lac.

30 juillet. — Journée spéciale à Senneville.

5 juillet. — Tournoi à neuf trous et pratique du "drive" pour les classes "A" et "B".

8 juillet. — Quatuors mixtes à quatre balles. Journée des invités et danse.

11 juillet. — Ronde de qualification de la C.L.G.U. pour le Trophee Viola Lamb. Classes "A" et "B".

14-16 juillet. — Tournoi d'invitation au Manoir Richelieu.

18 juillet. — Quatuors à deux balles au Country Club.

19-20 juillet. — Prix du Capitaine.

26 juillet. — Ronde pour la médaille de la C.L.G.U.

31 juillet. — Journée spéciale à Marlborough.

2 août. — Tournoi Tombstone.

9 août. — Quatuors à deux balles pour un tournoi, Mères et Filles, à Islesmere.

9 août. — Ronde pour la médaille de la C.L.G.U.

10 août. — Journée spéciale à Grand-Mère.

12 août. — Quatuors mixtes à quatre balles. Journée des invités et danse.

14-18 août. — Championnat juniors des filles à Beaconsfield.

16-17 août. — Tournoi Electric.

21-25 août. — Championnat provincial des dames à Rosemere.

26 août. — Prix pour la classe "C" de la C.L.G.U.

28 août. — Quatuors mixtes à deux balles.

28 août. — Ronde de qualification de la C.L.G.U. pour le championnat du club.

1-2 septembre. — Tournoi d'invitation au club Seigneurie.

6 septembre. — Tentatives pour abaisser la normale.

8 septembre. — Tournoi de club par équipes.

13 septembre. — Ronde de qualification de la C.L.G.U.

21 septembre. — Gouter de fermeture; 9 trous; prix pour les meilleurs dans le "putting".

29-30 septembre. — Match inter-provincial au club de Golf Toronto.

2-7 octobre. — Championnat ouvert du Canada des dames au club de golf Toronto.

Les tournois mineurs ouvrent le 23 mai pour fermer le 16 septembre, pour les classes "A", "B" et "C".

Tournoi "round-robin" à partir du 5 juin au "secondement. Prix de la Coupe Mac Maher, pour le meilleur pourcentage obtenu quant à la réduction des handicaps des dames durant toute l'année.

Potins de Sport

SUR LES COURTS

LA COUPE DAVIS

Harry Mendel, le magnat des courses de six-jours, fera une tournée en Europe, cet été, et il a l'intention d'aller chercher par là une paire de champions de la bicyclette qui pourra vaincre le tandem Kilian-Vogel. Récentement, les promoteurs ont dû briser la formation de cette équipe qui était devenue pratiquement invincible... C'était pour donner aux autres coureurs une chance de gagner au moins quelques courses.

Ed Barrow des Yankees, a conseillé à Joe DiMaggio de prendre son temps à guérir ses plaies, car le club n'en avait pas besoin présentement, mais qu'il se réservait ses services pour les importantes séries d'après la mi-saison... Rosie Thomas, entraîneur de l'Union Militaire de l'Académie Fork en Virginie, a remporté successivement les championnats de football, basketball et baseball de son Etat avec les équipes qui lui ont passé entre les mains...

Robert Taylor, l'acteur de cinéma, et sa nouvelle épouse, Barbara Stanwick, surveilleront avec intérêt, la tenue de leur protégé, Budge Patty, la petite sensation de 15 ans de la Californie, lorsqu'il aura lieu les championnats juniors des Etats-Unis cet été... Ce messieurs bien habillé que l'on voit régulièrement aux courses de six-jours et qui ne cesse d'offrir des primes aux athlètes lorsqu'il y a des chasses, n'est nul autre que Douglas Fairbanks Sr... Un amateur de baseball a écrit à Dick Bartel récemment et lui a dit qu'il avait joué un sale truc à Tony Cuccinello lors d'une partie entre les Cubs et les Bees de Boston...

Doc Prothro a dit à Ford Frick, le président de la Ligue Nationale que s'il lui donnait l'occasion d'aller chercher tous les joueurs qui formaient son équipe à Little Rock en 1937 et y ajouter Hugh Mulcahy et Claude Passeau, il finirait en première division de la Ligue Nationale...

On taquine Max Baer en lui disant que s'il désirait tant frapper Jim Braddock sur le museau, pourquoi ne le fit-il pas lors de leur rencontre en 1935, dans laquelle Jim enleva le titre de champion poids lourd à Maxie.

Ralph Guldahl, si si peu spectaculaire, dans son style de joueur de golf, qu'il exaspère de plus en plus les rédacteurs de sport... On ne cesse de louer George Seikirk des Yankees pour son beau travail avec le rondin...

Il y a toujours là dans les moments critiques; il mène de plus tous les joueurs de son club pour les circuits avec 5, et de plus il a fait compter le plus de points dans la Ligue Américaine avec 22... Ce n'est pas trop mal pour un gaillard qu'on avait l'intention de garder sur le banc au début de la saison...

Jules Audy, de Montréal, songe plus que jamais à devenir un chef d'orchestre, malgré qu'il ne joue pas aucun instrument de musique pour sa part; mais il a l'intention de prendre des leçons de chant après la course de Madison Square Garden...

Il est d'avis qu'il saurait intéresser les spectateurs avec sa chevelure platine, et s'il pouvait acquérir une "voix" en plus de celle, il n'y aurait plus de limites à son succès, et les musiciens de sa bande feraient le reste...

On apprend que Lou Nova a vaincu Tommy Farr il y a quelques mois, en dépit d'une épaule fracturée... Il ne s'en aperçut qu'après la bataille quand il fut examiné aux rayons X. Lefty Grove est le plus matinal des joueurs de baseball en plus d'être celui qui se couche le premier le soir. On peut voir le fameux gaucher de Boston dans la salle principale de son hôtel tous les matins vers sept heures...

Hartnett avoue qu'il fera lancer Dizzy Dean plus souvent, maintenant que l'excentrique Jérôme lui a prouvé qu'il avait repris sa condition d'athlète... On dit que Myri Hoag, ancien Yankee, maintenant avec les Browns de St-Louis, a les plus petits pieds de tous les joueurs des ligues majeures... Il chausse un soulier de la pointure "4" à un pied, et chose étrange, son autre membre de pédestration porte un "4 1/2"...

Vous pensez peut-être qu'un coureur de six-jours perd de l'embonpoint lors d'une épreuve aussi dure, mais c'est le contraire qui arrive... En effet, les athlètes y consomment tant de nourriture qu'ils terminent la course plus pesants qu'ils ne l'étaient au début...

Jimmy Dykes, est d'avis que les Yankees continueront à dominer si les autres équipes des ligues majeures ne cessent pas de vendre leurs meilleurs lanceurs... Babe Dahlgren est considéré comme un artiste au champ, mais cependant il prend des leçons tous les jours de Lou Gehrig, le premier-but des Yankees, qu'il remplace actuellement... Joe Williams du Word Telegraph fait remarquer que Lou Gehrig est assis assez près du banc de Joe McCarthy pour apprendre toutes les fonctions d'un bon gérant de baseball...

Il ajoute que Lou pourrait fort bien ne trouver un poste de pilote lorsqu'il le désirera...

Le gérant Francis Daoust lance un défi à tout club de campagne ou des environs de Montréal. Pour informations, s'adresser au gérant, 179, 7e avenue, ou à Popular Ice Cream, tél. 2504, entre 6 et 7 heures le soir.

Dimanche après-midi, le Lachine Ind. recevra la visite du "Bull Dog Crip Cement", à 2 heures au parc Lasalle.

Le club de baseball Lachine Ind. est maintenant organisé et prêt à faire face à tout club amateur.

Formé de jeunes gens de Lachine, parmi lesquels on reconnaît: S. M. Robert, L. Tranquille, S. Franchaville, M. Charette, Benoit, T. Courtney, Pit Rock, R. Ogleman, R. Gervais et autres, ce club joue ses parties au parc Lasalle, quand il reçoit à Lachine.

Le gérant Francis Daoust lance un défi à tout club de campagne ou des environs de Montréal. Pour informations, s'adresser au gérant, 179, 7e avenue, ou à Popular Ice Cream, tél. 2504, entre 6 et 7 heures le soir.

Dimanche après-midi, le Lachine Ind. recevra la visite du "Bull Dog Crip Cement", à 2 heures au parc Lasalle.

Le club de baseball Lachine Ind. est maintenant organisé et prêt à faire face à tout club amateur.

Formé de jeunes gens de Lachine, parmi lesquels on reconnaît: S. M. Robert, L. Tranquille, S. Franchaville

Les libéraux triomphent une deuxième fois aux élections de l'Île-du-Prince-Edouard

Ils remportent vingt-cinq des trente comtés de la province — Trois sièges vont aux conservateurs. — Résultats inconnus dans deux comtés. — C'est la première fois depuis vingt-cinq ans qu'un gouvernement voit son mandat confirmé par l'électorat

Une bien faible Opposition

Charlottetown, 18. (P.C.) — Le gouvernement libéral qui depuis quatre ans administre les affaires de la province de l'Île-du-Prince-Edouard, a remporté encore une fois un triomphe éclatant à l'élection générale provinciale d'aujourd'hui. A l'heure qu'il est, actuellement les libéraux ont obtenu la victoire dans la main dans vingt-cinq des trente circonscriptions électorales de cette province. Ils ont remporté l'élection dans trois comtés en faveur des conservateurs et il y en a deux dont les résultats sont encore incertains.

L'Allemagne signera trois pactes de non-agression

Le Danemark, la Lettonie et l'Estonie consentent à accepter l'offre d'Hitler

Trois refus

Berlin, 18. (P.A.) — Un communiqué, publié ici, ce soir, par le gouvernement allemand, dit que le Troisième Reich est sur le point de signer des pactes de non-agression avec le Danemark, la Lettonie et l'Estonie. Quant à la Suède, à la Finlande, elles ont toutes trois refusé qu'elles ne se sentaient pas menacées par l'Allemagne et que, par conséquent, elles ne désiraient pas de pactes. La Norvège et la Suède ont expliqué que des pactes de non-agression auraient vraisemblablement pour résultat de ruiner toute leur politique de neutralité.

« A la suite de la déclaration qu'a faite le Führer dans son dernier discours du Reichstag, le 28 avril dernier, à l'effet que l'Allemagne était prête à signer des pactes de non-agression avec tous les Etats qui le lui demanderaient, dit le communiqué officiel, des négociations ont été entamées entre l'Allemagne et les gouvernements de la Lettonie, de la Lettonie, du Danemark, de la Norvège et de la Suède. Les négociations entamées avec la Lettonie et l'Estonie ont pratiquement terminées. Dans le cas du Danemark, les deux pays se sont entendus pour qu'un pacte mutuel de non-agression soit signé le plus tôt possible. Un échange de vues avec la Suède, la Norvège et la Finlande a donné les résultats suivants :

« Les gouvernements suédois et norvégiens ont répété au gouvernement allemand que leurs pays ne se sentaient pas menacés par l'Allemagne et que pour conserver leur politique de neutralité, d'intégrité et d'indépendance, ils étaient de leur intention de ne jamais signer, avec aucun Etat, de pactes de non-agression. Ils ont accepté avec le gouvernement allemand de laisser tomber les négociations qui avaient été entamées. Les négociations avec la Finlande ont donné des résultats analogues. »

« L'aviateur Backman est disparu entre Botwood et Stockholm »

Chicago, 18. (P.A.) — Les parents de Carl Backman, jeune aviateur de Chicago qui a tenté de voler de Terre-Neuve à Stockholm, à bord d'un avion minuscule, ont perdu l'espoir de le revoir vivant. Backman était parti, mardi, de Terre-Neuve. Il avait avec lui 45 heures. Il croyait pouvoir traverser l'Atlantique en 29 heures.

« L'aviateur Backman est disparu entre Botwood et Stockholm »

Chicago, 18. (P.A.) — Les parents de Carl Backman, jeune aviateur de Chicago qui a tenté de voler de Terre-Neuve à Stockholm, à bord d'un avion minuscule, ont perdu l'espoir de le revoir vivant. Backman était parti, mardi, de Terre-Neuve. Il avait avec lui 45 heures. Il croyait pouvoir traverser l'Atlantique en 29 heures.

« L'aviateur Backman est disparu entre Botwood et Stockholm »

Chicago, 18. (P.A.) — Les parents de Carl Backman, jeune aviateur de Chicago qui a tenté de voler de Terre-Neuve à Stockholm, à bord d'un avion minuscule, ont perdu l'espoir de le revoir vivant. Backman était parti, mardi, de Terre-Neuve. Il avait avec lui 45 heures. Il croyait pouvoir traverser l'Atlantique en 29 heures.

« L'aviateur Backman est disparu entre Botwood et Stockholm »

Chicago, 18. (P.A.) — Les parents de Carl Backman, jeune aviateur de Chicago qui a tenté de voler de Terre-Neuve à Stockholm, à bord d'un avion minuscule, ont perdu l'espoir de le revoir vivant. Backman était parti, mardi, de Terre-Neuve. Il avait avec lui 45 heures. Il croyait pouvoir traverser l'Atlantique en 29 heures.

« L'aviateur Backman est disparu entre Botwood et Stockholm »

Chicago, 18. (P.A.) — Les parents de Carl Backman, jeune aviateur de Chicago qui a tenté de voler de Terre-Neuve à Stockholm, à bord d'un avion minuscule, ont perdu l'espoir de le revoir vivant. Backman était parti, mardi, de Terre-Neuve. Il avait avec lui 45 heures. Il croyait pouvoir traverser l'Atlantique en 29 heures.

« L'aviateur Backman est disparu entre Botwood et Stockholm »

Chicago, 18. (P.A.) — Les parents de Carl Backman, jeune aviateur de Chicago qui a tenté de voler de Terre-Neuve à Stockholm, à bord d'un avion minuscule, ont perdu l'espoir de le revoir vivant. Backman était parti, mardi, de Terre-Neuve. Il avait avec lui 45 heures. Il croyait pouvoir traverser l'Atlantique en 29 heures.

« L'aviateur Backman est disparu entre Botwood et Stockholm »

Chicago, 18. (P.A.) — Les parents de Carl Backman, jeune aviateur de Chicago qui a tenté de voler de Terre-Neuve à Stockholm, à bord d'un avion minuscule, ont perdu l'espoir de le revoir vivant. Backman était parti, mardi, de Terre-Neuve. Il avait avec lui 45 heures. Il croyait pouvoir traverser l'Atlantique en 29 heures.

« L'aviateur Backman est disparu entre Botwood et Stockholm »

Chicago, 18. (P.A.) — Les parents de Carl Backman, jeune aviateur de Chicago qui a tenté de voler de Terre-Neuve à Stockholm, à bord d'un avion minuscule, ont perdu l'espoir de le revoir vivant. Backman était parti, mardi, de Terre-Neuve. Il avait avec lui 45 heures. Il croyait pouvoir traverser l'Atlantique en 29 heures.

« L'aviateur Backman est disparu entre Botwood et Stockholm »

Chicago, 18. (P.A.) — Les parents de Carl Backman, jeune aviateur de Chicago qui a tenté de voler de Terre-Neuve à Stockholm, à bord d'un avion minuscule, ont perdu l'espoir de le revoir vivant. Backman était parti, mardi, de Terre-Neuve. Il avait avec lui 45 heures. Il croyait pouvoir traverser l'Atlantique en 29 heures.

« L'aviateur Backman est disparu entre Botwood et Stockholm »

Plus de cent Juifs blessés à Jérusalem Signes d'apaisement dans la querelle germano-polonaise

La Gazette officielle de Varsovie parle d'un "règlement pacifique possible"

Optimisme à Berlin

Varsovie, 18. (P.A.) — La Gazette Polska Journal officiel de la Pologne, déclare, ce soir, qu'un règlement raisonnable du différend germano-polonais ne devrait pas être impossible. Dans les milieux autorisés, on voit la raison d'envisager avec optimisme l'avenir du centre de l'Europe. La Gazette Polska répondait à une série d'articles qu'a écrits récemment le Dr Paul Goebbels, ministre de la Propagande allemande, dans le Volkskrieger Beobachter, le propre journal d'Hitler. « Nous répétons avec Goebbels, dit le journal de Varsovie, que les relations qu'entretiennent Varsovie et Berlin ne sont pas bonnes. Mais cette situation va-t-elle durer éternellement ? Parce que l'on répète souvent en Allemagne que les conflits militaires ne profitent à personne, parce que l'on y dit même que les victoires coûtent trop cher, les mauvaises relations germano-polonaises devraient être un état de chose provisoire et il ne devrait pas être impossible de régler ce problème d'une façon raisonnable. Les articles de Goebbels nous incitent à croire que cette opinion que nous exprimons est aussi partagée par plusieurs leaders des régions situées de l'autre côté de nos frontières. Si un nouvel accord est conclu entre les deux pays, cependant, il devra prendre en considération les intérêts des deux nations. C'est de cette façon seulement qu'une solution sera donnée au problème germano-polonais. »

A Berlin

Berlin, 18. (P.A.) — Le fait que la Gazette officielle de la Pologne ait dit, aujourd'hui, qu'un règlement de la querelle germano-polonaise ne devrait pas être impossible fait espérer, ce soir, dans les milieux diplomatiques de Berlin, que des négociations pacifiques seront rapidement disparates les difficultés qui opposent les deux pays. Toutefois, on n'est pas partout enclin à un optimisme sans réserve. Dans les milieux officiels, on étudie avec intérêt la déclaration polonaise, on remarque qu'elle est conciliante, mais on ajoute qu'elle ne contient aucune suggestion sur les moyens à prendre pour rapprocher les deux pays. « Le règlement raisonnable auquel la Pologne semble vouloir s'accrocher désespérément, a dit un porte-parole du ministère des Affaires étrangères, l'Allemagne l'a toujours voulu. Jamais en discutant le problème polonais, le chancelier Hitler n'a parlé de guerre. »

Entretiens, les nazis demandent avec de plus en plus d'impudence qu'on rende à l'Allemagne les colonies qu'elle perdit durant la Grande-Guerre.

« Les Japonais n'essaient plus de faire la police des rues comme ils avaient d'abord tenté de le faire. Ils ne recherchent plus non plus l'assassinat de Houngh Li-Son, Chinois japonais dont l'assassinat servit de prétexte à la descente des Japonais dans l'île. Trois croiseurs, "Emile Bertin", français; le "Birmingham", anglais; et le "Marblehead", américain, sont aussi mouillés en rade de Koulougou, ce qui a pour effet d'apaiser les Japonais. »

« Les Japonais n'essaient plus de faire la police des rues comme ils avaient d'abord tenté de le faire. Ils ne recherchent plus non plus l'assassinat de Houngh Li-Son, Chinois japonais dont l'assassinat servit de prétexte à la descente des Japonais dans l'île. Trois croiseurs, "Emile Bertin", français; le "Birmingham", anglais; et le "Marblehead", américain, sont aussi mouillés en rade de Koulougou, ce qui a pour effet d'apaiser les Japonais. »

« Les Japonais n'essaient plus de faire la police des rues comme ils avaient d'abord tenté de le faire. Ils ne recherchent plus non plus l'assassinat de Houngh Li-Son, Chinois japonais dont l'assassinat servit de prétexte à la descente des Japonais dans l'île. Trois croiseurs, "Emile Bertin", français; le "Birmingham", anglais; et le "Marblehead", américain, sont aussi mouillés en rade de Koulougou, ce qui a pour effet d'apaiser les Japonais. »

« Les Japonais n'essaient plus de faire la police des rues comme ils avaient d'abord tenté de le faire. Ils ne recherchent plus non plus l'assassinat de Houngh Li-Son, Chinois japonais dont l'assassinat servit de prétexte à la descente des Japonais dans l'île. Trois croiseurs, "Emile Bertin", français; le "Birmingham", anglais; et le "Marblehead", américain, sont aussi mouillés en rade de Koulougou, ce qui a pour effet d'apaiser les Japonais. »

« Les Japonais n'essaient plus de faire la police des rues comme ils avaient d'abord tenté de le faire. Ils ne recherchent plus non plus l'assassinat de Houngh Li-Son, Chinois japonais dont l'assassinat servit de prétexte à la descente des Japonais dans l'île. Trois croiseurs, "Emile Bertin", français; le "Birmingham", anglais; et le "Marblehead", américain, sont aussi mouillés en rade de Koulougou, ce qui a pour effet d'apaiser les Japonais. »

« Les Japonais n'essaient plus de faire la police des rues comme ils avaient d'abord tenté de le faire. Ils ne recherchent plus non plus l'assassinat de Houngh Li-Son, Chinois japonais dont l'assassinat servit de prétexte à la descente des Japonais dans l'île. Trois croiseurs, "Emile Bertin", français; le "Birmingham", anglais; et le "Marblehead", américain, sont aussi mouillés en rade de Koulougou, ce qui a pour effet d'apaiser les Japonais. »

« Les Japonais n'essaient plus de faire la police des rues comme ils avaient d'abord tenté de le faire. Ils ne recherchent plus non plus l'assassinat de Houngh Li-Son, Chinois japonais dont l'assassinat servit de prétexte à la descente des Japonais dans l'île. Trois croiseurs, "Emile Bertin", français; le "Birmingham", anglais; et le "Marblehead", américain, sont aussi mouillés en rade de Koulougou, ce qui a pour effet d'apaiser les Japonais. »

« Les Japonais n'essaient plus de faire la police des rues comme ils avaient d'abord tenté de le faire. Ils ne recherchent plus non plus l'assassinat de Houngh Li-Son, Chinois japonais dont l'assassinat servit de prétexte à la descente des Japonais dans l'île. Trois croiseurs, "Emile Bertin", français; le "Birmingham", anglais; et le "Marblehead", américain, sont aussi mouillés en rade de Koulougou, ce qui a pour effet d'apaiser les Japonais. »

« Les Japonais n'essaient plus de faire la police des rues comme ils avaient d'abord tenté de le faire. Ils ne recherchent plus non plus l'assassinat de Houngh Li-Son, Chinois japonais dont l'assassinat servit de prétexte à la descente des Japonais dans l'île. Trois croiseurs, "Emile Bertin", français; le "Birmingham", anglais; et le "Marblehead", américain, sont aussi mouillés en rade de Koulougou, ce qui a pour effet d'apaiser les Japonais. »

« Les Japonais n'essaient plus de faire la police des rues comme ils avaient d'abord tenté de le faire. Ils ne recherchent plus non plus l'assassinat de Houngh Li-Son, Chinois japonais dont l'assassinat servit de prétexte à la descente des Japonais dans l'île. Trois croiseurs, "Emile Bertin", français; le "Birmingham", anglais; et le "Marblehead", américain, sont aussi mouillés en rade de Koulougou, ce qui a pour effet d'apaiser les Japonais. »

« Les Japonais n'essaient plus de faire la police des rues comme ils avaient d'abord tenté de le faire. Ils ne recherchent plus non plus l'assassinat de Houngh Li-Son, Chinois japonais dont l'assassinat servit de prétexte à la descente des Japonais dans l'île. Trois croiseurs, "Emile Bertin", français; le "Birmingham", anglais; et le "Marblehead", américain, sont aussi mouillés en rade de Koulougou, ce qui a pour effet d'apaiser les Japonais. »

« Les Japonais n'essaient plus de faire la police des rues comme ils avaient d'abord tenté de le faire. Ils ne recherchent plus non plus l'assassinat de Houngh Li-Son, Chinois japonais dont l'assassinat servit de prétexte à la descente des Japonais dans l'île. Trois croiseurs, "Emile Bertin", français; le "Birmingham", anglais; et le "Marblehead", américain, sont aussi mouillés en rade de Koulougou, ce qui a pour effet d'apaiser les Japonais. »

« Les Japonais n'essaient plus de faire la police des rues comme ils avaient d'abord tenté de le faire. Ils ne recherchent plus non plus l'assassinat de Houngh Li-Son, Chinois japonais dont l'assassinat servit de prétexte à la descente des Japonais dans l'île. Trois croiseurs, "Emile Bertin", français; le "Birmingham", anglais; et le "Marblehead", américain, sont aussi mouillés en rade de Koulougou, ce qui a pour effet d'apaiser les Japonais. »

« Les Japonais n'essaient plus de faire la police des rues comme ils avaient d'abord tenté de le faire. Ils ne recherchent plus non plus l'assassinat de Houngh Li-Son, Chinois japonais dont l'assassinat servit de prétexte à la descente des Japonais dans l'île. Trois croiseurs, "Emile Bertin", français; le "Birmingham", anglais; et le "Marblehead", américain, sont aussi mouillés en rade de Koulougou, ce qui a pour effet d'apaiser les Japonais. »

« Les Japonais n'essaient plus de faire la police des rues comme ils avaient d'abord tenté de le faire. Ils ne recherchent plus non plus l'assassinat de Houngh Li-Son, Chinois japonais dont l'assassinat servit de prétexte à la descente des Japonais dans l'île. Trois croiseurs, "Emile Bertin", français; le "Birmingham", anglais; et le "Marblehead", américain, sont aussi mouillés en rade de Koulougou, ce qui a pour effet d'apaiser les Japonais. »

« Les Japonais n'essaient plus de faire la police des rues comme ils avaient d'abord tenté de le faire. Ils ne recherchent plus non plus l'assassinat de Houngh Li-Son, Chinois japonais dont l'assassinat servit de prétexte à la descente des Japonais dans l'île. Trois croiseurs, "Emile Bertin", français; le "Birmingham", anglais; et le "Marblehead", américain, sont aussi mouillés en rade de Koulougou, ce qui a pour effet d'apaiser les Japonais. »

« Les Japonais n'essaient plus de faire la police des rues comme ils avaient d'abord tenté de le faire. Ils ne recherchent plus non plus l'assassinat de Houngh Li-Son, Chinois japonais dont l'assassinat servit de prétexte à la descente des Japonais dans l'île. Trois croiseurs, "Emile Bertin", français; le "Birmingham", anglais; et le "Marblehead", américain, sont aussi mouillés en rade de Koulougou, ce qui a pour effet d'apaiser les Japonais. »

« Les Japonais n'essaient plus de faire la police des rues comme ils avaient d'abord tenté de le faire. Ils ne recherchent plus non plus l'assassinat de Houngh Li-Son, Chinois japonais dont l'assassinat servit de prétexte à la descente des Japonais dans l'île. Trois croiseurs, "Emile Bertin", français; le "Birmingham", anglais; et le "Marblehead", américain, sont aussi mouillés en rade de Koulougou, ce qui a pour effet d'apaiser les Japonais. »

« Les Japonais n'essaient plus de faire la police des rues comme ils avaient d'abord tenté de le faire. Ils ne recherchent plus non plus l'assassinat de Houngh Li-Son, Chinois japonais dont l'assassinat servit de prétexte à la descente des Japonais dans l'île. Trois croiseurs, "Emile Bertin", français; le "Birmingham", anglais; et le "Marblehead", américain, sont aussi mouillés en rade de Koulougou, ce qui a pour effet d'apaiser les Japonais. »

« Les Japonais n'essaient plus de faire la police des rues comme ils avaient d'abord tenté de le faire. Ils ne recherchent plus non plus l'assassinat de Houngh Li-Son, Chinois japonais dont l'assassinat servit de prétexte à la descente des Japonais dans l'île. Trois croiseurs, "Emile Bertin", français; le "Birmingham", anglais; et le "Marblehead", américain, sont aussi mouillés en rade de Koulougou, ce qui a pour effet d'apaiser les Japonais. »

« Les Japonais n'essaient plus de faire la police des rues comme ils avaient d'abord tenté de le faire. Ils ne recherchent plus non plus l'assassinat de Houngh Li-Son, Chinois japonais dont l'assassinat servit de prétexte à la descente des Japonais dans l'île. Trois croiseurs, "Emile Bertin", français; le "Birmingham", anglais; et le "Marblehead", américain, sont aussi mouillés en rade de Koulougou, ce qui a pour effet d'apaiser les Japonais. »

« Les Japonais n'essaient plus de faire la police des rues comme ils avaient d'abord tenté de le faire. Ils ne recherchent plus non plus l'assassinat de Houngh Li-Son, Chinois japonais dont l'assassinat servit de prétexte à la descente des Japonais dans l'île. Trois croiseurs, "Emile Bertin", français; le "Birmingham", anglais; et le "Marblehead", américain, sont aussi mouillés en rade de Koulougou, ce qui a pour effet d'apaiser les Japonais. »

LE "YANKEE CLIPPER" PARTIRA, SAMEDI, POUR LA FRANCE

Baltimore, 18. (P.A.) — Les directeurs des Pan-American Airways ont dit, aujourd'hui, qu'ils espéraient pouvoir inaugurer, samedi, jour du deuxième anniversaire de la célèbre envolée transatlantique de Lindbergh, avec le "Yankee Clipper", leur service postal régulier entre le nouveau et l'ancien continent. L'impression "Yankee Clipper" serait utilisée pour cette première envolée. Aucun voyageur ne serait, cependant, transporté pour le moment.

La défense rappelle l'affaire Meisner au procès de Macdonald

Toronto, 18. (P.C.) — Qualifiant la preuve de la Couronne de fantastique, l'avocat de la défense I. Levintor a demandé, aujourd'hui, au jury l'acquiescement de son client, Alex Macdonald, âgé de 19 ans, accusé du meurtre de Jimmy Windsor, preneur au livre de Toronto.

Malgré les objections répétées, Levintor a rappelé le procès de David Meisner, accusé à London, en 1934, de l'enlèvement de John Labatt. Le juge McFarland, qui préside le tribunal, présidait aussi le procès de Meisner. M. Levintor dit que 12 témoins identifiaient Meisner comme le coupable, mais plus tard, ce dernier fut relâché après qu'un autre individu eût avoué le crime.

Mais Meisner avait été huit mois en prison. S'il se fût agi de meurtre, il aurait été pendu.

Ottawa vote \$57,000,000 pour la défense nationale

Les dernières prévisions budgétaires du ministère sont adoptées après quatre heures de discussion

Ottawa, 18. (P.C.) — La Chambre des communes a voté, aujourd'hui, les dernières prévisions budgétaires du ministère de la défense nationale s'élevant à \$57,000,000. Le vote fut pris après quatre heures de discussion générale, soit un temps record dans les annales parlementaires.

La Chambre présentait un aspect inaccoutumé. Les galeries étaient continuellement remplies de visiteurs, dont la plupart des étrangers venus dans la capitale à l'occasion de la visite de leurs Majestés. Après avoir souhaité la bienvenue au roi et à la reine, à Québec, plusieurs ministres étaient, aujourd'hui, de retour à Ottawa.

Plusieurs critiques de l'opposition se sont opposés à l'application au Canada de la loi militaire de la Grande-Bretagne en prétendant que la loi canadienne était complète elle-même. La principale objection fut faite contre l'application de la peine de mort.

On a demandé que plusieurs offenses soient retirées de la classe des offenses capitales, en particulier les cas de lacheté. On a prétendu que la lacheté ne pouvait être considérée comme une offense capitale par les citoyens intelligents.

La Chambre a voté la somme de \$2,930,488, comprenant les prévisions budgétaires ordinaires et supplémentaires, pour la force permanente à laquelle on veut donner encore plus d'efficacité que dans le passé.

Lorsque les prévisions budgétaires furent adoptées, le ministre des finances, l'hon. M. Dunning, soumit une résolution pour amender la loi de l'impôt sur le revenu. Cet amendement a pour but d'exempter les industries, dans une moyenne de dix pour cent, l'impôt sur les dépenses nouvelles de capital faites cette année. Cette exemption sera répartie sur trois ans.

Adoption du plan de l'Aide à la jeunesse

Ottawa, 18. (P.C.) — Le ministre du travail, l'hon. M. Rogers, a obtenu, ce soir, à la Chambre des communes, l'adoption en troisième lecture de son bill de l'aide à la jeunesse. Ce bill prolonge pour trois autres années le plan actuel de l'aide à la jeunesse, lequel plan consiste en cours donnés à des jeunes en chômage et défrayés conjointement par le fédéral et les gouvernements des provinces. Ce bill comprend également une appropriation annuelle de \$1,600,000 de la part du fédéral au cours des trois années.

Le plan d'aide aux fermiers hautement appuyé par les députés

Ottawa, 18. (P.C.) — Le plan fédéral d'aide aux fermiers a été hautement approuvé par les députés de la Chambre des communes, aujourd'hui. Bien que certains aient critiqué des détails du plan, la plupart ont déclaré qu'il aurait un résultat heureux sur la situation économique de l'Ouest canadien.

Envolée parfaite d'un hydravion français entre Biscarosse et New-York

Port-Washington, 18. (P.A.) — Le "Lieutenant-de-Vaisseau-Paris", hydravion français de 42 tonnes, capable de transporter 70 voyageurs au-dessus de l'Atlantique-Nord, a complété, aujourd'hui, une autre de ses envolées expérimentales. Il est arrivé à Port-Washington, sept heures après être parti d'Hamilton, Bermudes. L'appel eût été qualifié Biscarosse mardi.

La population israéliite de la Palestine se révolte contre le plan anglais

Violentes manifestations

Jérusalem, 18. (P.A.) — Plus de cent personnes ont été blessées, aujourd'hui, dans des combats de rue qui se sont déroulés à Jérusalem entre la police et de jeunes Juifs qui manifestaient contre la Grande-Bretagne qui a décidé de faire de la Terre-Sainte un Etat indépendant dans lequel les Juifs seront une minorité. Plusieurs agents de police ont aussi été malmenés. L'état de deux d'entre eux est inquiétant.

Plus de 5,000 jeunes Juifs s'étaient rassemblés devant les bureaux du haut-commissaire britannique. Ils sifflèrent la police et lancèrent des pierres. La police dut les charger avec ses batons. Le désordre dura trois heures. A un moment donné les agents durent ouvrir le feu pour effrayer la foule. Ils tirèrent au-dessus d'elle.

Jérusalem, 18. (P.A.) — Plus de quarante personnes ont été blessées, ce soir, au cours de désordres assez graves qui se sont produits dans la ville juive de Tel-Aviv. Ils ont éclaté alors que les Juifs manifestaient vigoureusement contre le plan qui fait connaître, mercredi, le gouvernement anglais de régler la question de la Palestine en en faisant un Etat indépendant que les Arabes et les Juifs, ces derniers étant une minorité, administreraient.

On rapporte d'une façon non-officielle que quarante autres personnes, dont dix agents de police, ont aussi été blessés durant une manifestation qui se fit devant les bureaux du haut-commissaire britannique. Un policier serait dans un état grave.

Un membre du consulat tchéco-slovaque a aussi été malmené par une foule qui a lapidé son automobile. Des coups de feu ont été tirés. Personne n'aurait été tué.

On estime que 175,000 Juifs ont manifesté, aujourd'hui, d'un bout à l'autre de la Terre-Sainte contre la Grande-Bretagne.

Mouvement antisémite découvert aux E.-Unis

Washington, 18. (P.A.) — M. Dies, démocrate du Texas, président de la commission d'enquête sur l'activité des étrangers dans le pays, a déclaré, ce soir, qu'il avait la preuve qu'un mouvement antisémite, parfaitement bien organisé, existait dans la république américaine et qu'il avait l'appui du brigadier-général George van Horn Moseley, ancien leader militaire des Etats-Unis, maintenant à sa retraite.

« Les Juifs ont été accusés de l'assassinat de Houngh Li-Son, Chinois japonais dont l'assassinat servit de prétexte à la descente des Japonais dans l'île. Trois croiseurs, "Emile Bertin", français; le "Birmingham", anglais; et le "Marblehead", américain, sont aussi mouillés en rade de Koulougou, ce qui a pour effet d'apaiser les Japonais. »

« Les Juifs ont été accusés de l'assassinat de Houngh Li-Son, Chinois japonais dont l'assassinat servit de prétexte à la descente des Japonais dans l'île. Trois croiseurs, "Emile Bertin", français; le "Birmingham", anglais; et le "Marblehead", américain, sont aussi mouillés en rade de Koulougou, ce qui a pour effet d'apaiser les Japonais. »

« Les Juifs ont été accusés de l'assassinat de Houngh Li-Son, Chinois japonais dont l'assassinat servit de prétexte à la descente des Japonais dans l'île. Trois croiseurs, "Emile Bertin", français; le "Birmingham", anglais; et le "Marblehead", américain, sont aussi mouillés en rade de Koulougou, ce qui a pour effet d'apaiser les Japonais. »

« Les Juifs ont été accusés de l'assassinat de Houngh Li-Son, Chinois japonais dont l'assassinat servit de prétexte à la descente des Japonais dans l'île. Trois croiseurs, "Emile Bertin", français; le "Birmingham", anglais; et le "Marblehead", américain, sont aussi mouillés en rade de Koulougou, ce qui a pour effet d'apaiser les Japonais. »

« Les Juifs ont été accusés de l'assassinat de Houngh Li-Son, Chinois japonais dont l'assassinat servit de prétexte à la descente des Japonais dans l'île. Trois croiseurs, "Emile Bertin", français; le "Birmingham", anglais; et le "Marblehead", américain, sont aussi mouillés en rade de Koulougou, ce qui a pour effet d'apaiser les Japonais. »

« Les Juifs ont été accusés de l'assassinat de Houngh Li-Son, Chinois japonais dont l'assassinat servit de prétexte à la descente des Japonais dans l'île. Trois croiseurs, "Emile Bertin", français; le "Birmingham", anglais; et le "Marblehead", américain, sont aussi mouillés en rade de Koulougou, ce qui a pour effet d'apaiser les Japonais. »

« Les Juifs ont été accusés de l'assassinat de Houngh Li-Son, Chinois japonais dont l'assassinat servit de prétexte à la descente des Japonais dans l'île. Trois croiseurs, "Emile Bertin", français; le "Birmingham", anglais; et le "Marblehead", américain, sont aussi mouillés en rade de Koulougou, ce qui a pour effet d'apaiser les Japonais. »

« Les Juifs ont été accusés de l'assassinat de Houngh Li-Son, Chinois japonais dont l'assassinat servit de prétexte à la descente des Japonais dans l'île. Trois croiseurs, "Emile Bertin", français; le "Birmingham", anglais; et le "Marblehead", américain, sont aussi mouillés en rade de Koulougou, ce qui a pour effet d'apaiser les Japonais. »

« Les Juifs ont été accusés de l'assassinat de Houngh Li-Son, Chinois japonais dont l'assassinat servit de prétexte à la descente des Japonais dans l'île. Trois croiseurs, "Emile Bertin", français; le "Birmingham", anglais; et le "Marblehead", américain, sont aussi mouillés en rade de Koulougou, ce qui a pour effet d'apaiser les Japonais. »

« Les Juifs ont été accusés de l'assassinat de Houngh Li-Son, Chinois japonais dont l'assassinat servit de prétexte à la descente des Japonais dans l'île. Trois croiseurs, "Emile Bertin", français; le "Birmingham", anglais; et le "Marblehead", américain, sont aussi mouillés en rade de Koulougou, ce qui a pour effet d'apaiser les Japonais. »

« Les Juifs ont été accusés de l'assassinat de Houngh Li-Son, Chinois japonais dont l'assassinat servit de prétexte à la descente des Japonais dans l'île. Trois croiseurs, "Emile Bertin", français; le "Birmingham", anglais; et le "Marblehead", américain, sont aussi mouillés en rade de Koulougou, ce qui a pour effet d'apaiser les Japonais. »

« Les Juifs ont été accusés de l'assassinat de Houngh Li-Son, Chinois japonais dont l'assassinat servit de prétexte à la descente des Japonais dans l'île. Trois croiseurs, "Emile Bertin", français; le "Birmingham", anglais; et le "Marblehead", américain, sont aussi mouillés en rade de Koulougou, ce qui a pour effet d'apaiser les Japonais. »

« Les Juifs ont été accusés de l'assassinat de Houngh Li-Son, Chinois japonais dont l'assassinat servit de prétexte à la descente des Japonais dans l'île. Trois croiseurs, "Emile Bertin", français; le "Birmingham", anglais; et le "Marblehead", américain, sont aussi mouillés en rade de Koulougou, ce qui a pour effet d'apaiser les Japonais. »

« Les Juifs ont été accusés de l'assassinat de Houngh Li-Son, Chinois japonais dont l'assassinat servit de prétexte à la descente des Japonais dans l'île. Trois croiseurs, "Emile Bertin", français; le "Birmingham", anglais; et le "Marblehead", américain, sont aussi mouillés en rade de Koulougou, ce qui a pour effet d'apaiser les Japonais. »

« Les Juifs ont été accusés de l'assassinat de Houngh Li-Son, Chinois japonais dont l'assassinat servit de prétexte à la descente des Japonais dans l'île. Trois croiseurs, "Emile Bertin", français; le "Birmingham", anglais; et le "Marblehead", américain, sont aussi mouillés en rade de Koulougou, ce qui a pour effet d'apaiser les Japonais. »

« Les Juifs ont été accusés de l'assassinat

L'armée américaine doit être purgée de ses vieux officiers

Le président demande à la nation d'encourager de plus en plus l'industrie privée.

Le chômage de l'argent

Washington, 18. (P.A.) — Le président Roosevelt a proposé au comité du Congrès qui s'occupe des monopoles, de chercher à savoir pourquoi la plus grande partie de l'argent, économisé aux Etats-Unis, n'est pas placée dans des entreprises productives et pourquoi il reste inutilisé. "C'est notre tâche, a-t-il écrit, au sénateur O'Mahoney, président du Comité, de trouver les mesures spécifiques et de les appliquer ensuite énergiquement qui remettront au travail les chômeurs, les malades et l'argent. Si nous réussissons dans ce but, nous aurons contribué énormément à renforcer la structure de l'économie démocratique."

M. O'Mahoney a interprété cet appel de M. Roosevelt comme signifiant que le président désirait encourager les fonds privés à participer plus activement qu'ils ne le font actuellement au progrès des entreprises indépendantes et privées.

Disant que les dollars qui ne font rien ne profitent à personne, M. Roosevelt ajouta que les dollars que les Américains économisent chaque année ne retournent pas dans l'industrie en nombre suffisant pour que la machine économique américaine fonctionne à plein rendement et donne du travail à tous les Américains. "Il faut absolument corriger cela", a-t-il conclu.

Nouvelle voiture pour la police

La police de Ville Lasalle
sera en communication
avec la radio-police
de Montréal

Les membres du conseil de Ville Lasalle, réunis sous la présidence de son honneur le maire Anatole Leroux, ont décidé d'acheter une nouvelle voiture pour le service de la police. Cet auto sera équipé d'un appareil récepteur de radio et recevra les appels de radio-police de Montréal.

Les évaluateurs ont été choisis pour la prochaine année. Ce sont MM. Thomas R. Smith, président, Réal Montmarquette et Joseph Labbé, et M. Albert Gravel, secrétaire. Tous sont engagés au même salaire que l'an dernier.

Un récepteur de la police municipale a reçu ordre du conseil d'exercer une grande surveillance sur les parcs et les parcs durant l'été et de voir à ce que les règlements soient strictement observés.

Un octroi de \$100 a été accordé à la ligne de balle-molle de Ville-Lasalle.

♦

A l'heure d'été

A l'Académie Piché

M. Albert Cloutier, artiste bien connu de la scène et de la radio, prépare une soirée qui aura lieu à l'Académie Piché. M. Cloutier, qui

CARTES D'AFFAIRES

Tél: Harbour 7733 Clairval 6808
**CANADIAN LABOUR
WINDOW CLEANING
LIMITED**

Lavage de vitres de tous genres
par des hommes d'expérience
Notre main-d'œuvre est
exclusivement canadienne
PRIX QUOTIDIEN
T. BEAUDOIN, sec.-trés.
460, Notre-Dame Est Montréal

Underwood Royal.
Remington
réguliers et portatifs.
Termes sur portatifs
\$1.00 comptant et
\$3.00 par mois.
Calculateurs Machines

additionner Répara-
tions. Accessoires.
GLIATIS — Table à clavignraphie avec
l'achat d'un portable neuf

N. MARTINEAU & FILS
1019 RUE BLEURY
Belair 2318 — Montréal
Ouverts le samedi jusqu'à 6 hres p.m.
Pour plus amples informations,
écrivez ou mallez ce coupon

NOM _____
ADRESSE _____

Train en commun 15

DE MONTREAL

21 mai

de Leurs Majestés le Roi
les importants changements

quittera Montréal, heure solaire, au lieu qu'à Toronto seulement un wagon-lits pour

pour les points à l'ouest de
course à ce dernier endroit.

**CANADIAN
NATIONAL**

GRAVEL & MASSE Enrg.

SPECIALS POUR 3 JOURS:

- PLYMOUTH, coach, 1937 \$535.00
- DODGE, sedan "custom", 1936 \$545.00
- WILLYS, sedan 1935 \$265.00

4592 RUE SAINT-DENIS Plateau 1960
75 autos reconditionnées et vendues avec notre garantie.
Termes très faciles.

Le Canada

16

MONTREAL, VENDREDI 19 MAI 1939

VOL XXXVII — No 38

Pour TELEPHONER au "CANADA"

Dans le jour: HARBOR 5131

SOIR, DIMANCHE ET FETES:

Police, incendies, accidents..... HA. 5131
Sport..... HA. 5134
Directeur de l'information..... HA. 3461
Atelier de composition..... HA. 1432
Service d'information..... HA. 3507
Rédacteur en chef..... HA. 8454
Circulation et expédition..... HA. 5134

La simplicité des souverains a enchanté l'Hôtel-de-Ville

Leurs Majestés ont reçu debout l'hommage de ceux qui leur ont été présentés et ont causé amicalement avec chacun. — Texte de l'adresse

La bonne fortune des anciens soldats

Bien avant l'arrivée de Leurs Majestés à l'hôtel de ville, le hall d'honneur était bondé. Outre la centaine de personnes qui devaient être présentées au roi et à la reine, il y avait là une foule d'invités, de nombreux journalistes et photographes, sans compter les musiciens et les policiers. Les fauteuils réservés à Leurs Majestés étaient adossés à la porte d'entrée de la salle du conseil, dans le grand hall magnifiquement décoré. Une quinzaine de minutes avant l'arrivée du cortège, M. Emile Vaillancourt donna des instructions aux invités.

Le maire de Montréal, Son Honneur M. Camillien Houde, fut le premier à paraître. Sa Majesté la Reine Elisabeth était à son bras. Immédiatement après eux venaient Sa Majesté le Roi Georges VI, accompagné de la maîtresse, madame Houde, puis le premier ministre du Canada, le très honorable W.-L. Mackenzie King, madame Ernest Lapointe et les autres membres de la suite royale.

L'orchestre des fonctionnaires municipaux attaqua le "Dieu sauve le roi". La foule toute entière se mit au garde à vous. Le roi et la reine suivirent ensuite le maire et la maîtresse dans les bureaux de la mairie.

Leurs Majestés revinrent à l'estrade d'honneur qui leur avait été préparée. Un à un, les invités leur furent présentés: le roi et la reine donnèrent la main à chacun, causèrent avec les uns et les autres, parfois en français, parfois en anglais. Le roi et la reine prenaient le plus grand plaisir à causer avec les anciens soldats décorés de la Croix Victoria.

S. Exc. Mgr Gauthier

C'est S. Exc. Mgr Georges Gauthier, archevêque coadjuteur de Montréal, qui fut présenté le premier à Leurs Majestés. A la surprise générale, le roi et la reine, dédaignant les fautes de langage qui devaient leur servir de trône, s'avancèrent jusqu'au bord de l'estrade et lui donnèrent la main. Il en fut ainsi pour tous les autres invités qui leur furent présentés.

Le livre d'or

Avant la cérémonie, Leurs Majestés avaient signé le livre d'or, dans lequel tous les hôtes distingués de la Ville apposent leur signature. Leurs Majestés ont inauguré un nouveau livre d'or que la Ville s'était procuré spécialement pour leur visite.

Sa Majesté la reine

Sans contredit, la reine fut le point de mire de cette cérémonie. Son sourire et son attitude conquirent tous les cœurs. M. Max Seigler, le seul des conseillers municipaux qui avait assisté au couronnement, il y a deux ans, dit que "le sourire de la reine résoud toutes les difficultés".

Leurs Majestés, en dédaignant les fautes de langage et en se tenant debout pour serrer la main de ceux et celles qui leur étaient présentés, ont agréablement surpris tout le monde.

Immédiatement après la signature du livre d'or, le maire s'avance et présente à Sa Majesté la roi une adresse enluminée, richement encadrée. La maîtresse présente un superbe bouquet à la reine.

Personnes présentes

Voici la liste des personnes qui furent présentées à Leurs Majestés: Son Excellence Monseigneur Georges Gauthier, le Right Reverend Bishop Carlisle, Sir Mathias Tellier, Lady Tellier, l'honorable R. A. E. Greenshield, Mme Greenshield, M. Beaudry Leman, Mme Leman, M. Arthur B. Wood, Mme Wood, M. Charles A. Roy, Mme Thérèse Roy, M. T. Taggart, Mme Smyth, M. Albert Austin Gardiner, Mme Gardiner, Mme F. Logie Armstrong, M. Emile Vaillancourt, Mme Vaillancourt, le lieutenant-colonel T. W. MacDowell, l'Air Marshall W. A. Bishop, le lieutenant-colonel W. H. Clark-Kennedy, Captain C. N. Mit-

chell, Corporal Joseph Tomba; les conseillers municipaux et leurs compagnes: M. J.-M. Savigne, Mme Savigne, M. Hector Dupuis, Mme Dupuis, le Dr Janvier Coupal, Mme Coupal, M. John Kerry, K.C., Mme Esther W. Kerry, M. J.-H. Deisle, Mme Deisle, M. Oscar Bélie, Mme Bélie, M. F. J. Hogan, Miss Mildred Hogan, M. Joseph Schubert, Mme Schubert, M. Abraham Dupéré, Mme Dupéré, M. Zénon Lesage, Mme Lesage, M. J.-W. Riel, Mme Riel, M. Max Seigler, Mme Seigler, M. Ovide Taillefer, Mme Taillefer, M. J.-Georges Caron, Mme Caron, M. A.-E. Goyette, Mme P.-E. Demers, M. Alfred Filion, Mme Charles-A. Larin, M. J. Emile Dubreuil, Mme Dubreuil, M. J.-H. Brien, Mme Brien, M. Tréfié Lacombe, Mme Lacombe, M. Eugène Bélanger, Mme Bélanger, M. Joseph Moreau, Mme Moreau, M. L.-J. McKenna, Mme Gertrude McKenna, M. David Rochon, Mme Rochon, M. Omer Côté, Mme Côté, M. R. F. Quinn, Mme René Décarie, M. Armand Taillon, Mme Taillon, M. J.-A. Bonnier, Mme Bonnier, M. Omer Barrière, Mme Barrière, M. T. P. Healy, Mme Healy, M. John-Alex. Edmond, Mme Edmond, M. Eugène Durocher, Mme Flore Jutras, M. Edmond Hamelin, Mme Hamelin, M. James-Andrew Donnelly, Mme Donnelly, M. J.-Georges Ratelle, Mme Yvonne Ratelle.

M. Amédée Thoun, Mme Thoun, M. Aimé Leblanc, Mme Leblanc, M. Léonide Plante, Mme Plante, M. W. A. Merrill, maire de Westmount, Mme Merrill, M. J. Beaubien, maire d'Outremont, Mme Beaubien, M. Edward Wilson, maire de Verdun, Mme Wilson, M. Anatole Leroux, maire de Ville Lasalle, Mme Leroux, M. C. A. Kirkland, M.D., maire de Ville Saint-Pierre, Mme Kirkland, M. H. G. Parsons, maire d'Hamstead, Mme Parsons, M. Robert Smith, maire de Mont-Royal, Mme Smith, M. Georges-P. Laurin, maire de Saint-Laurent, Mme Laurin, M. James Pearson, maire de Montréal-Est, Mme Pearson, maire de Montréal-Ouest, Mme Pearson, M. Napoléon Courtemanche, maire de Montréal-Est, Mme Courtemanche, M. Joseph Robin, maire de Ville St-Michel, Mme Jeanette Robin, M. Archambault Dey, maire de Montréal-Nord, Mme Dey, M. J.-E. Fortin, maire de Pointe-aux-Trembles, Mme Fortin, M. James St-George Hall, maire de St-Lambert, Mme St-George Hall, M. Paul Pratt, maire de Longueuil, Mme Pratt, M. H. T. Palmer, maire de Montréal-Sud, Mme Palmer, M. Honoré Parent, Mme Parent, M. J.-Etienne Gauthier, Mme Gauthier, M. Guillaume Saint-Pierre, Mme Françoise Saint-Pierre, M. Lactance Roberge, Mme Roberge, M. J.-E. Blanchard, Mme Blanchard, Dr Adélard Groulx, Mme Groulx, M. Fernand Dufresne, Mme Dufresne, M. Raymond Paré, Mme Paré, M. J.-B.-A. Merinoau, Mme Merinoau, M. A.-E. Hulse, Mme Hulse, M. Aécidius Fautoux, Mme Fautoux, M. Camille Tessier, Mme Camille Tessier, M. Alex. Nickle, Mme Nickle.

Texte de l'adresse

Voici le texte de l'adresse que Son Honneur le maire, M. Camillien Houde, a remise à Leurs Majestés:

Augustes Majestés, A maintes reprises déjà, il nous a été donné de rendre hommage ici même à des princes glorieux qui touchaient de très près au trône de nos rois et qui devaient même s'y asseoir un jour. Toutes ces visites ont laissé dans les cœurs canadiens un vivant souvenir, mais combien plus digne encore de mémoire restera celle dont nous sommes en ce moment même honorés. Dans vos augustes personnes, en effet, Majestés, c'est la Royauté même, et non plus seulement son reflet, qui respirent à nos yeux dans un incomparable éclat. Pour la première fois depuis bientôt deux cents ans que l'étendard britannique flotte sur cette vaste contrée, des souverains régnants font à leurs sujets canadiens l'honneur de les venir visiter; pour la première fois, la nation canadienne, dont un grand poète a dit de façon si heureuse que "filles dans la maison de son père, elle est maîtresse dans la sienne", éprouve la très grande joie de recevoir dans son propre foyer comme des hôtes, et plus véritablement comme des parents vénéralés, Leurs Gracieuses Majestés leur Roi et leur Reine. Une semblable rencontre, après une attente si longue, n'est pas seulement éminemment solennelle, elle est surtout éminemment émouvante.

Les nécessités géographiques ont voulu que Vos Majestés, en pénétrant dans leur immense royaume d'Amérique, posent le pied sur un sol qui fut d'abord français et dont les habitants n'ont jamais cessé de l'être. Et Vous êtes encore aujourd'hui dans cette Métropole canadienne qui, à la distinction d'être une de grandes villes de l'Amérique, joint celle d'être la deuxième ville de langue française du monde. Ces acclamations enthousiastes dont, particulièrement dans nos murs, une foule innombrable a salué votre passage ont assez dit, croyons-nous, comment une population au cœur franc et loyal peut être fière de ses rois d'aujourd'hui sans avoir pour cela besoin de renier ceux d'autrefois. Nous osons croire que nulle part ailleurs, sur la route encore longue qui vous reste à parcourir, Vos Majestés ne pourront rencontrer un accueil plus chaleureux, ni surtout un respect plus sincère. Nulle part ailleurs Elles ne sentiront battre avec un plus complet accord les cœurs de deux races pourtant différentes en face de leurs communs souverains. Nulle part enfin on n'aura été plus profondément touché du témoignage d'affection vraiment rare que Vos

(Suite page neuf)

Leurs Majestés inaugurent un nouveau Livre d'Or municipal



Leurs Majestés le roi George VI et la reine Elizabeth ont signé le livre d'or de la ville de Montréal, cet après-midi, au cours d'une cérémonie inoubliable. On voit ci-dessus Sa Majesté signant le livre devant le roi qui la regarde. A sa droite se trouve S. H. le maire Camillien Houde et à l'arrière-plan, le très honorable premier ministre du Canada, M. W. L. M. King.

La foule est estimée à plus de 2,000,000

C'est la plus forte qu'on ait
vue jusqu'ici à Montréal.
— Peu d'enfants perdus

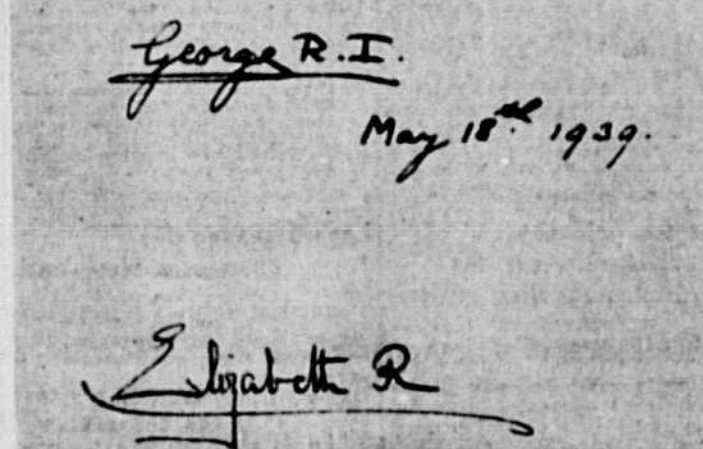
Beau travail policier

Les autorités du service de la circulation municipale nous ont déclaré, tard hier soir, que la foule énorme qui s'était massée le long du parcours de vingt-cinq milles, du défilé royal, était non seulement extraordinaire mais qu'elle était aussi la plus forte vue jusqu'ici dans notre ville. Quelques-uns ont prétendu que cette foule pouvait être estimée à un million de personnes, d'autres d'autres personnes qui ont patrouillé le long du parcours royal, il en avait plus de 2,000,000 de personnes.

Malgré ce nombre presque prodigieux d'enfants, d'adultes et de personnes âgées, dont plusieurs étaient venus de divers endroits de la province, du Canada et même des États-Unis, le service d'ordre avait été tellement bien organisé, qu'aucun accident grave n'a été enregistré au cours de la journée d'hier.

Autre fait remarquable dans une foule aussi compacte, le nombre d'enfants égarés n'a été que soixante-sept. De ce nombre, 65 enfants s'étaient égarés à Montréal même, tandis que les deux autres se perdirent l'un à Outremont et l'autre dans la ville de Westmount. Au cours de la soirée, presque tous avaient

(Suite page neuf)



Signatures de Leurs Majestés telles qu'elles apparaissent au Livre d'or de la ville de Montréal.

Résultats des examens à la faculté de droit

Les résultats des examens de licence de la faculté de droit de l'Université de Montréal ont été donnés mercredi soir. Les étudiants suivants ont été admis à l'examen oral ce qui équivaut pour ainsi dire à la réussite: MM. Jean Filion, Marcel Cadieux, Mlle Suzanne Raymond, MM. Samuel Greenblatt, Albert Labrecque, Paul-Emile Brazeau, Paul Tremblay, Jacques Lagasse, Yves Laurier, Normand Denis, Marcel Cordeau, Rodolphe Paré, Charles-Edouard Martel, Henri Paul Peladeau, Simon Langlais, Maurice Rousseau, Hubert Benoit, Wilfrid Durand, André Dussault, Jean Ducharme, Maurice Fautoux, Philippe Malouin, Jean-Marie Bériault.

Sauvé de la mort par un policier

Un quadragénaire a été sauvé de la mort, dans les eaux profondes du bassin du quai Victoria, un peu avant minuit, jeudi soir. Il s'agit de M. David Laganière, âgé de 48 ans, domicilié 510, rue St-Gabriel. Il était sauvé par l'agent "Benny" Arsenault, du service policier de la "Canada Steamship Lines, Limited". Ce dernier avait entendu les cris de la victime et il l'a promptement retirée de l'eau avec l'aide d'un câble. M. Laganière a été transporté à l'hôpital St-Luc, où l'on nous a déclaré, hier soir, qu'il souffrait de congestion pulmonaire à son arrivée, mais qu'il semblait maintenant en bonne voie de guérison. Le capitaine Henry Light, de la police du havre, a fait les constatations d'usage.

Les écoliers de Montréal acclament les Souverains

Cinquante mille enfants massés au Stade enfreignent le programme prévu pour crier leur enthousiasme. — La beauté de la reine frappe tout le monde

Au Stade Molson

Par Pierre RANGER

Près de cinquante mille écoliers canadiens-français de Montréal massés sur les gradins et dans le parterre du vaste stade des Royaux, ont spontanément acclamé leurs Souverains. On emploie souvent le mot spontané à tort et à travers, mais si le terme s'est jamais appliqué correctement, c'est bien lors du passage de Leurs Majestés devant leurs jeunes sujets français de Montréal.

Pendant une heure et demie avant l'arrivée des Souverains au stade, une voix patiente mais autoritaire sortant des haut-parleurs avait dirigé la répétition de la manifestation de loyauté que cette masse enfantine devait rendre au Roi et à la Reine. Tout était prévu. Une sonnerie par le corps de clairons de l'école du Plateau devait annoncer l'arrivée des Souverains. Aussitôt toute l'assistance se levait et chantait "Dieu sauve le Roi" en français. Alors les huit cents écoliers costumés en bleu blanc et rouge, formant sur les gradins parallèles à la rue Ontario, un "Union Jack" vivant, devaient se lever et crier "Vive le Roi! Vive la Reine!", acclamations qui seraient répétées par toute l'assistance en agitant des petits drapeaux. Une fois les Souverains sortis de l'enceinte on entonnerait un immense "O Canada". Plusieurs fois on répéta. Au début, les voix enfantes dépassaient la fanfare de l'Académie Piché et le chœur des professeurs pour terminer le "Dieu Sauve le Roi" quelques mesures en avant, ou les "Vive le Roi" n'étaient pas assez scandés. Enfin, au bout de cinq ou six exercices, la voix des haut-parleurs, avec un out de soulagement, se déclara satisfaite. Il ne restait plus qu'à attendre au son de la musique de l'Académie Piché de Lachine et du chœur des professeurs de la Commission scolaire, l'arrivée des Souverains.

Les voila! Les voila!

Vers les trois heures et demie, un homme perché sur la couverture des gradins du côté de la rue Delorimier se mit à agiter frénétiquement les bras. "Le moment approche..." annonça la voix, confiante que son spectacle marcherait bien. Déjà la masse multicolore des enfants s'agitait dans les gradins d'extrême-gauche et les petites têtes des écoliers qui sautaient pour essayer de voir par-dessus le mur de brique se profilant sur le ciel éclatant d'hier après-midi. La superbe torpée Lincoln portant les Souverains n'avait pas si tôt montré son radiateur à la porte magnifiquement décorée du champ centre que tout le monde était debout sans attendre la sonnerie de l'école du Plateau. Celle-ci fut d'ailleurs perdue dans les cris frénétiques que les petits, en flagrante contravention des ordres, lançaient vers le ciel pendant que les pauvres commissaires-ordonnateurs, M. E. C. Piédalue en tête battaient frénétiquement des mains pour calmer cette masse enfantine et la faire crier selon les règles. Ces cris étaient spontanés: ils venaient avant leur temps, ils n'étaient pas au programme.

Cascade de drapeaux

En même temps les trente mille petits drapeaux étaient sortis et donnaient aux gradins du Stade l'aspect d'une cascade tricolore. Ces drapeaux ne devaient être agités qu'après le "Dieu Sauve le Roi". M. Claude Champagne, qui dirigeait l'immense

Organisation parfaite

Il faut féliciter la Commission des écoles catholiques de Montréal et tout de force d'avoir rempli à point nommé ce rôle si important. L'immense foule entonna le "O Canada", à l'unisson. Selon le programme prévu, la manifestation avait peu cloché. Mais au point de vue de la main et dans le cœur des Souverains tout probablement, le passage au Stade avait été un superbe succès. Les enfants y étaient allés rompus, sans effort, sans ordres, mais avec sincérité et enthousiasme.

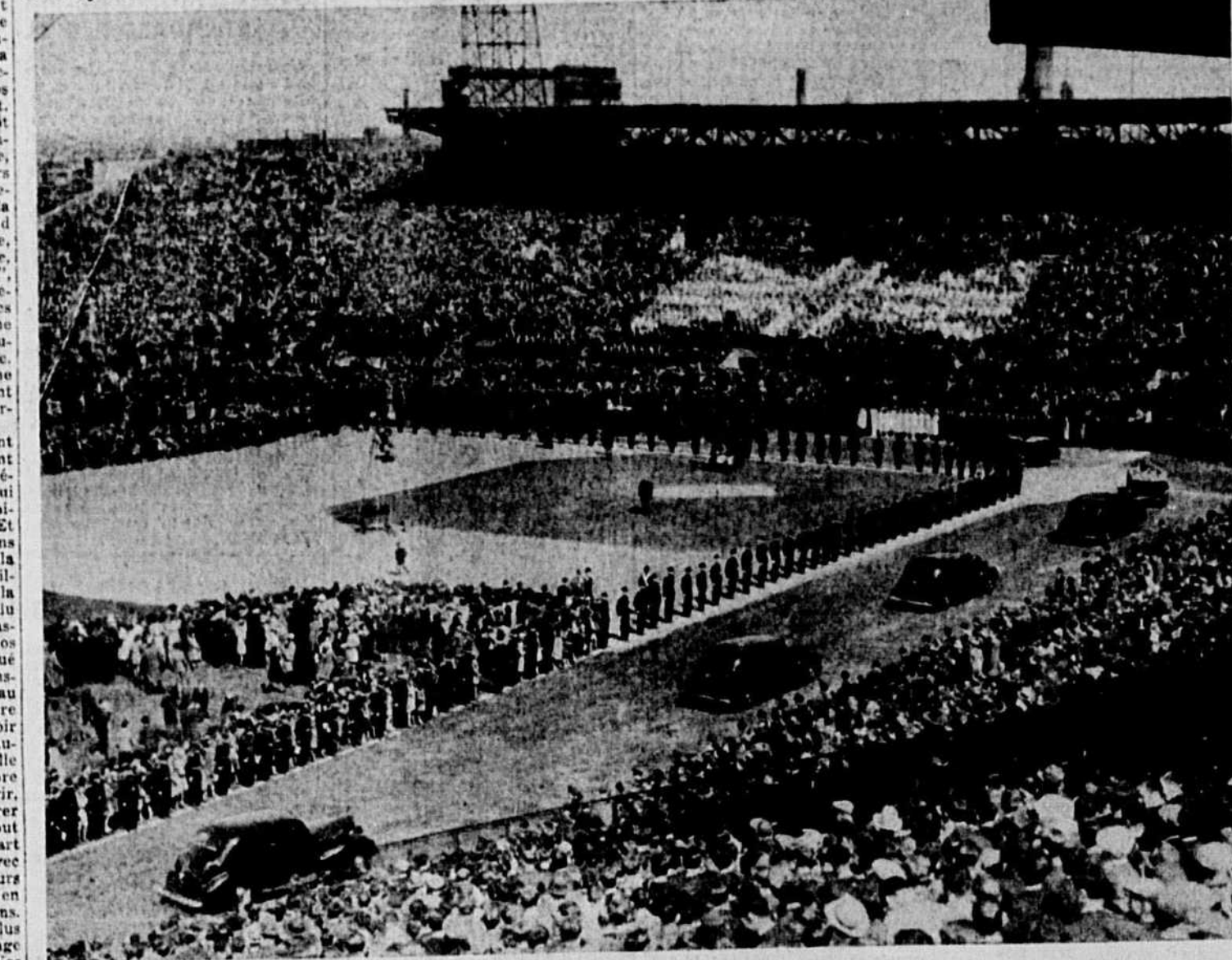
Comme les élèves de la Commission scolaire catholique sont au nombre de 120,000, on n'avait amené que des élèves de la cinquième année. Chacun de ces 48,000 enfants portait une étiquette avec son nom pour aider la police dans le cas où certains se seraient perdus. Le corps de musique de 18 écoles était massé au parterre et les cadets de l'école du Plateau faisaient la haie autour du parcours royal que les tures firent d'ailleurs à vitesse coup plus réduite qu'à d'autres endroits du défilé de 23 milles. On pu mieux voir les Souverains au Stade.

175 tramways

Plus de 175 tramways ont été portés cette population écolière au stade. Chacun portait le nom d'une école et ce transport en masse de population égale à celle d'une ville comme Sherbrooke se fit avec ordre et une rapidité surprenante. Le poste de soins dirigé par un médecin et de gardes-malades, la brigade ambulancière de St-Jean était installée dans le "camp" des clubs visiteurs. Au cours de l'après-midi, une douzaine de petites filles s'évanouirent ou se sentaient faibles et furent traitées sur les lieux. Il n'y eut aucun accident grave, même léger. Cinquante cadets de l'école du Plateau étaient en service.

(Suite page neuf)

CINQUANTE MILLE ECOLIERS CATHOLIQUES AU STADE



Vue d'ensemble du Stade, hier après-midi, au passage du cortège royal sur la piste.

TOUSIGNANT & FRERES LEE

Maison Canadienne Française

BEURRE

Beurre de crémère première qualité... 22c
Deuxième qualité... 21c
Troisième qualité... 20c

11 MAGASINS

6320 rue Saint-Hubert
6313 rue Saint-Hubert
5107 rue Clark
2920 rue Masson
2034 rue Mont-Royal Est
4835 rue Wellington
1127 rue Mont-Royal Est
1374 rue Ontario Est
3475 rue Ontario Est
1584 rue STE-CATHERINE EST
2305 rue Ontario Est

1870 BOIS 1938

Les plus grands et les plus bas prix pour CHARBON et BOIS sec "à l'abri"

Wilson Frères

Jos. Châteaub. Prop. Cherrier 2161

GEO. VANDELAC LTD.

Fondé en 1899

DIRECTEURS DE FUNÉRAIRES

SALONS MORTUAIRES

SERVICE D'AMBULANCE

120 rue Rachel Est, Montréal

Tél. BELAIR 1717

G. Vandelac, Jr. Atel.

M. Poirier

Directeur de funérailles

ENHANCER D'UN

DIPLOME

6603

St-Laurent

CR. 5700

MONTREAL